

**PARLEMENT DE LOIRE**  
**Simon Bigo**

*Master Transformation, PFE 2020*



ÉCOLOGIE / PROSPECTIVE / ANTICIPATION / POLITIQUE / VAL DE LOIRE

## VERS UNE PERSONNALITÉ JURIDIQUE DE LA LOIRE VERS UN PARLEMENT DU FLEUVE

# Parlement de Loire

Ce projet prolonge les délibérations qui, au début de cette année 2020, proposaient la création d'un Parlement de Loire - un projet politique qui reprend et prolonge le concept de « parlement des choses » théorisé par Bruno Latour. Porté par un certain nombre de personnes ou d'institutions, parmi lesquelles l'écrivaine Camille de Toledo, l'école de Paysage de Blois et le Polau (une structure qui s'intéresse à la création artistique et à l'aménagement des territoires), il a pour ambition de donner une représentation légale à une vaste et complexe entité non-humaine - ici les territoires traversés par la Loire, qu'ils soient vivants ou non-vivants.

Le projet présenté ici est la proposition d'une incarnation physique et architecturale de ce que pourrait être ce parlement écologique : un lieu de débat, de recherche, d'observation et de rencontres, tant institutionnel que non-institutionnel. Il s'implante sur les ruines de l'ancien viaduc des Noëls, situé à Vineuil. Cette situation permet à la fois d'intégrer visuellement et architecturalement au projet les différents écosystèmes de la Loire, et d'utiliser la structure existante comme appui afin d'éviter l'artificialisation du sol.

C'est le parcours architectural au sein de cette infrastructure, rythmé par les trois « loges » qui correspondent à trois variétés de l'écosystème, qui assure l'enjeu de sensibilisation lié au programme. Il doit permettre aux représentants comme au public de prendre conscience des problématiques liées au vivant, d'acquérir les outils de compréhension nécessaires et, en fin de parcours, de débattre démocratiquement des idées et des décisions.

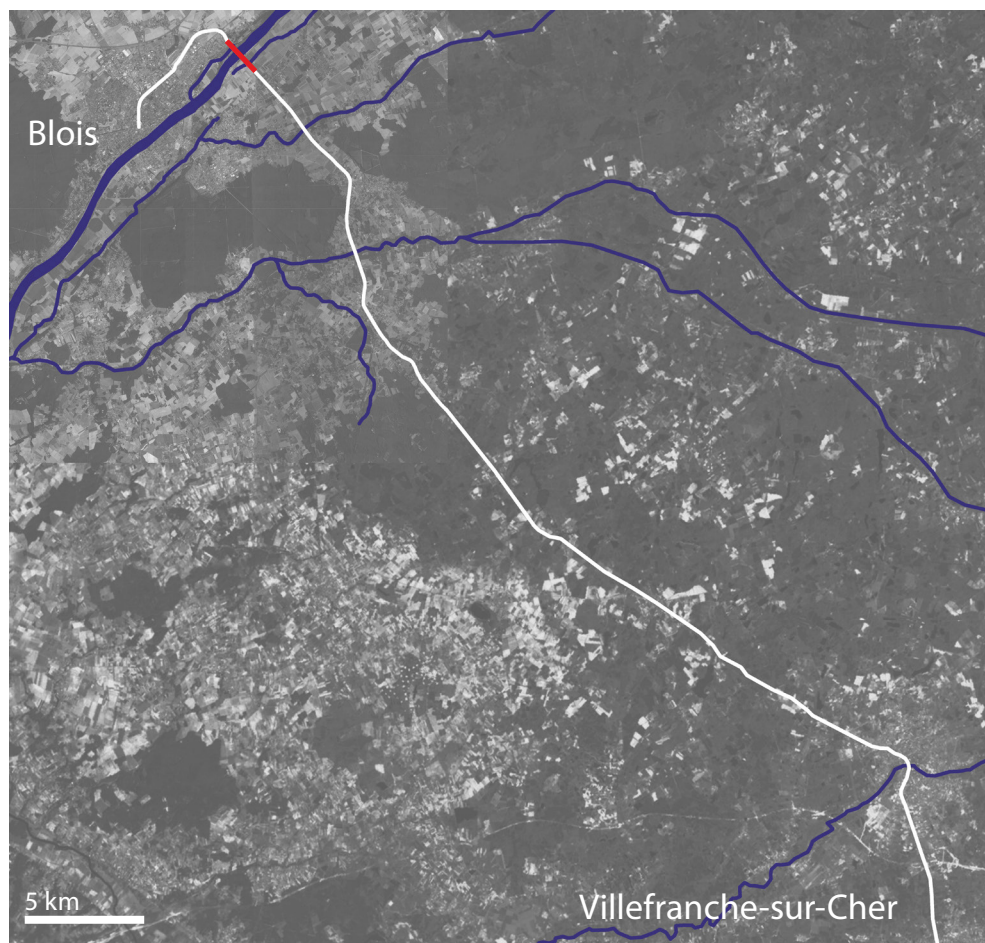
Pour ce projet, nous avons fait le choix d'exploiter les possibilités structurelles et les qualités écologiques du bambou. Plutôt que la logique technique et le calcul mathématique des assemblages, nous avons choisi de privilégier leur logique architecturale et la présence physique du matériau, lequel nous semble pouvoir renvoyer à l'écosystème local autant qu'au vernaculaire asiatique auquel il est souvent associé.

l.

# Etat des Lieux

# Situations

## cartographies



Carte représentant le tracé de la ligne Villefranche-sur-Cher - Blois

## Échelle territoriale

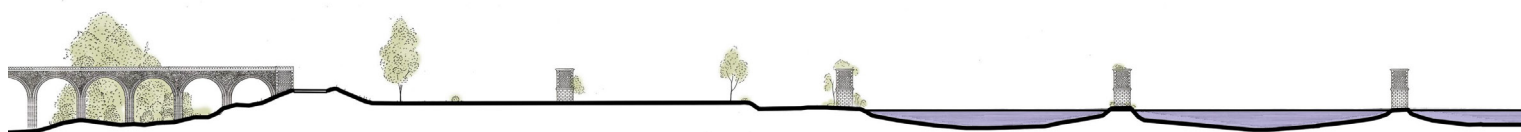
La ligne de Villefranche-sur-Cher à Blois est une ligne de chemin de fer française, créée en 1863 entre Villefranche-sur-Cher et de Blois - Centre. Elle est dans le département du Loir-et-Cher. Seule une partie est aujourd'hui, la ligne est en grande partie désaffectée. Ces lignes sont celles de Blois - La C

## Échelle urbaine

Longue d'environ 5 km une partie de la ligne est sur le viaduc des Noëls. Elle est composée de plusieurs piles permettant le franchissement de différents environnements : la monoculture de vignes de Vineuil, et des espaces naturels comme la Chaussée-Saint-Victor.

## Échelle parcelle

Sur les huit piles initiales, seules six restent. La ligne est marquée tout d'abord par la trajectoire de la départementale D951, puis la Loire. Elle permet la binarité entre les deux rives qui est contrôlée et adaptée aux circulations. Elle sert de refuge pour de nombreuses espèces.



## / géographique

Blois longue de 50km est une ancienne  
éée en 1884, qui reliait les gares de  
Chambord, toutes deux situées dans  
deux courtes sections subsistent  
partie déposée depuis l'arrêt du trafic.  
Chaussée, et Villefranche - Romorantin.

de la ligne de chemin de fer constitue  
sée de cinq tronçons et de six  
t de la Loire. Elle traverse différents  
céréalière, des vignobles, la commune  
principalement au niveau de la



Au sein de la ligne apparaît le Viaduc des Noëls, une infrastructure  
historique (en rouge)

subsistent aujourd'hui. Cette traversée  
versée de deux axes de circulation, la  
à vélo. Elle met également en lumière  
lle traverse. Une particulièrement  
ns humaines, et une autre naturelle,  
es.



Coupe territoriale du tronçon détruit du viaduc au dessus de la Loire

# L'existant

## Refuges dans l'inaccessible



### Une porosité avec l'eau

Bien que particulièrement contrôlée, la berge de Vineuil conserve des berges sableuses. La limite avec l'eau est poreuse et affiche la caractéristique inondable du site.

### Une perspective rompue

Depuis, les piles aujourd'hui délaissées de tout aménagement, les perspectives vers le viaduc marquent la rupture de la départementale, et l'isolement du site.





## Le rythme des piles

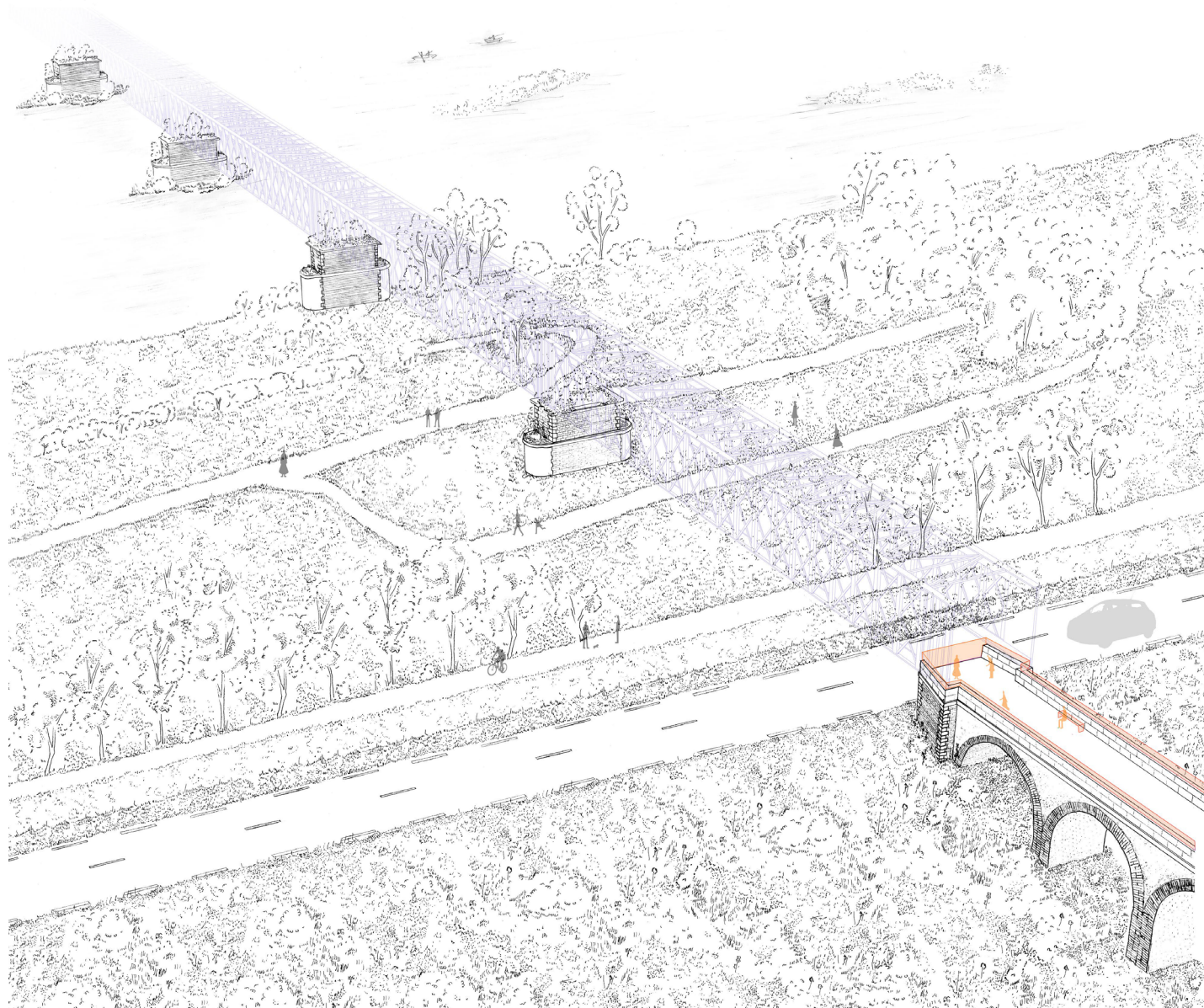
Distancée chacune de soixante mètres, ces piles viennent rythmer et donner une échelle au territoire Loiret qu'elles traversent.

## L'isolement avec la Loire

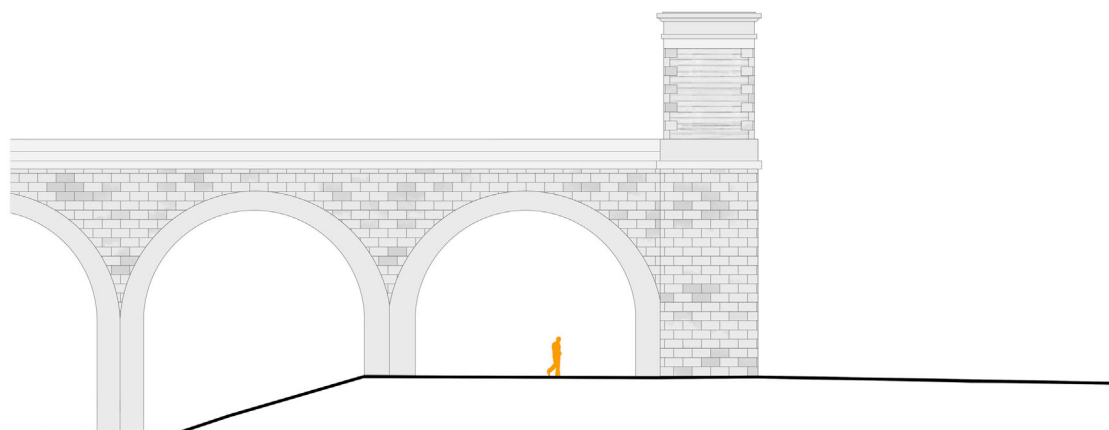
Si les berges créent un dialogue poreux avec l'eau, son accès n'est pas permis pour des raisons évidentes de sécurité. Visuellement la traversée est rompue par cette distanciation.

# Relevé analytique

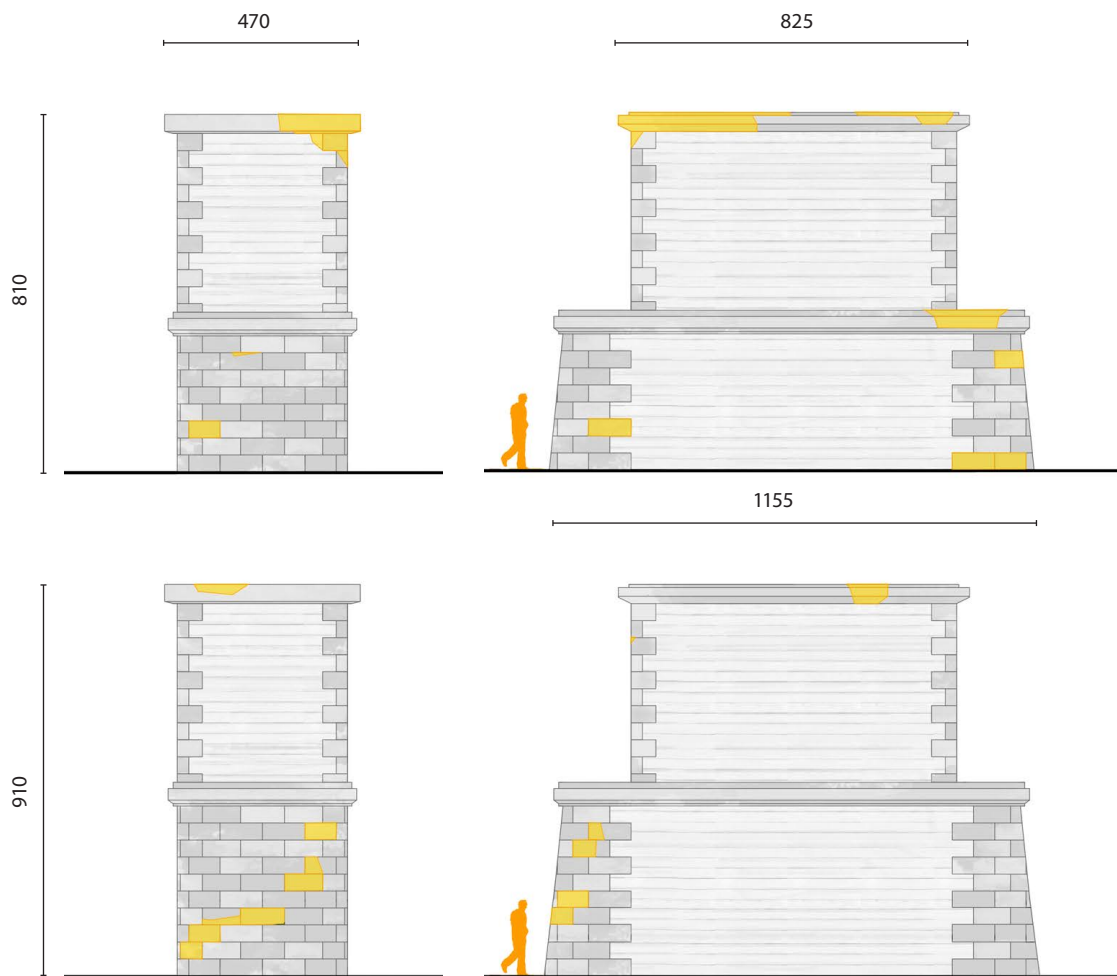
## Les ruines du Viaduc des Noël



Axonométrie du site, présentant son passé et les projets à venir.

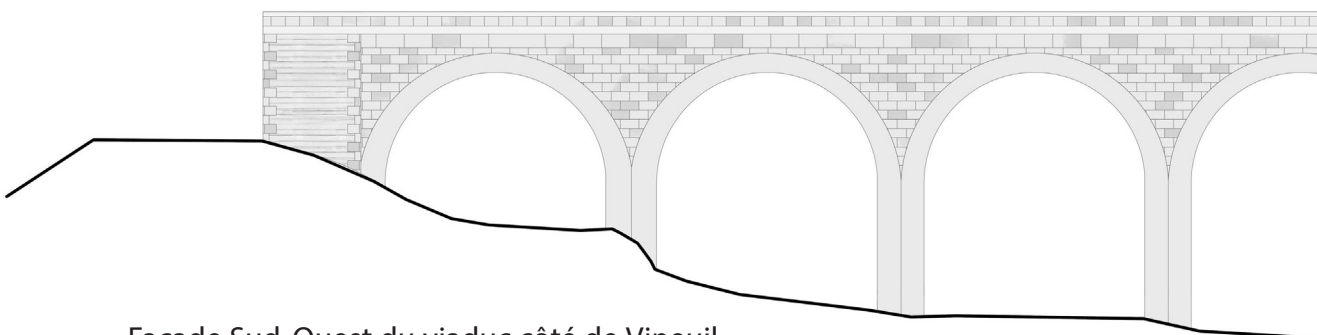


Façade Sud-Ouest du viaduc côté de la Chaussée-Saint-Victor



Façade Sud-Ouest et Sud-Est des deux piles présentes sur le site.

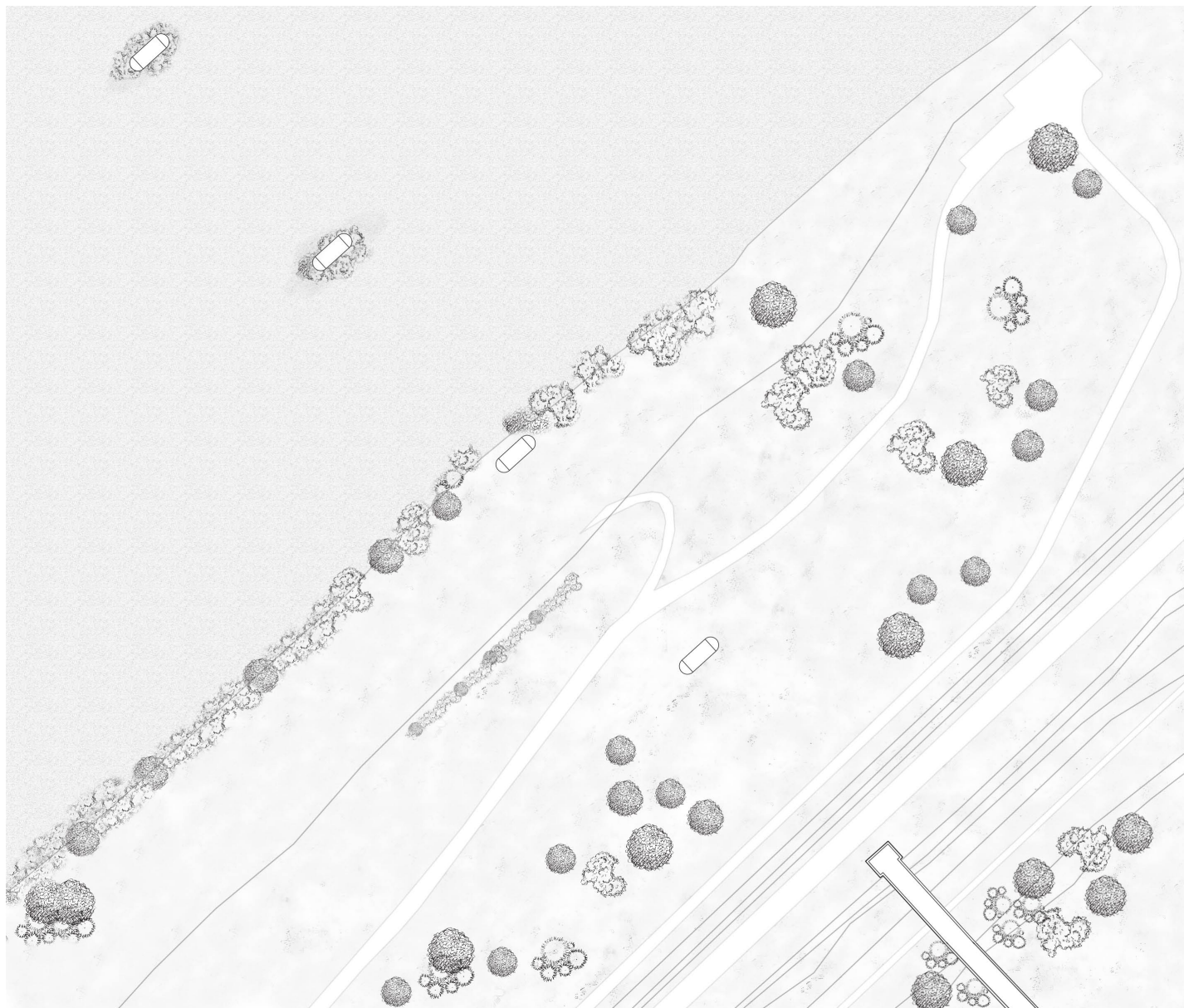
Les piles en pierres de taille présentes sur le site montent jusque plus de neuf mètres de haut. Elles sont composées de deux parties, une première aux côtés latéraux circulaires, et une seconde rectangulaire permettant de rejoindre la hauteur du tracé ferroviaire. De parts et autres de ces piles on retrouve les structures du viaduc, se différenciant par la finalité de leurs tracés.



Façade Sud-Ouest du viaduc côté de Vineuil

# Relevé analytique

Faune et flore de Loire



Erable



Amphibiens



Mammifères



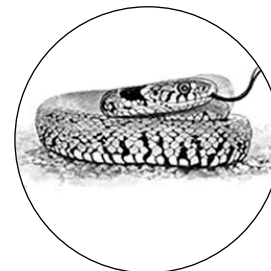
Lierre arborescent



Poissons



Reptiles



Platanes



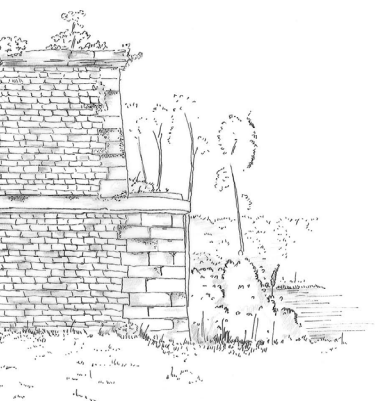
Insectes



Oiseaux

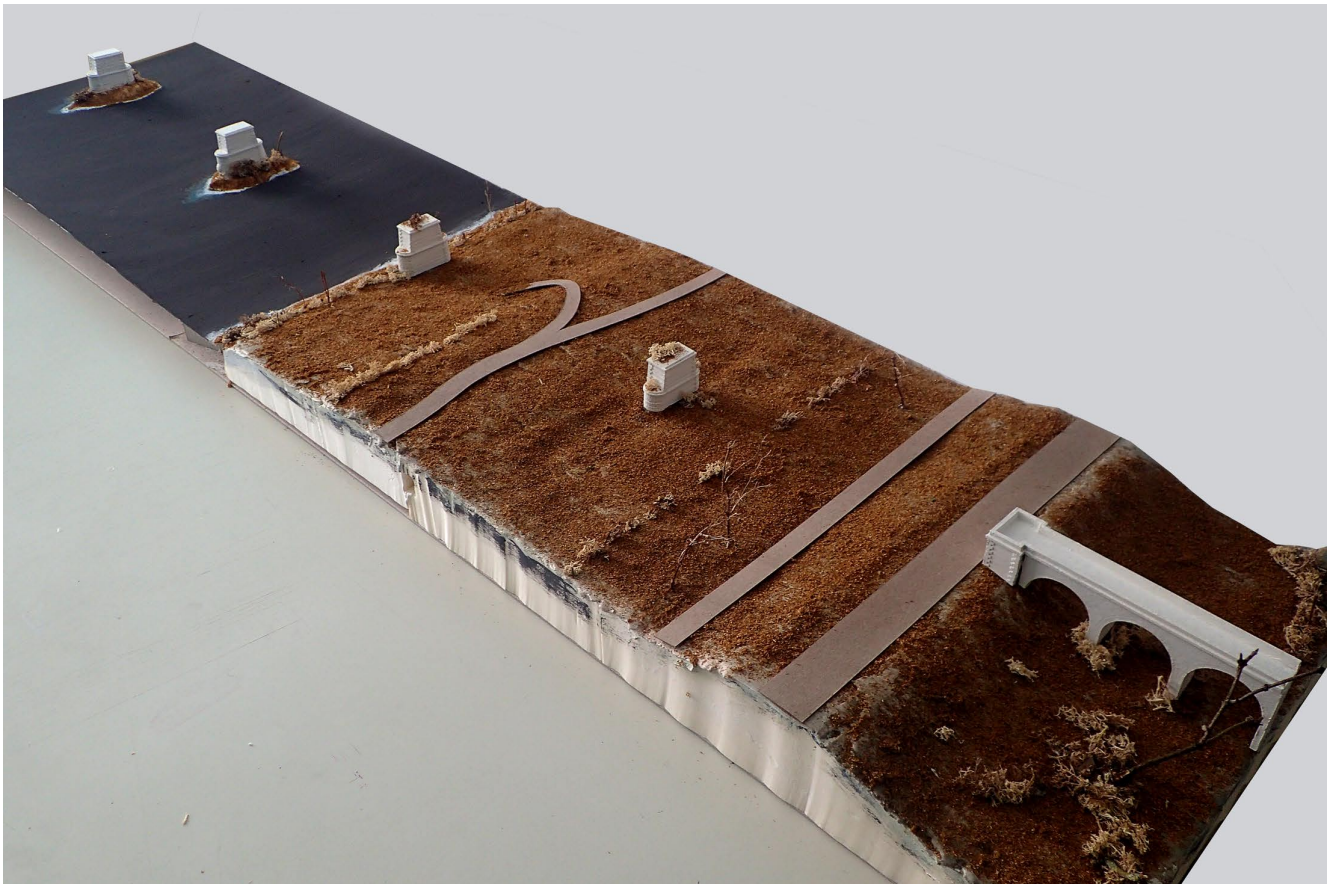


Sur les zones non accessibles du site, celui-ci a subi une forte reconquête du végétal. Principalement au niveau des berges et aux sommets des piles. La berge côté de la Chaussée-Saint-Victor, est elle largement plus riche en terme de biodiversité. On y retrouve un grand nombre d'espèces propres aux territoires de Loire.



# Relevé analytique

Les outils

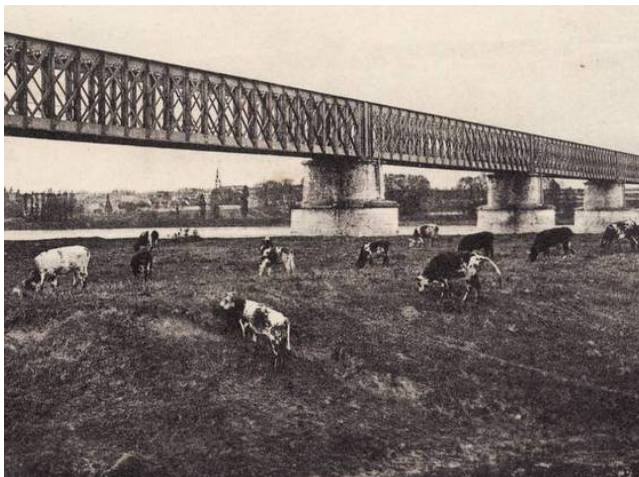




# Historique

## 1868

La section de Villefranche-sur-Cher à Romorantin longue de près de cinquante kilomètres est concédée à la Compagnie du chemin de fer de Paris à Orléans par une convention signée entre le Ministre des travaux publics et la Compagnie le 26 juillet 1868. Cette convention est approuvée par décret impérial à la même date. Elle a été ouverte à l'exploitation en 1872.



## 1884

Dès le 13 octobre 1883, la ligne était ouverte à l'exploitation entre Romorantin et Vineuil - Saint-Claude. La section de Romorantin à Blois est concédée par l'État à la Compagnie du chemin de fer de Paris à Orléans par une convention signée entre le ministre des Travaux publics et la compagnie le 28 juin 1883. L'ouverture à l'exploitation de la section entre Vineuil - Saint-Claude et Blois a eu lieu le 31 octobre 1884.



## 1944

Durant la seconde guerre mondiale, la traversée de la Loire de la ligne est bombardée et détruite. Le trafic est totalement interrompu, la ligne est déclassée, puis partiellement déposée.







## Aujourd'hui

Aujourd'hui la partie du viaduc au niveau de la commune de Vineuil fait l'objet d'un projet d'aménagement visant à réaliser une traversée en son long. Malheureusement cette balade aboutira à un belvédère donnant sur la départementale.

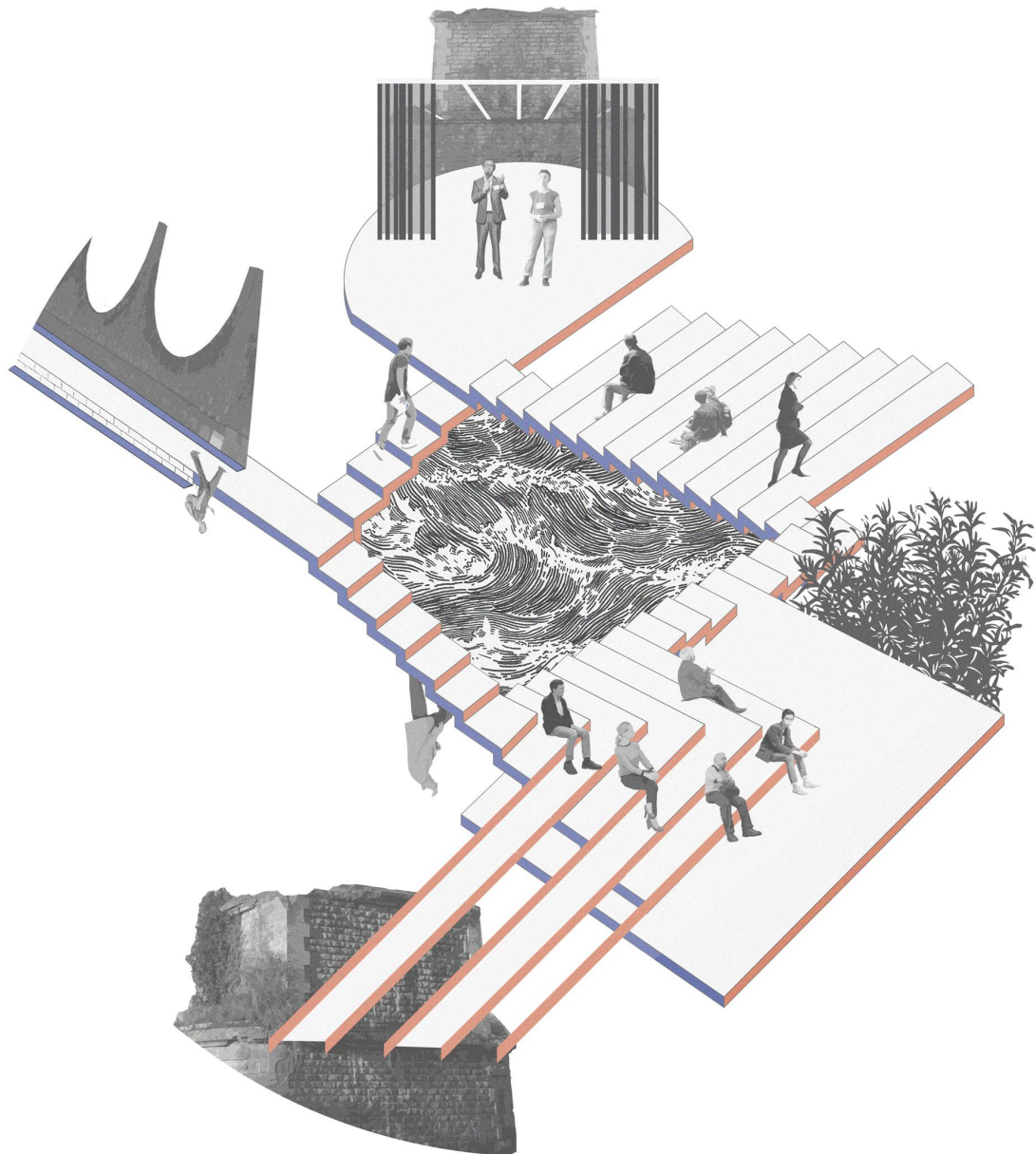


II.

# Intentions



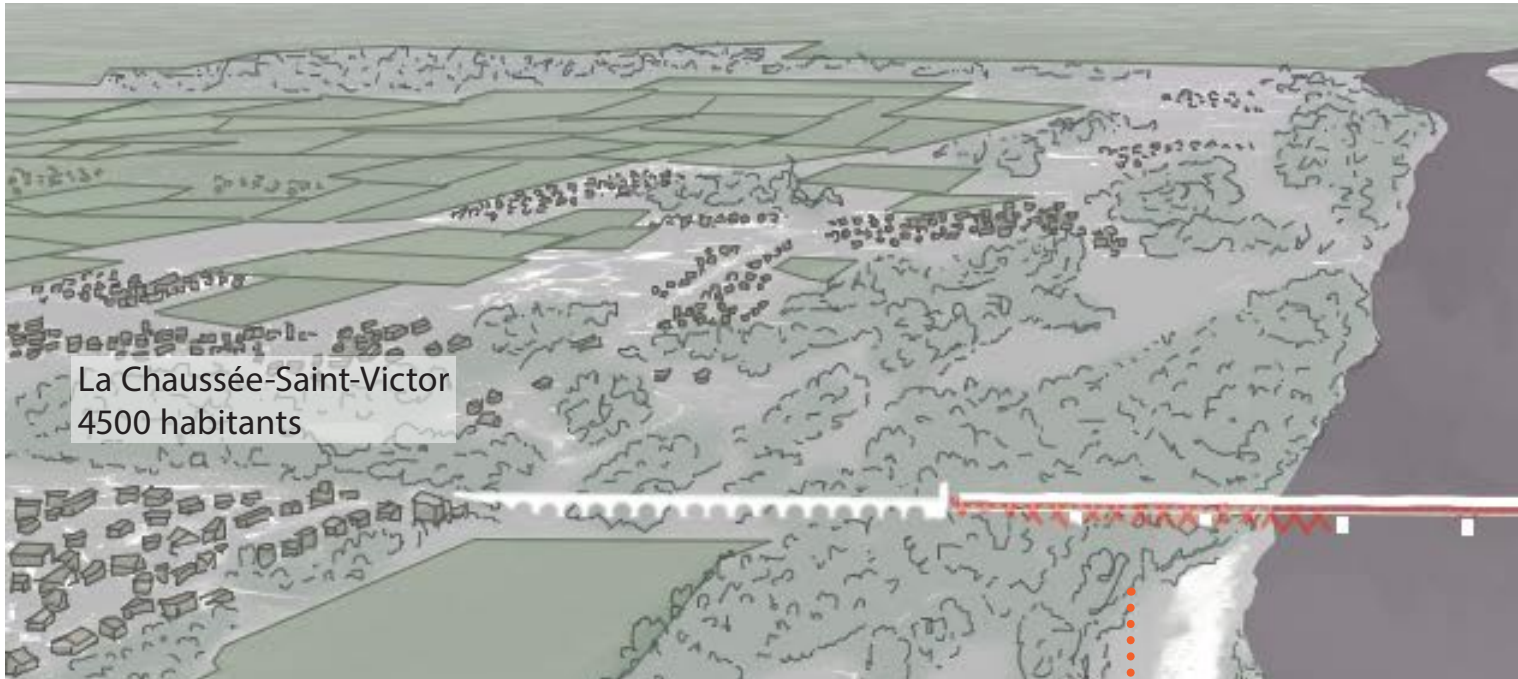
# Problématique



**F**ranchir  
**P**arcourir  
**S**ensibiliser

Le premier enjeu du projet réside dans le franchissement de la Loire par la reconstruction du tracé initial de la ligne de chemin de fer et son intégration matérielle et visuelle avec celui existant. C'est ensuite par le parcours architecturale au sein de cette infrastructure que le projet doit parvenir à répondre à l'enjeu de sensibilisation lié programme. Celui-ci doit permettre aux représentants de prendre en main les outils et problématiques du vivant, le tout au sein de ce nouvel espace démocratique..

# Figure territoriale



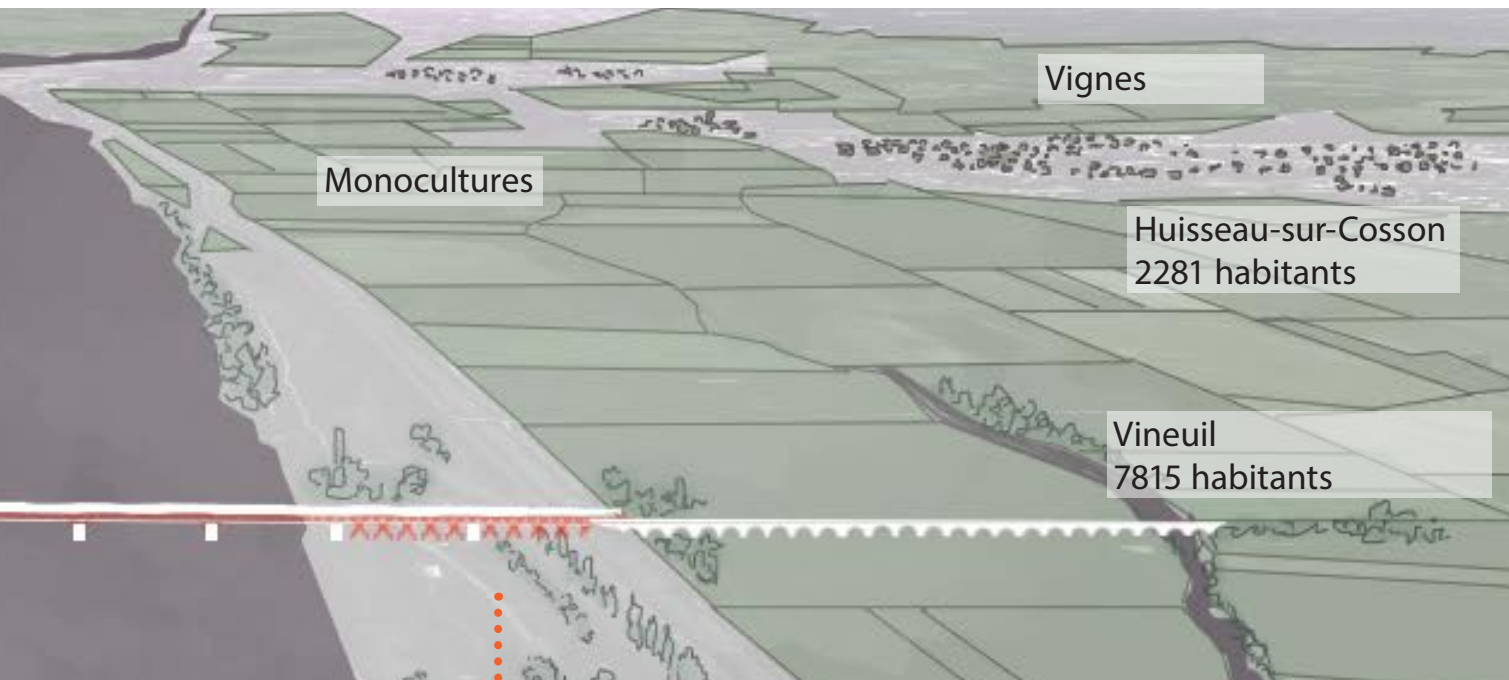
Le tracé historique encore présent du viaduc vient d'ores et déjà par son franchissement parcourir une pluralité de territoires participant à l'état du territoire de Loire. Le long de ses cinq kilomètres, ce tracé traverse des communes rurales, des espaces de monoculture céréalières, des vignobles, des cours d'eau, ou encore des espaces encore naturels. En reconstituant la partie détruite du viaduc, ce projet vient définir une nouvelle forme de circulation au sien de ce territoire.

A l'échelle de la parcelle. Celui-ci vient traverser les trois écosystèmes des loges, la canopée, les berges, et l'eau.

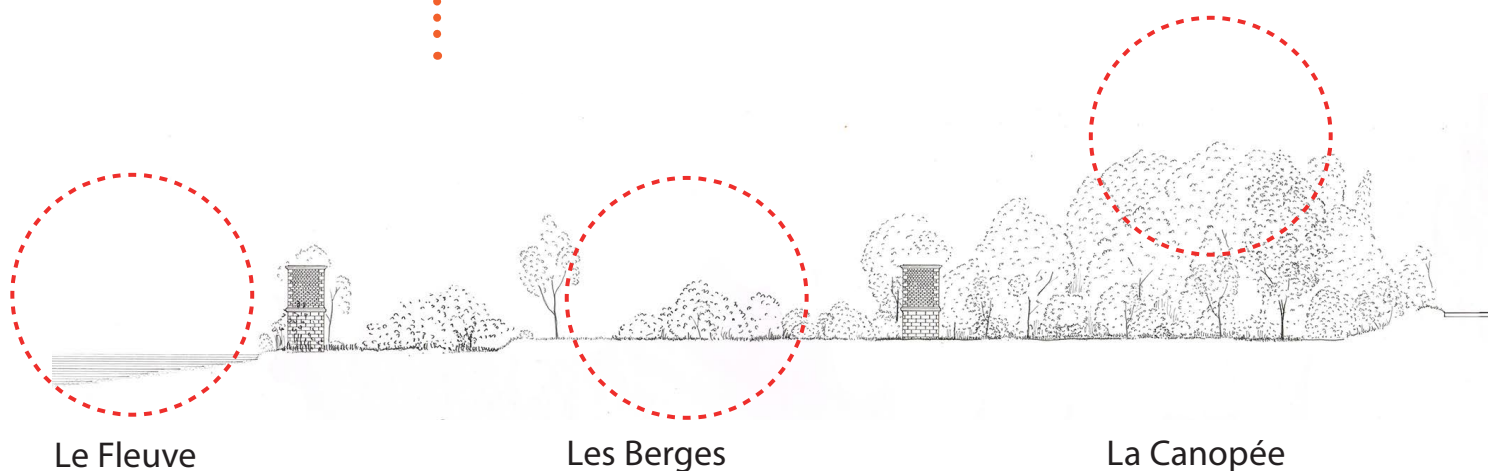
Ce projet s'inscrit comme une ligne dans le territoire, reprenant son rôle d'infrastructure dédiée à la circulation, cette fois piétonne.



Côté Chaussée-Saint-Victor, les berges sont particulièrement libérées de tout aménagement urbain. On y retrouve donc une pluralité d'écosystèmes propres aux territoires de Loire.



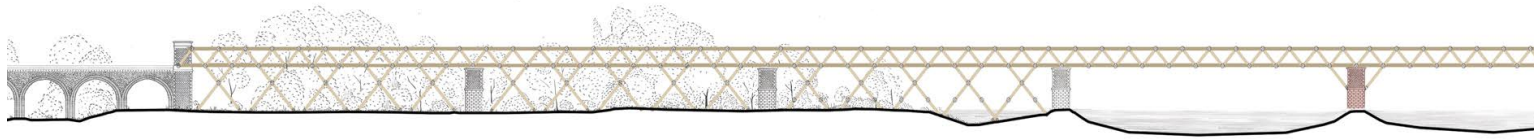
Le projet s'intègre dans une volonté de ré-écriture du tracé initial de la poutre Warren



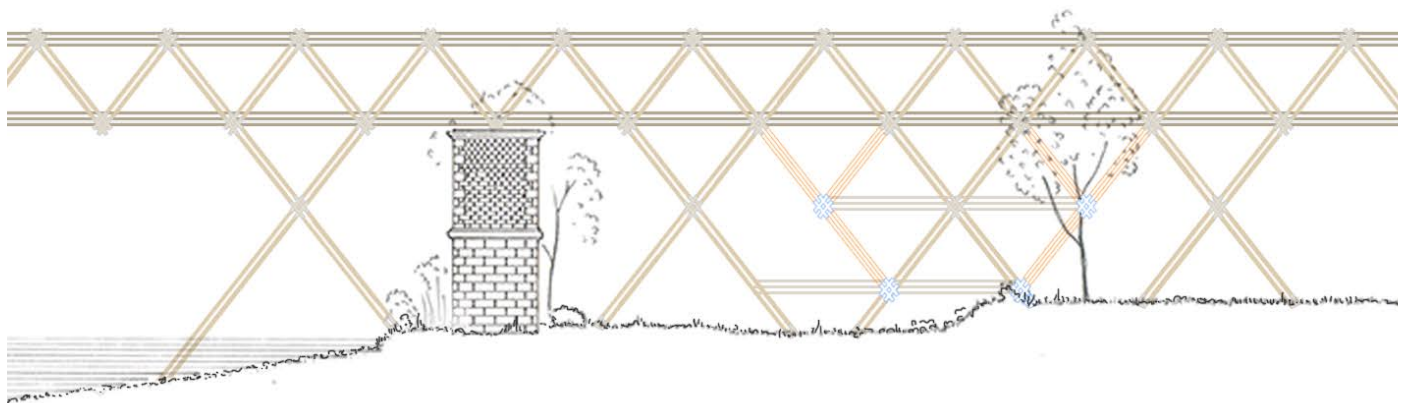
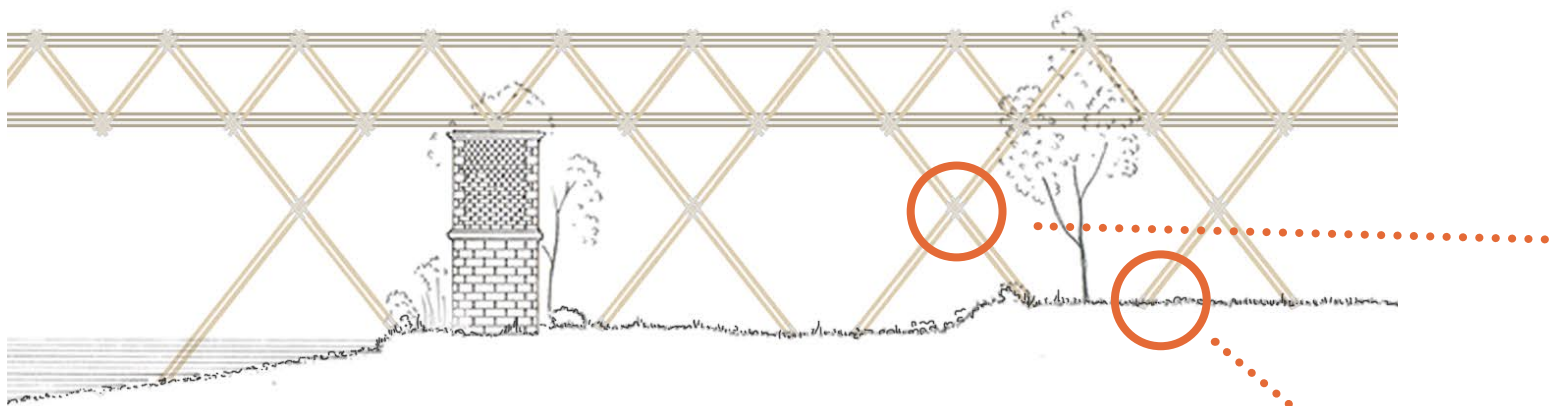
Côté Vineuil, on observe un territoire particulièrement contrôlé et adapté aux besoins humains. Le projet visera à venir y revaloriser trois entités de ce territoire, le milieu aquatique, les berges, et la canopée

# Principes structurels

## Les berges



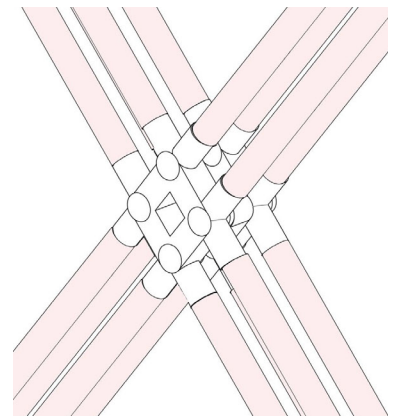
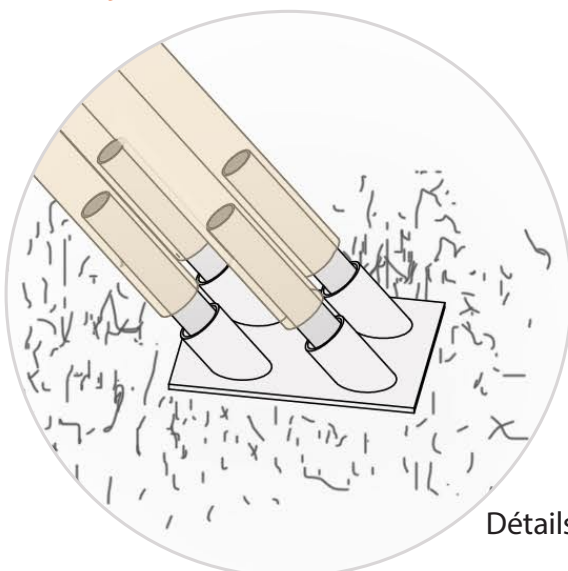
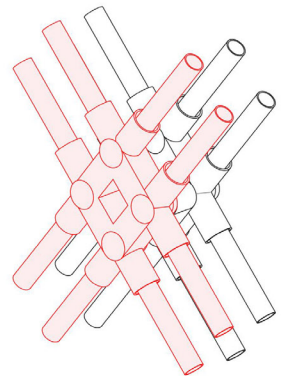
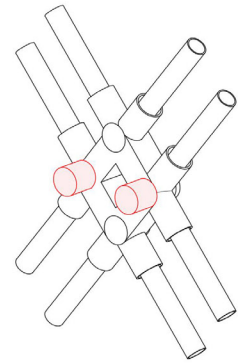
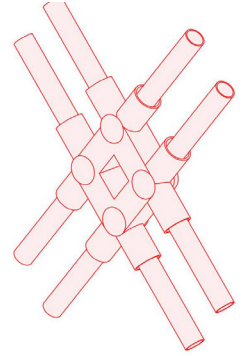
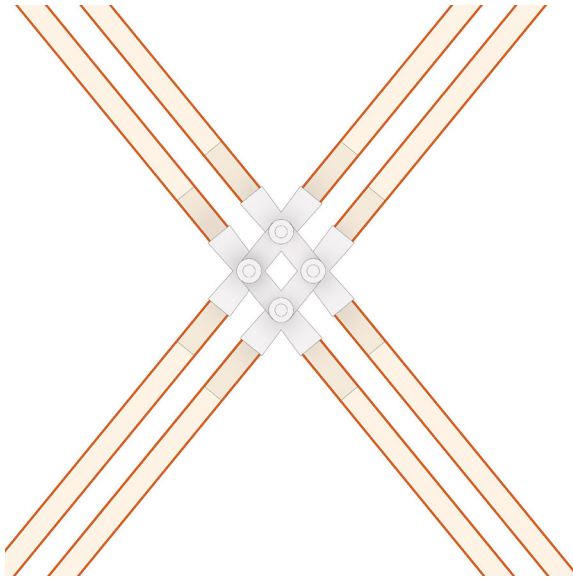
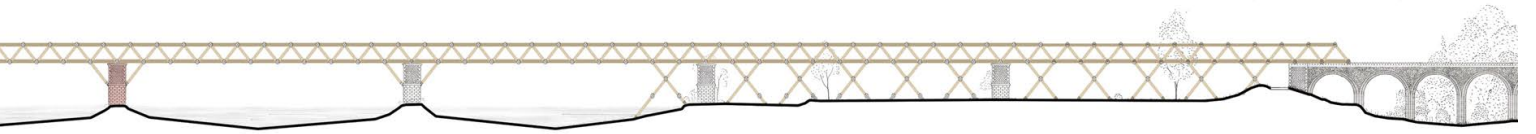
Coupe longitudinale du site



Nous faisons le choix ici de mettre en oeuvre et de valoriser un matériau précis, le bambou. En utilisant des assemblages métalliques, la structure apparaît comme une ré-écriture de la poutre warren, le tout en profitant des qualités structurelles de ce matériau aussi appelé « l'acier bio sourcé ».

Ces assemblages permettent une adaptabilité de la structure, et permet ainsi de progressivement transformer la treillis en une forme d'échafaudage habité.

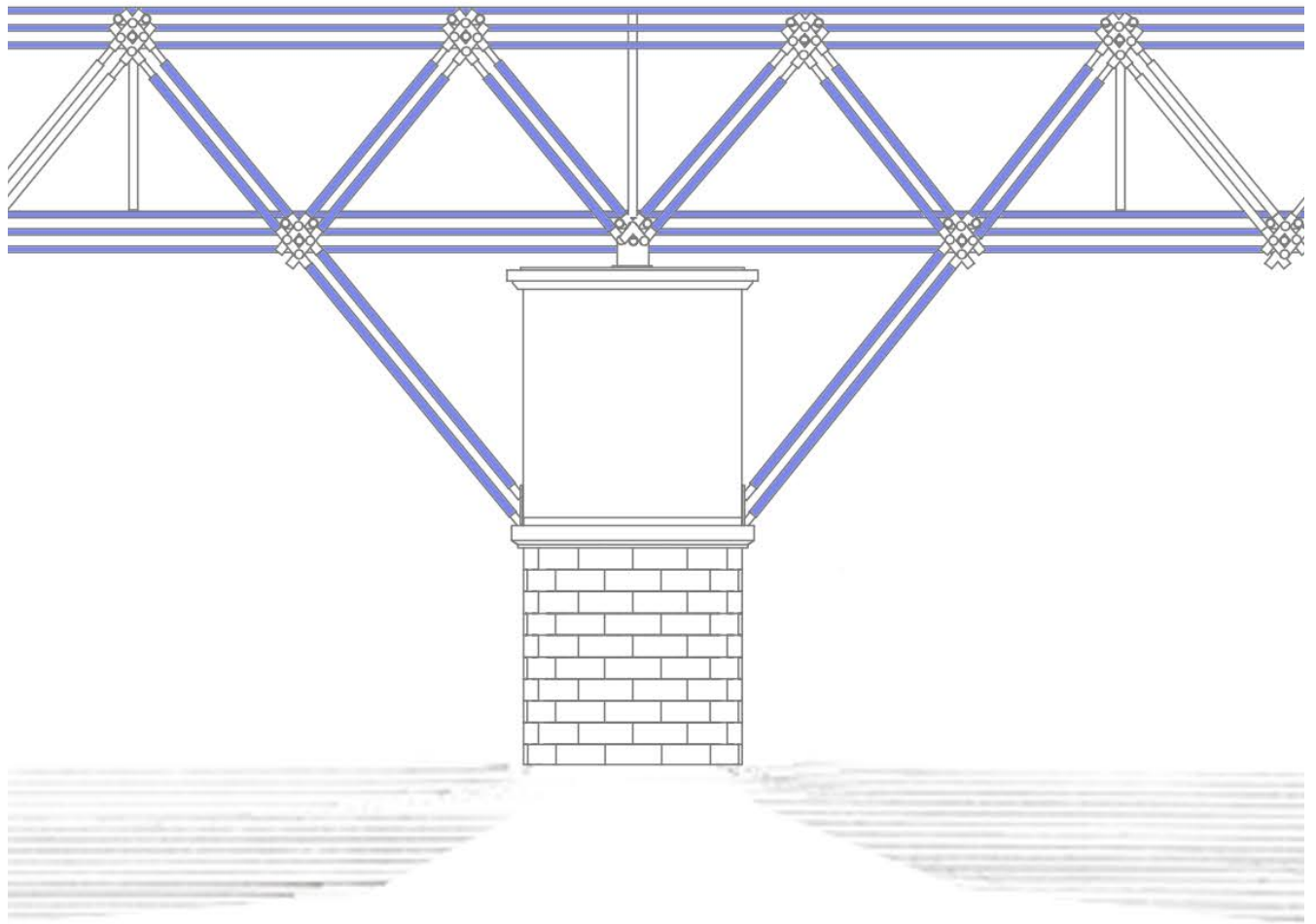




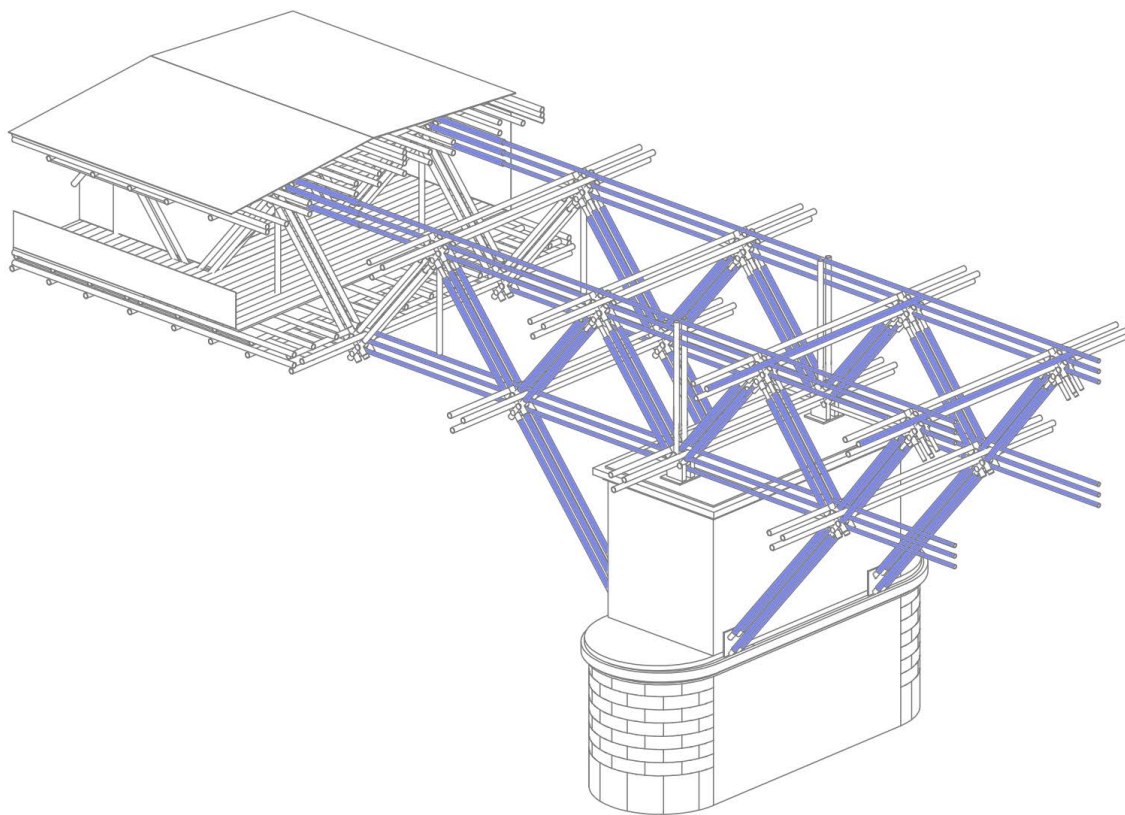
Détails des fondations

# Principes structurels

## La Loire

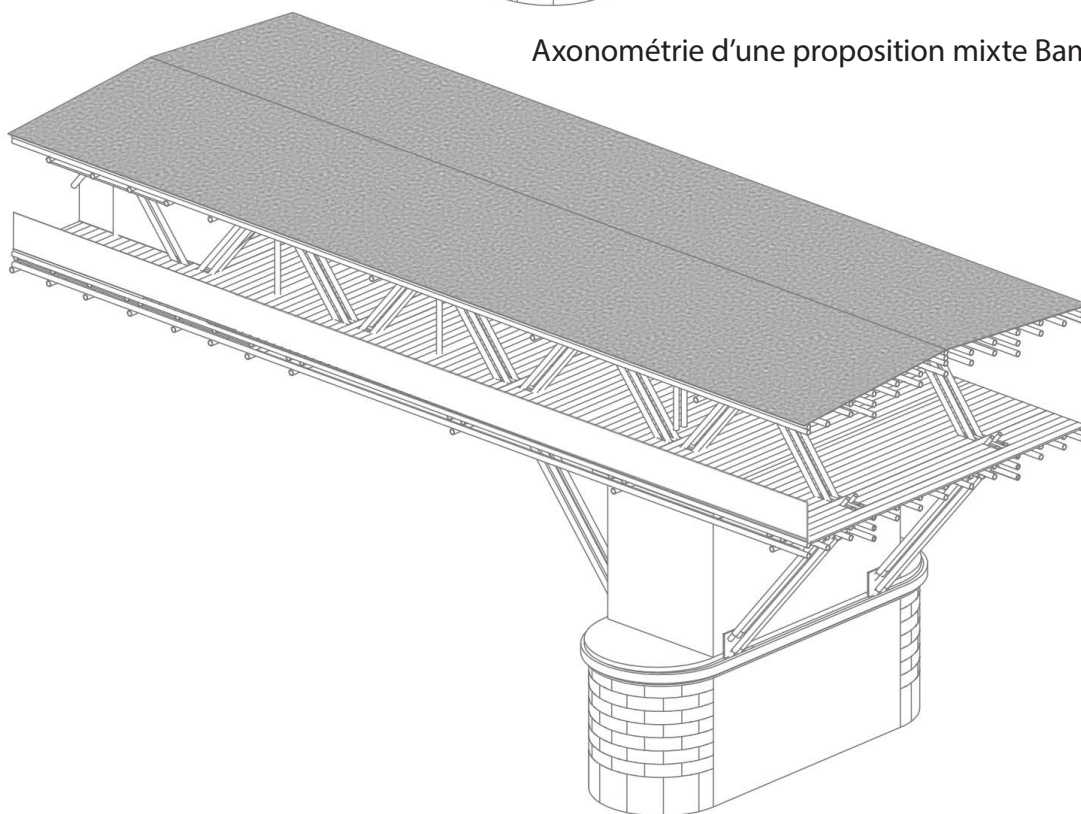


Si les qualités structurelles du bambou permettent son application au niveau des berges, il ne semble pas être adapté aux traversées de 64m entre chaque pile au niveau de la Loire. Nous avons donc imaginé une structure mixte pour ces tronçons du projet. Ainsi pour les parties supérieures et inférieures de la treillis nous utiliserons un acier tubulaire s'intégrant visuellement avec le reste du projet. Les diagonales entourant la pile sont également en acier, de manière à renforcer la structure en ce point. Toutefois, la problématique principale associée à l'utilisation de ce matériaux n'est pas de réaliser un projet dévoilant l'ampleur de ses capacités structurelles, mais davantage comment des assemblages précis peuvent faire disparaître toute forme de connotations à une architecture vernaculaire.



■ Acier tubulaire

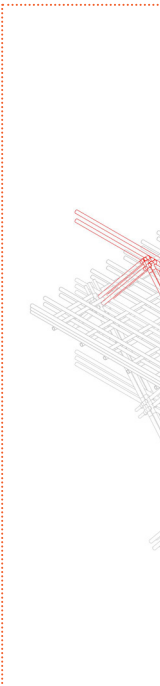
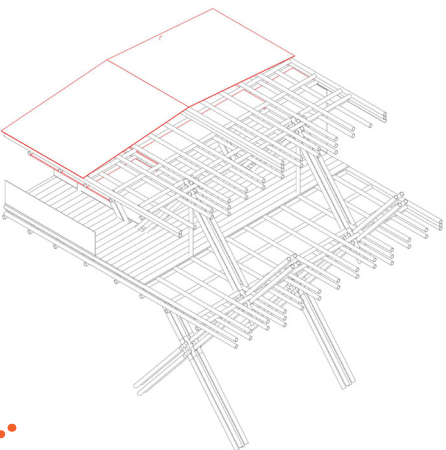
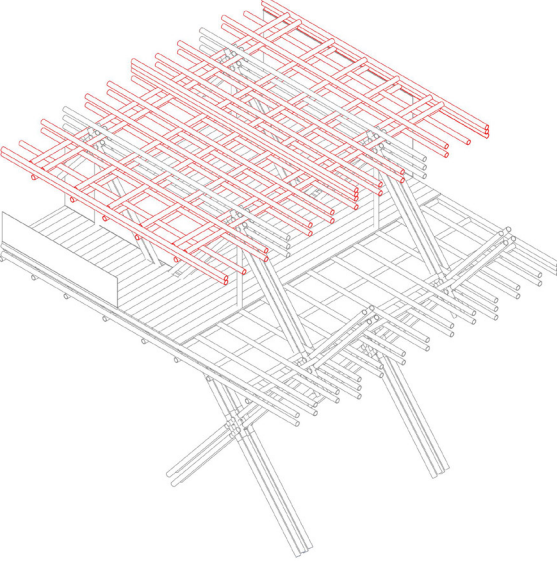
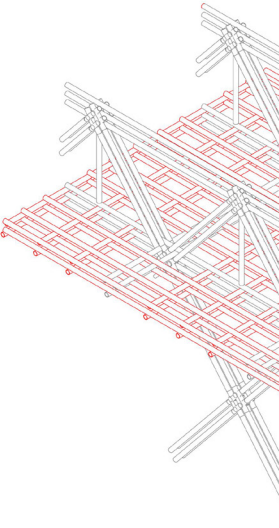
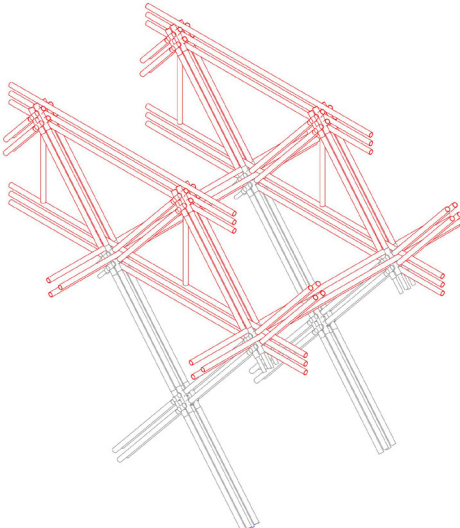
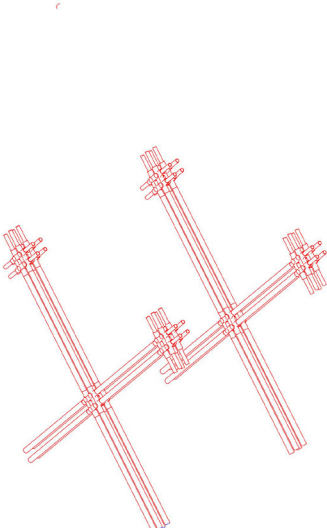
Axonométrie d'une proposition mixte Bambou-Acier tubulaire

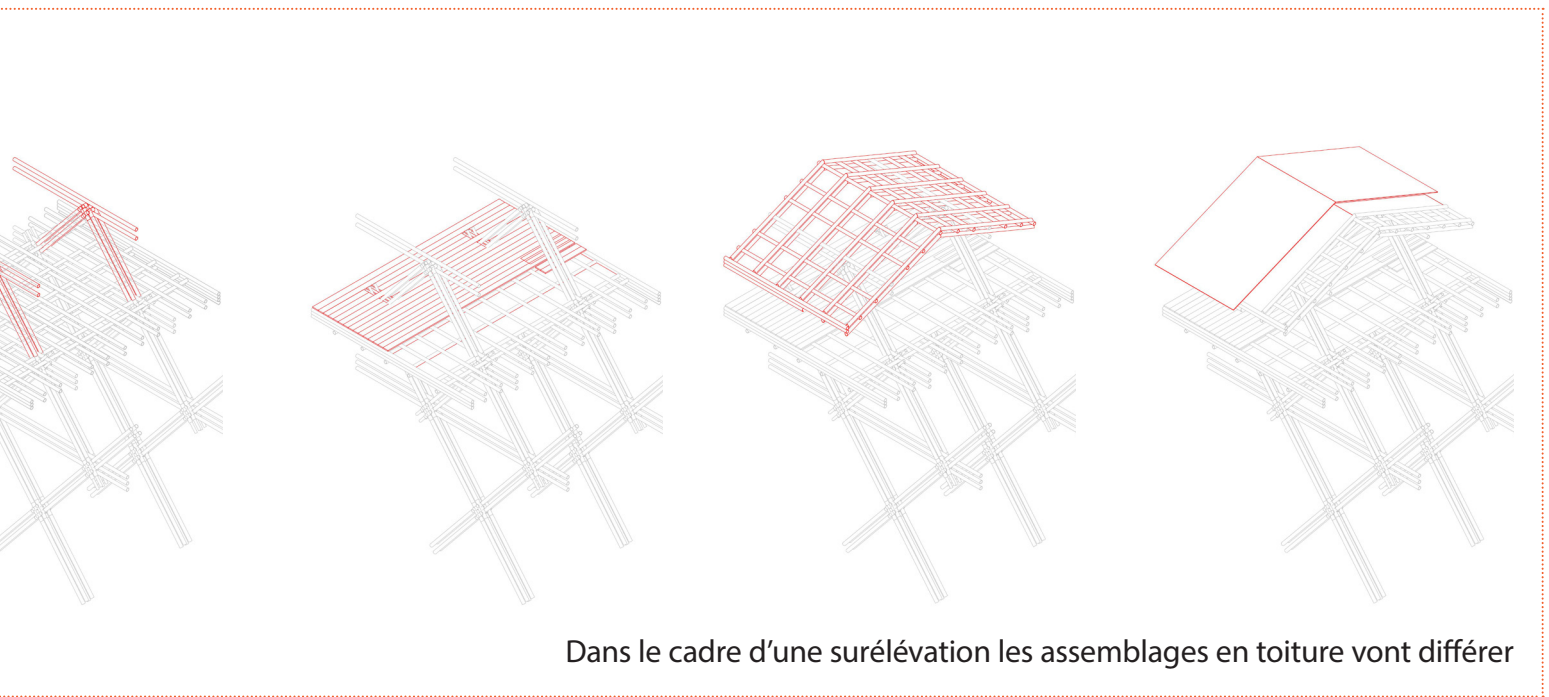
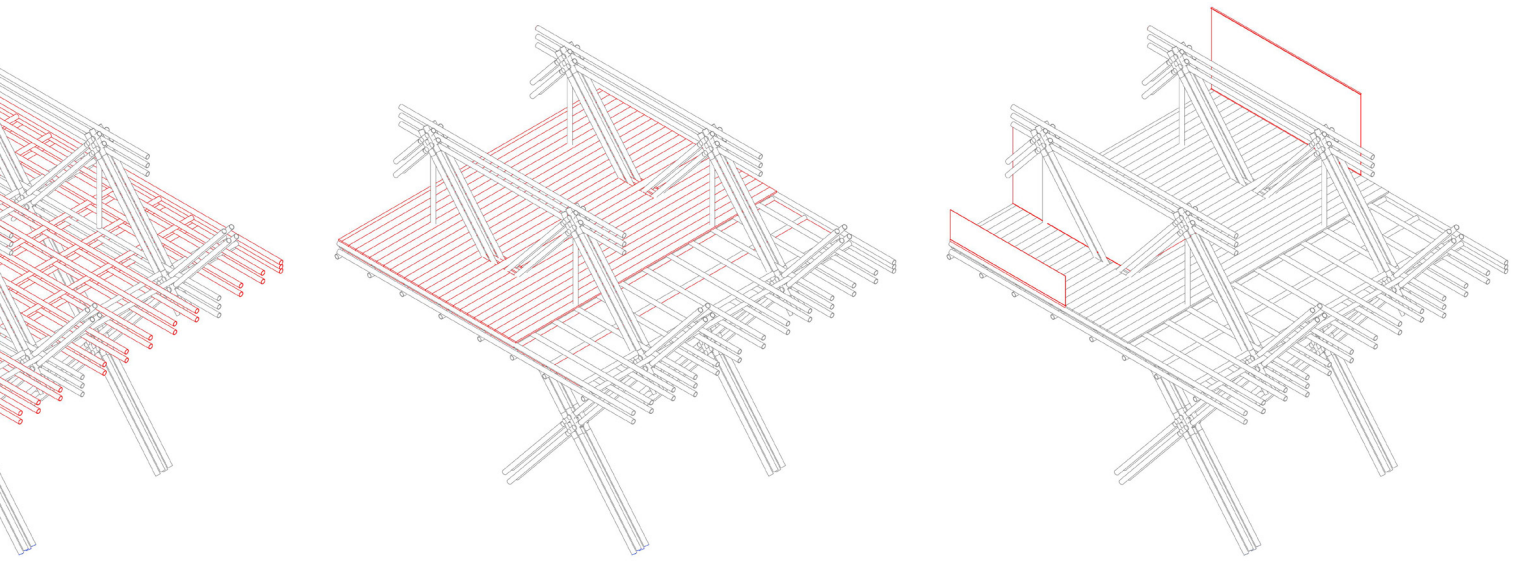


Axonométrie du projet au niveau de la traversée

# Principes structurels

## Assemblages





Dans le cadre d'une surélévation les assemblages en toiture vont différer

# Figure Programatique

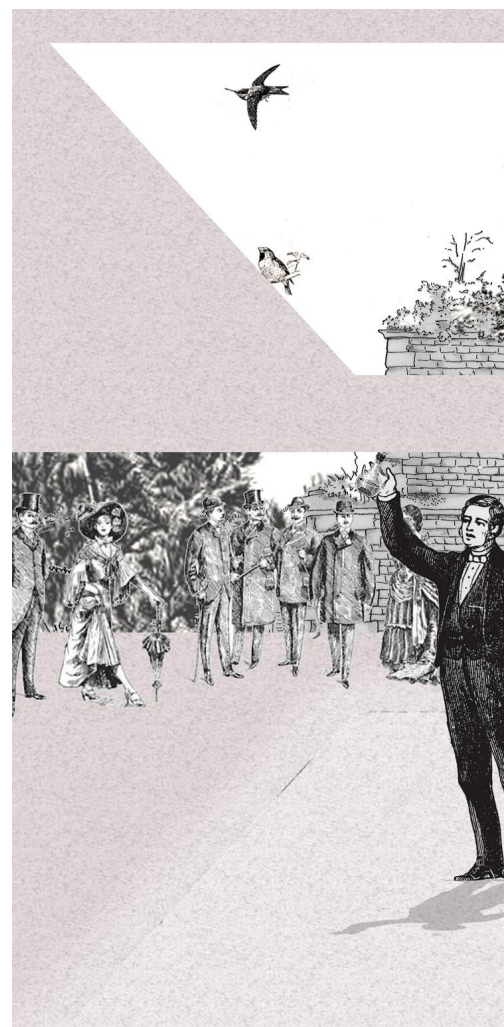
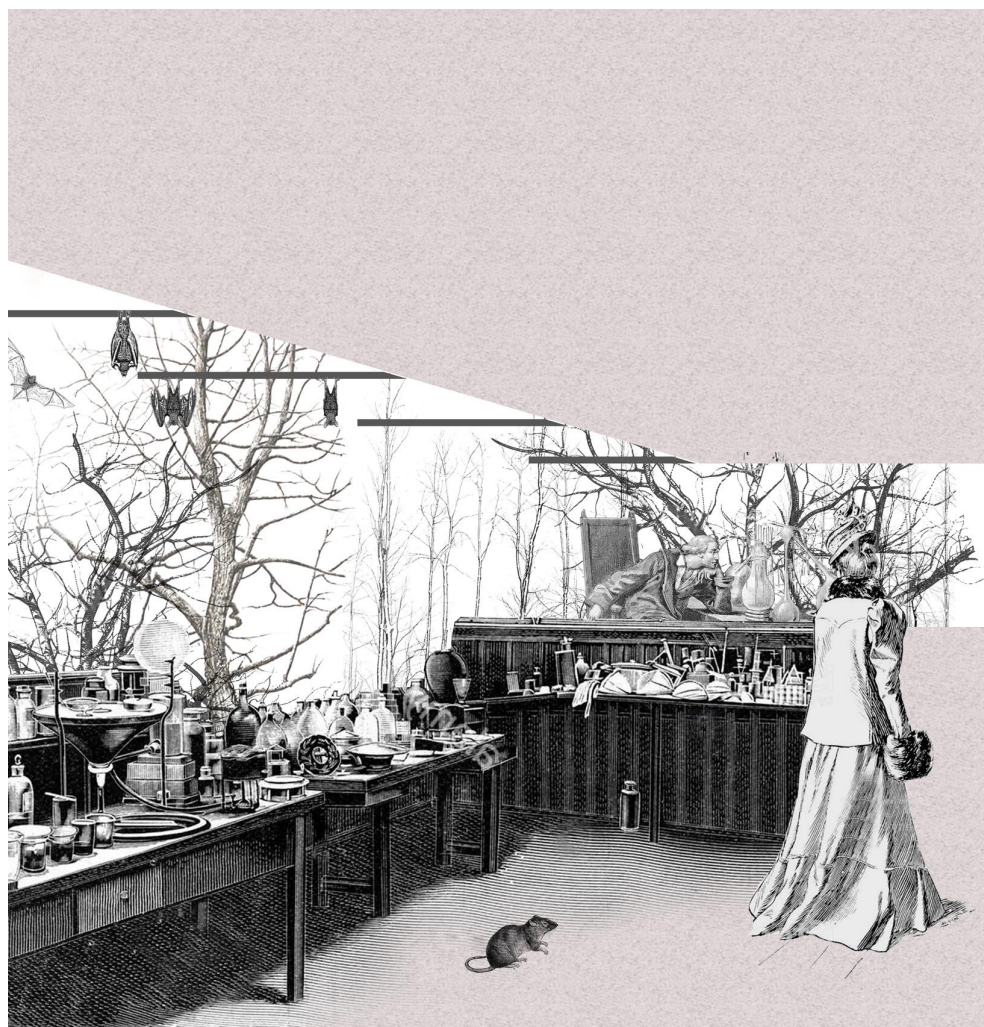
## Représenter des entités non humaines

Ce projet fait suite aux délibérations ayant eu lieu cette année au sujet de la mise en place d'un Parlement de Loire. Ce projet politique a pour ambition de donner une représentation légale à une entité non-humaine, ici les territoires vivants et non-vivants traversés par la Loire.

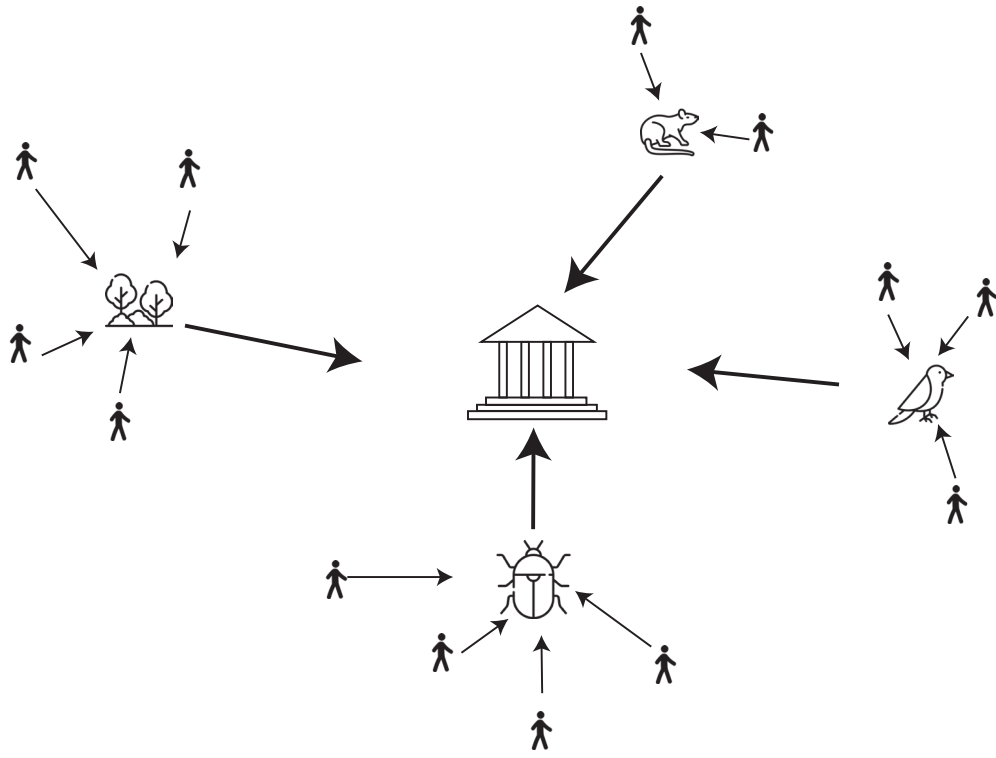
Ce projet serait une représentation physique de ce parlement, un lieu de débat, de prise de décisions et de rencontres à la fois institutionnel et non-institutionnel.

Pour répondre à cela, le projet se constitue de trois loges, ou chambres, associée chacune à un écosystème précis de la Loire, et de l'espace parlementaire permettant de croiser les problématiques de ces acteurs non humains.

Chaque loge s'intègre dans une triple temporalité. La première est celle de la recherche. Ces loges doivent ainsi pouvoir accueillir des espaces de laboratoires d'étude du vivant. Ensuite par des dispositifs scéniques et des espaces de réunion, les chercheurs vont exposer les résultats de leurs recherches aux représentants. Enfin, l'été venu, ces espaces peuvent être conquis par de nouveaux acteurs, artistes, profitant du potentiel scénique de ces espaces.



Lieu d'étude



Lieu de débat



Lieu de vie

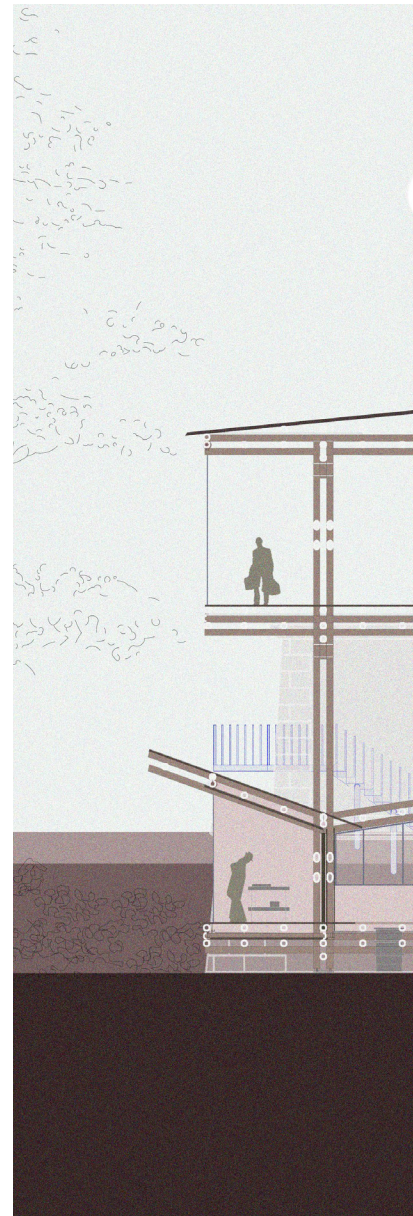
# Figure Programmatique

## Représenter des entités non humaines

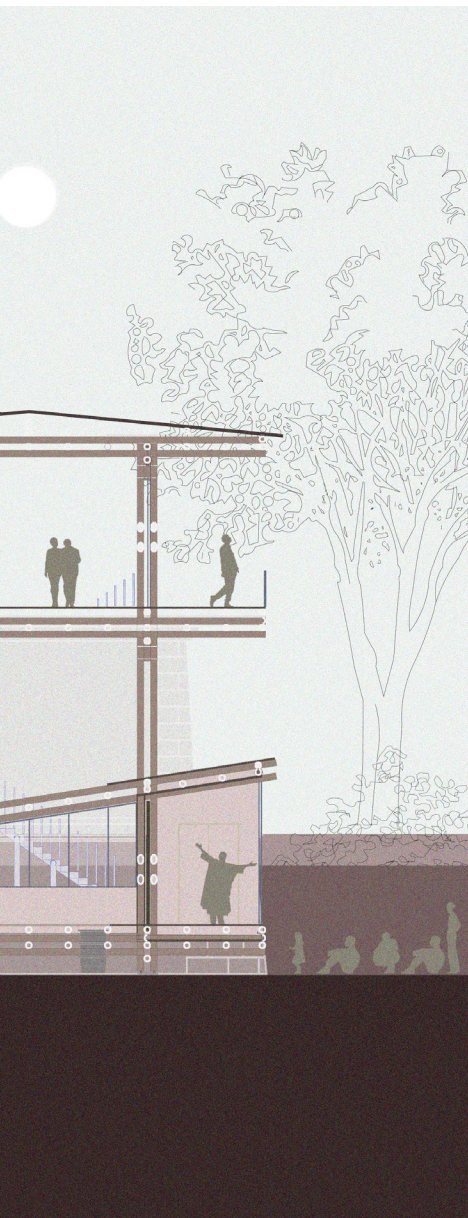
L'emplacement de ces loges va être directement en lien avec les capacités et possibilités spatiales de la structure. Ainsi nous viendrons dessiner trois loges, consacrées à trois écosystèmes, la canopée, les berges, et le fleuve comme milieu aquatique. Ces espaces viennent s'installer au dessus, et en dessous de la circulation publique et offre de nouvelles manières, spécifiques, d'observer et d'interagir avec ces écosystèmes.



La Canopée







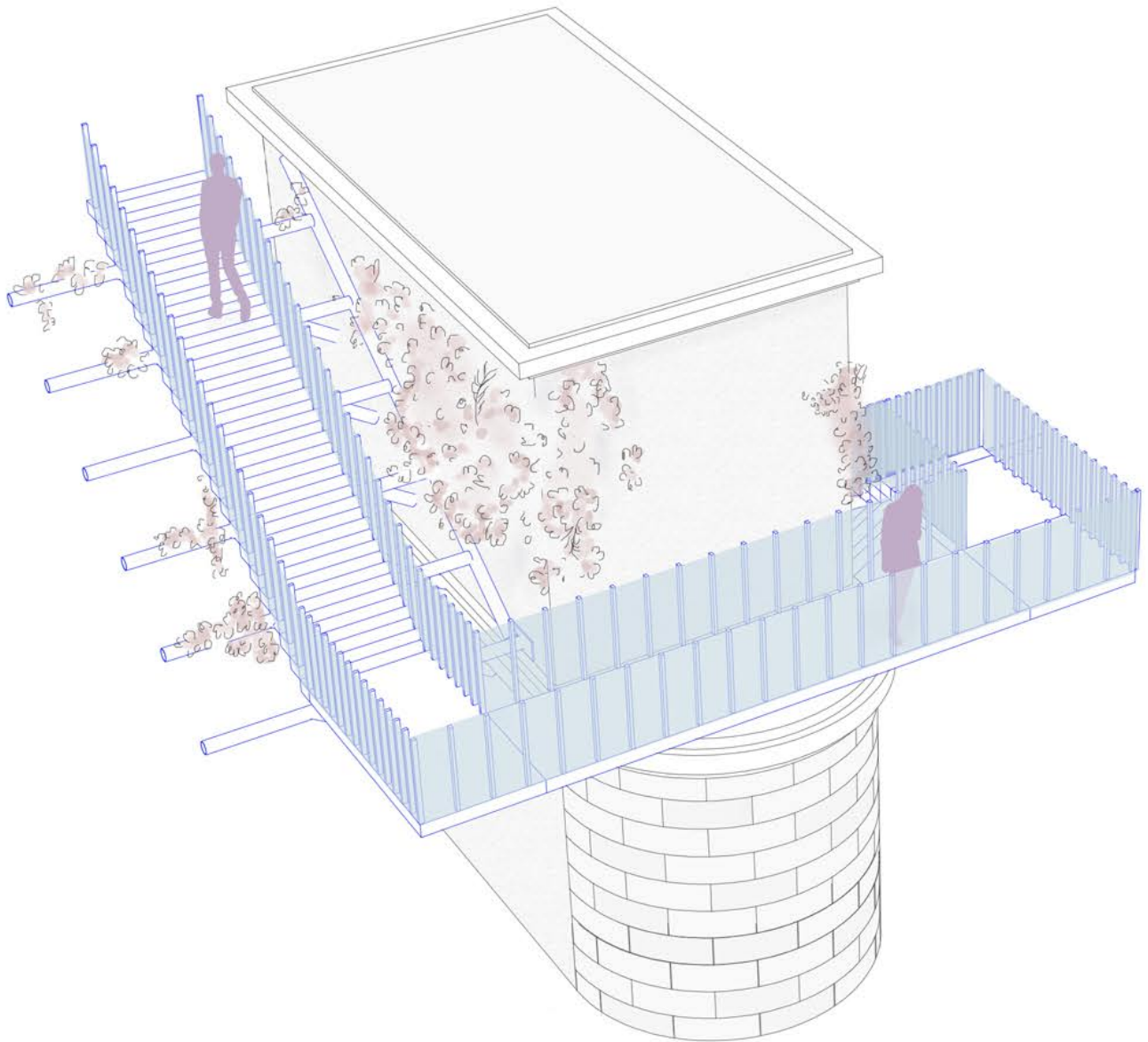
Les Berges

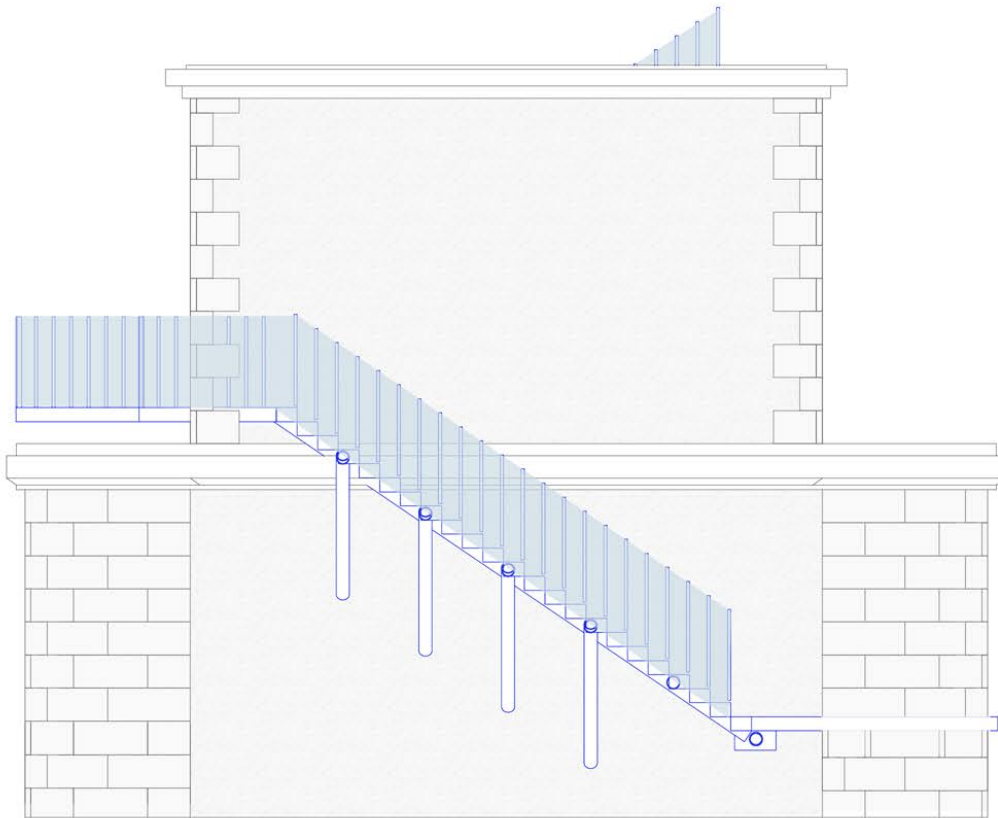
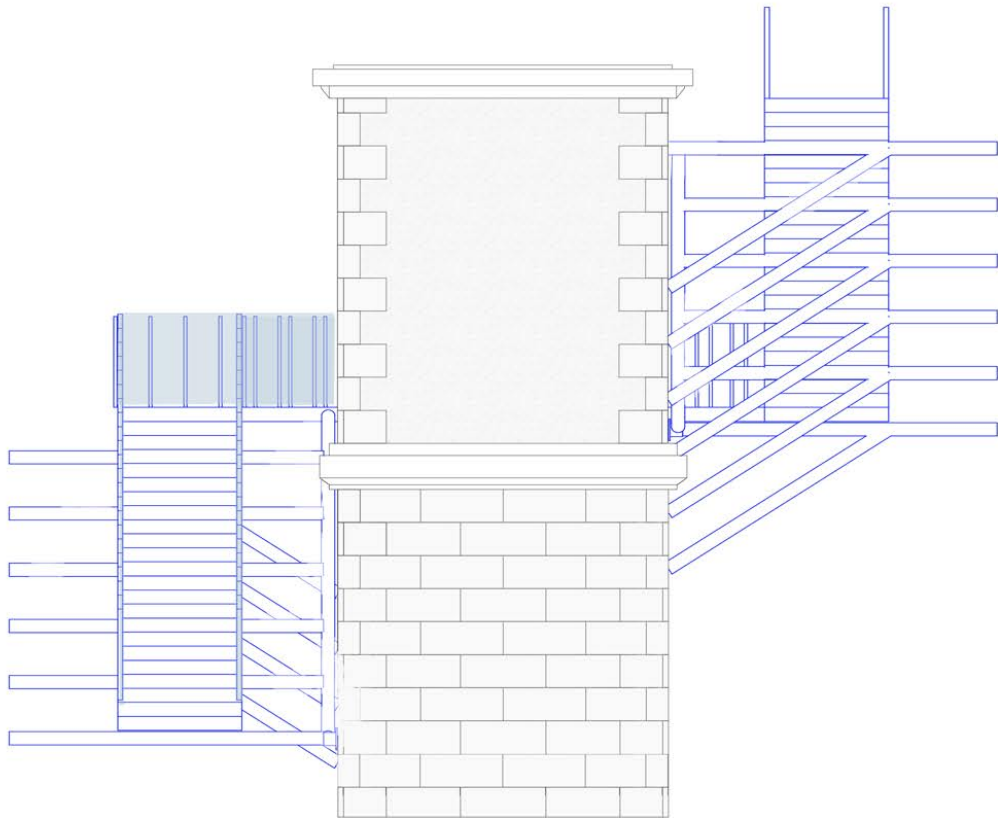


Le Fleuve

# Circulation et rapport à l'exis

Ces loges se situant de parts et autres de la circulation piétonne comprise dans la treillis de bambou, la question de la circulation verticale est primordiale dans ce projet. Si la structure utilise les capacité sstructurales de l'existant, la circulation utilise ici sa présence architecturale. Ainsi chaque pile apparaît comme une pause au sein de la circulation piétonne, offrant la possibilité de descendre ou de monter vers de nouveaux milieux. Les assemblages entre le bambou et les piles étant en métal au sein du projet, nous faisons le choix d'une structure métallique pour la circulation. Elle apparaît ainsi comme un élément à part entière enveloppant les piles, et permettant de conserver la reconquête végétale présente sur les piles.

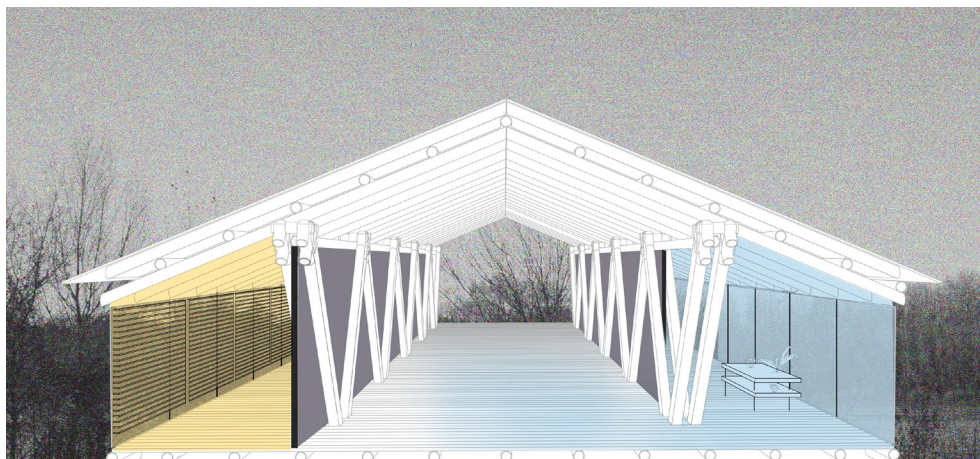
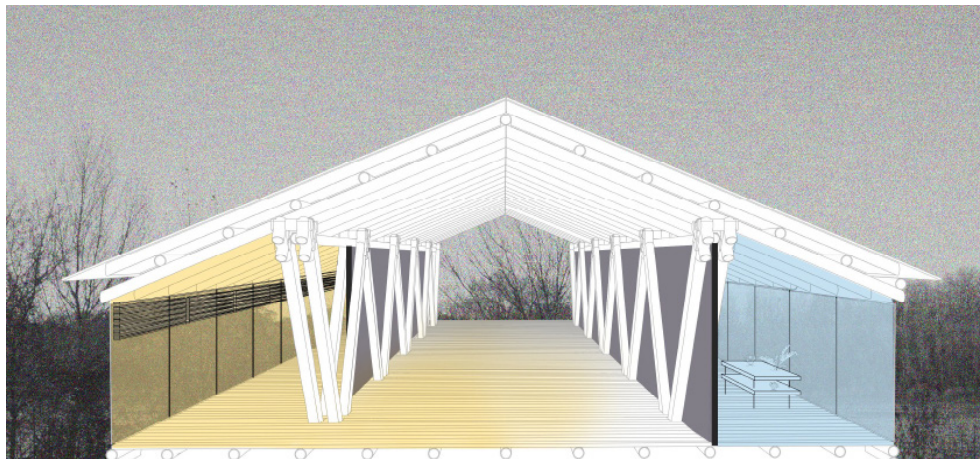
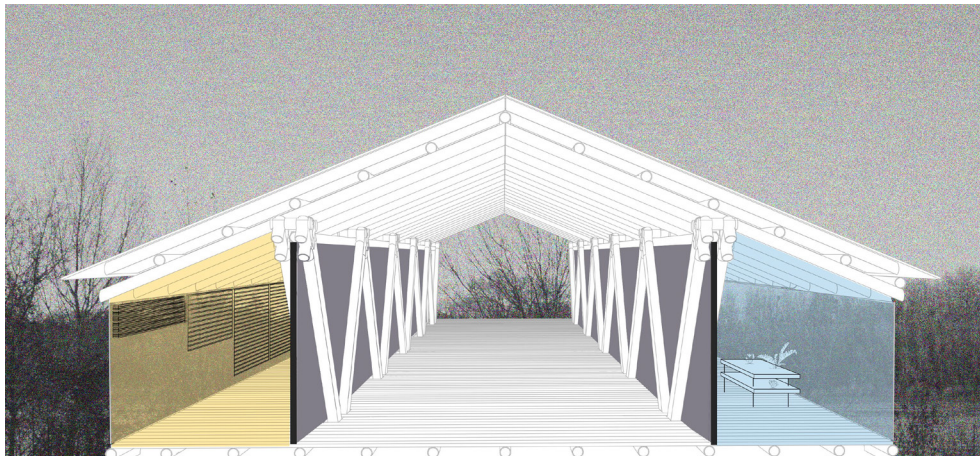




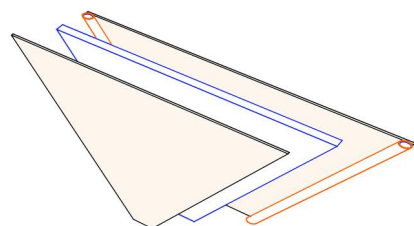
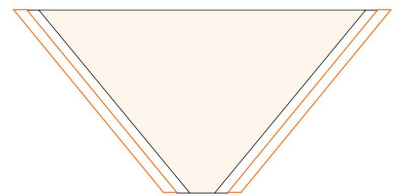
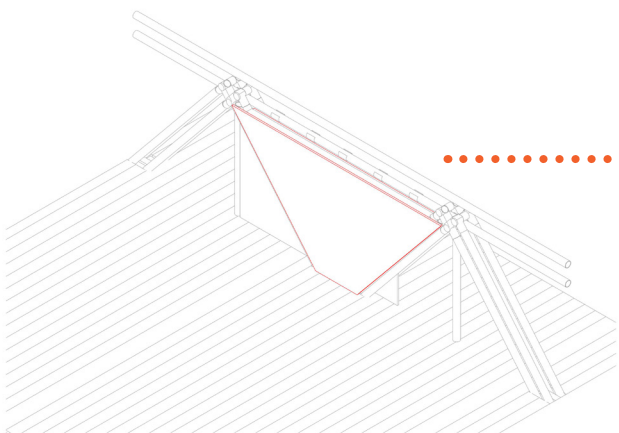
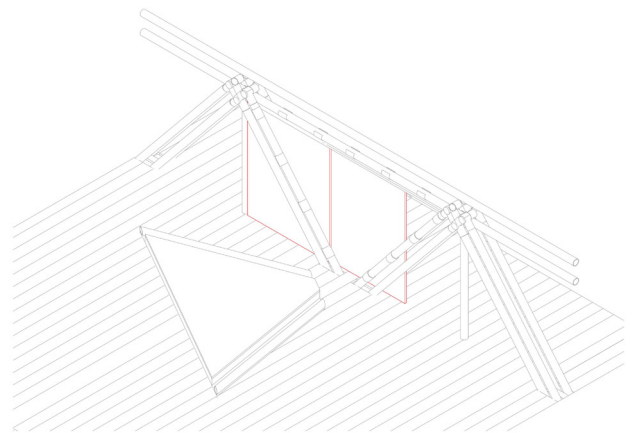
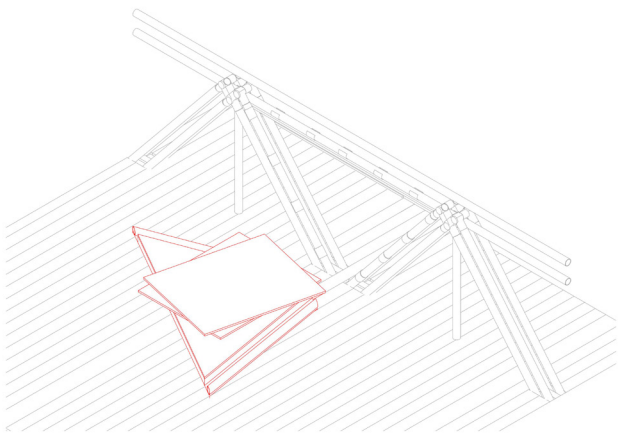
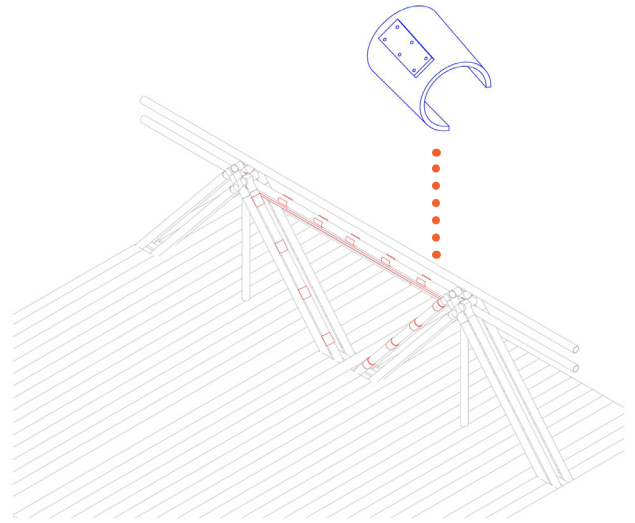
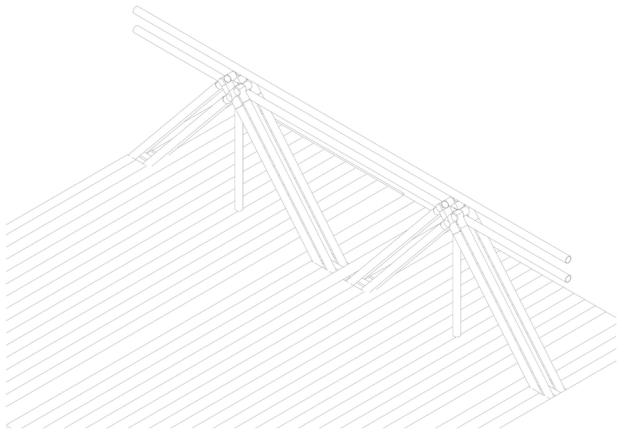
Coupes et perspectives présentant le système de circulation verticale dans le projet.

# Stratégie bioclimatique

Le système constructif de ce projet vient partitionner en trois parties le plan de chacune des loges. Elle dessine ainsi un espace central, une circulation orientée SUD OUEST, et des laboratoires d'études orientés NORD EST. En partitionnant le plan grâce à des parois amovibles, les usagers peuvent contrôler la température de l'espace central en choisissant de s'isoler ou de s'ouvrir avec une des deux façades. Côté Sud des stores vénitiennes permettent en été de limiter au maximum un apport calorifique.



Coupes perspectives permettant de comprendre le système bioclimatique des loges



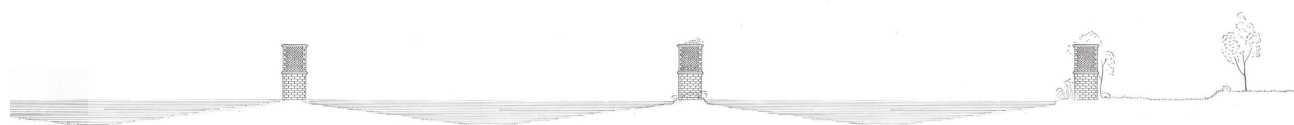
Les portes coulissantes et les murs viennent se fixer à la structure par le biais d'éléments métalliques, permettant l'adaptabilité des espaces dans le temps long.



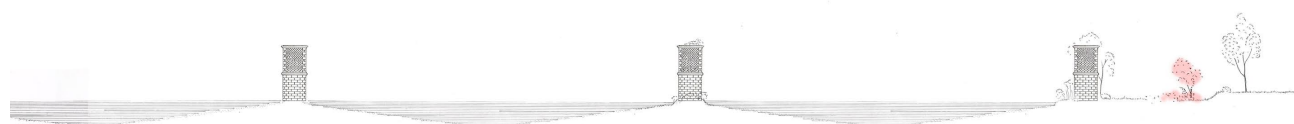
# projet

# Coupes territoriales

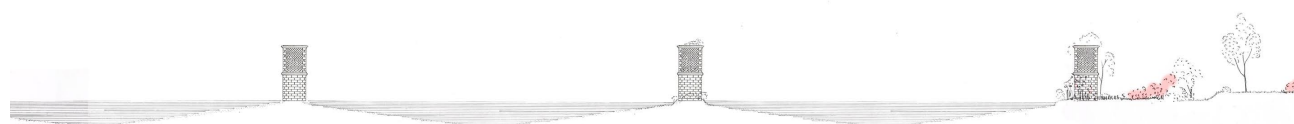
## La reconstitution du vivant



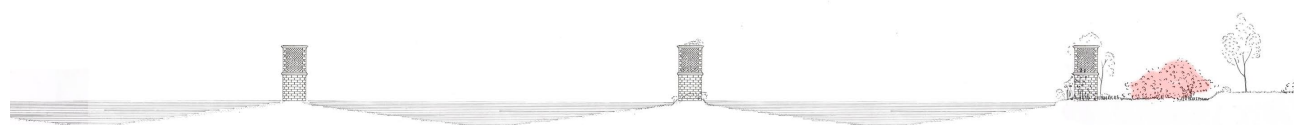
Temps 1



Temps 2

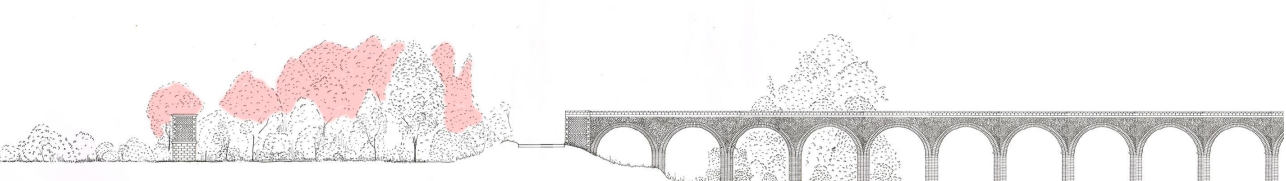
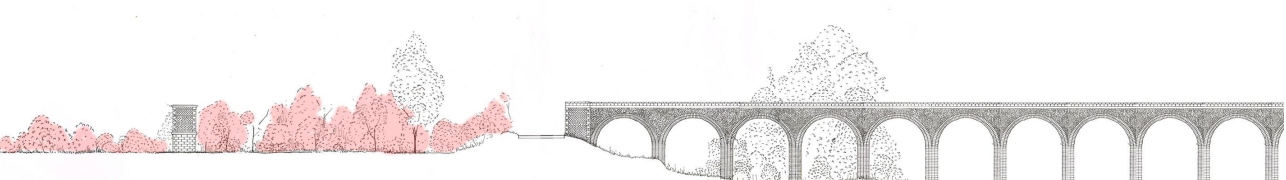
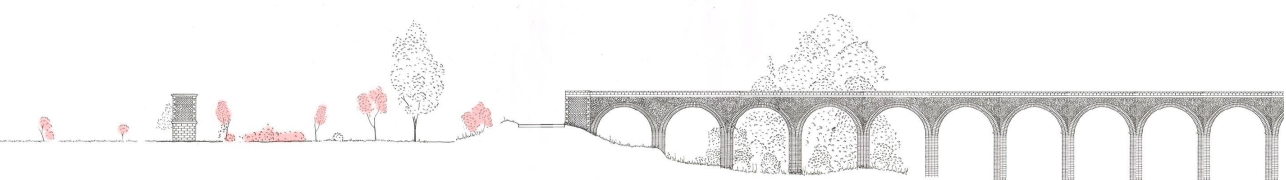
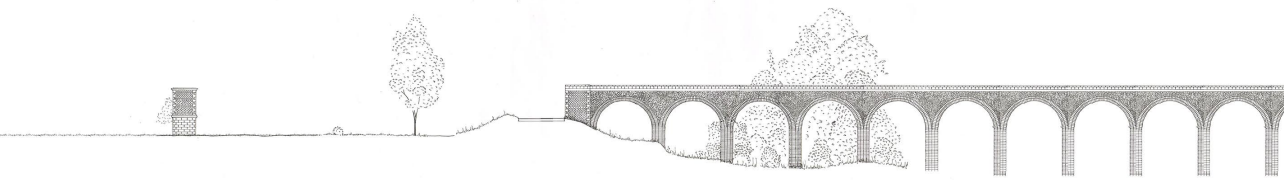


Temps 3



Temps 4

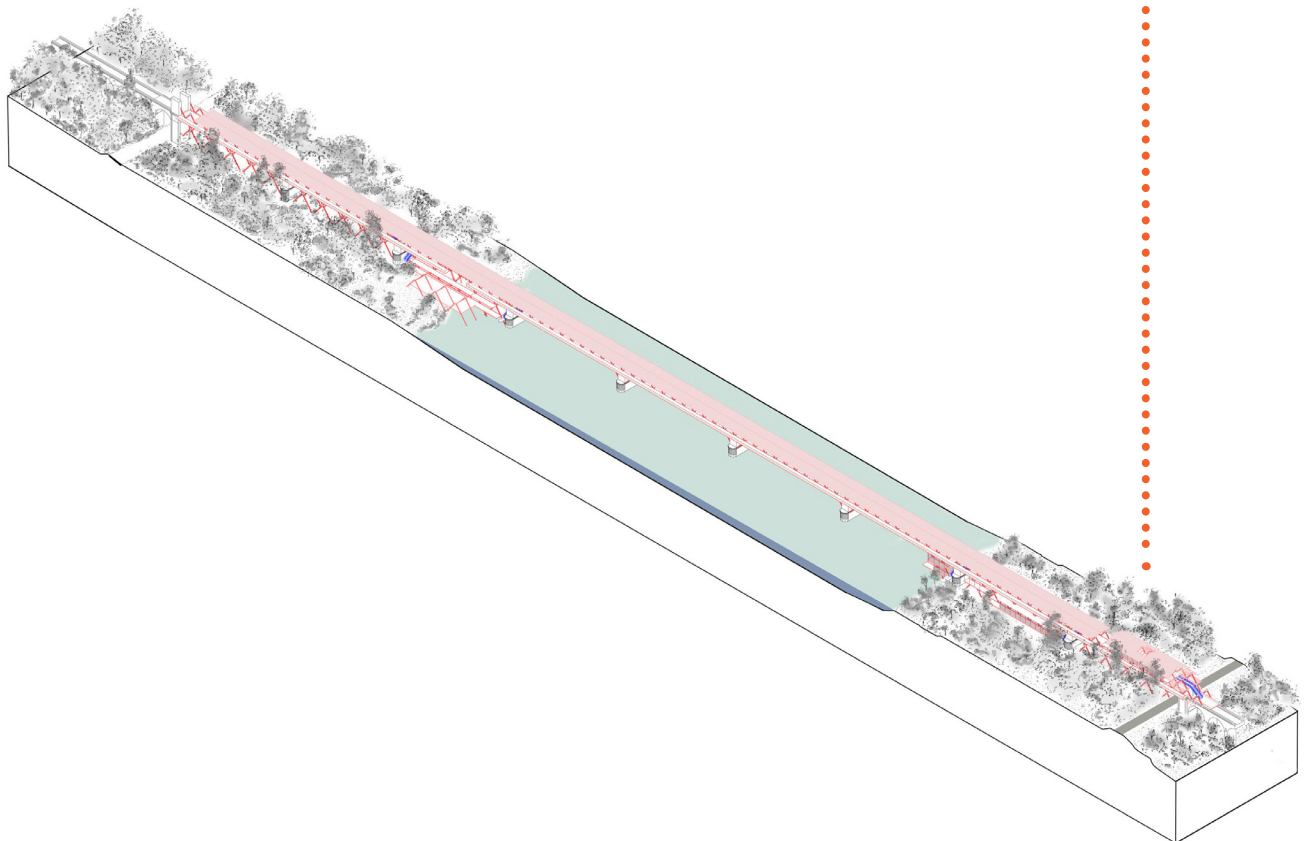
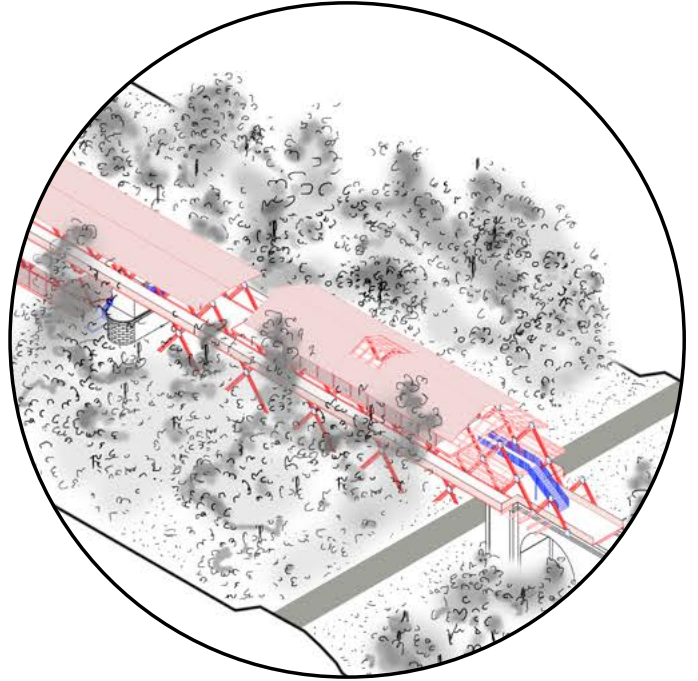




# Les loges

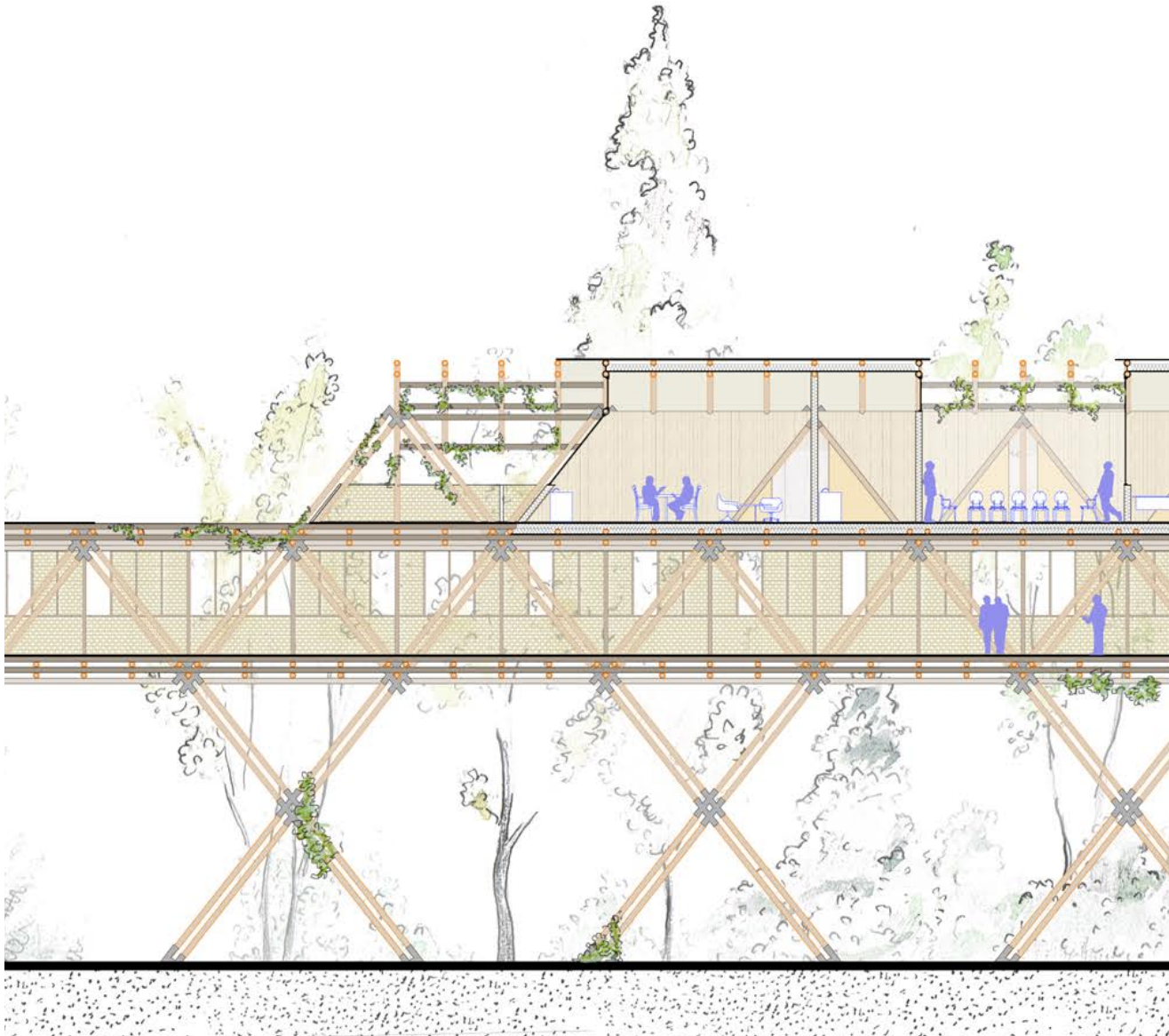
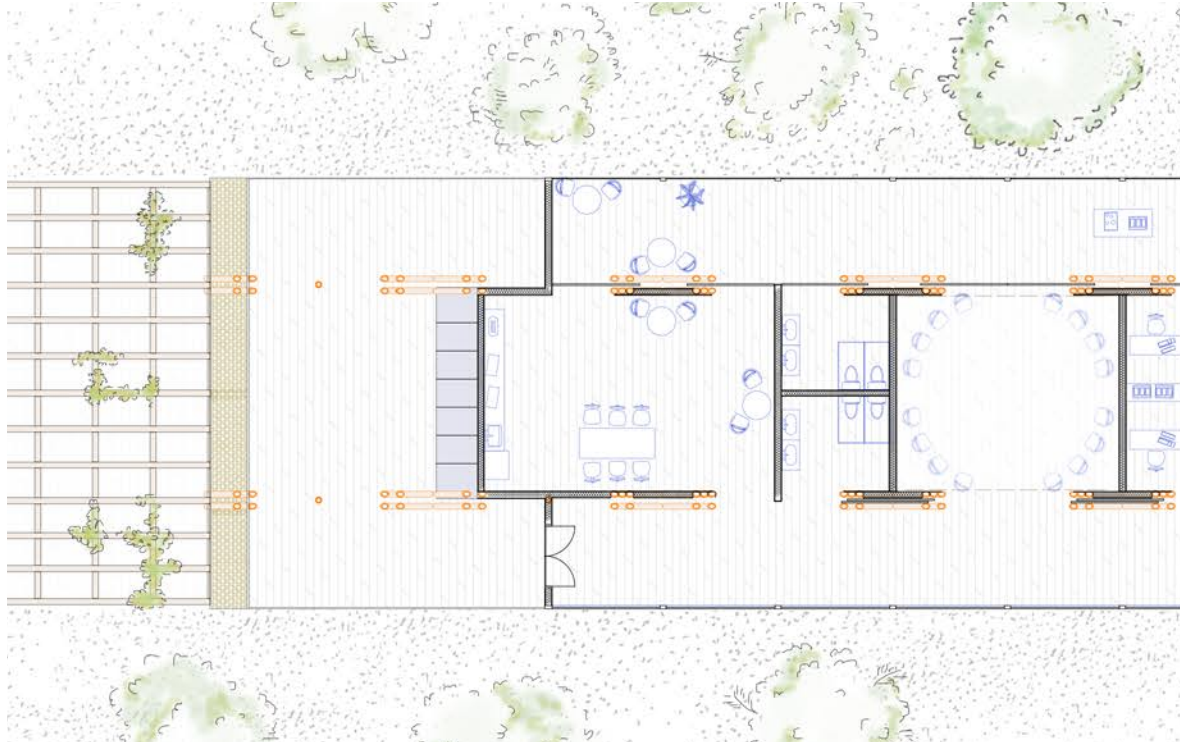
## La Canopée

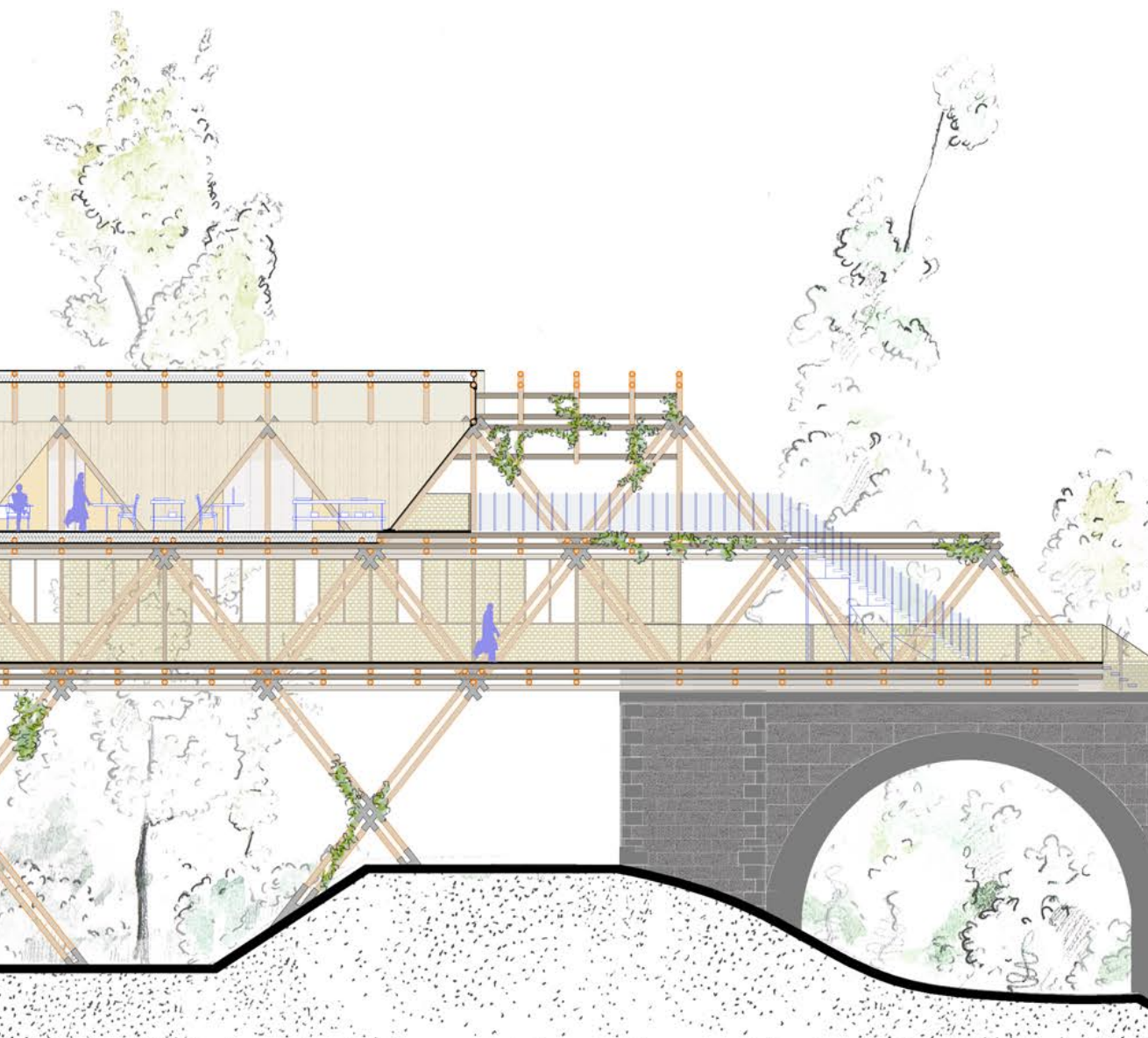
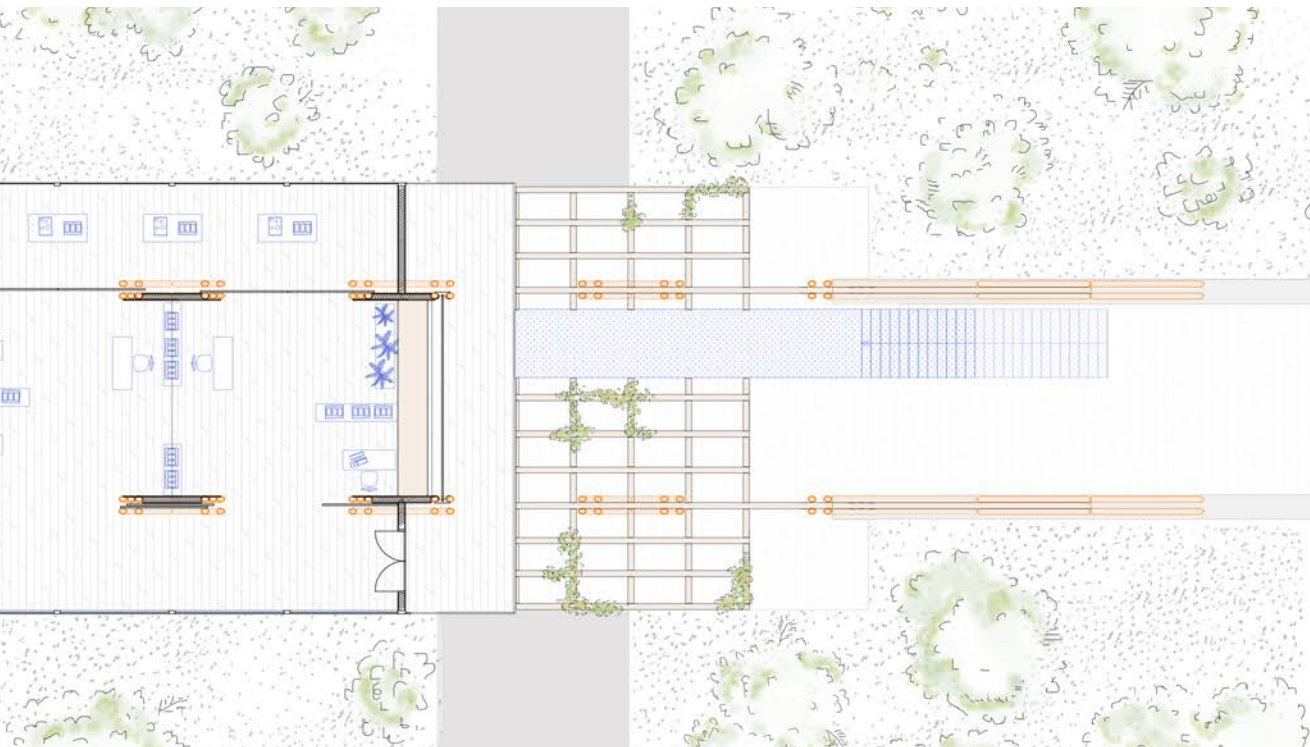
La première loge située à l'entrée du site est dédiée aux écosystèmes de la canopée sur les bords de Loire. Elle est ainsi associée aux oiseaux nicheurs, aux chauves-souris, mais également à certains mammifères et insectes. Sa toiture en double pente crée une ouverture zénithale. Au centre on retrouve un espace de patio à ciel ouvert. La structure, sans couverture, se présente comme un lieu de refuge pour le vivant, et ainsi d'observation pour les chercheurs et visiteurs. Parfois, cet espace pourra être converti en un espace scénique à ciel ouvert, à l'ombre de la canopée.





Coupe transversale de la loge, et de son espace central, et son ouverture zénithale.





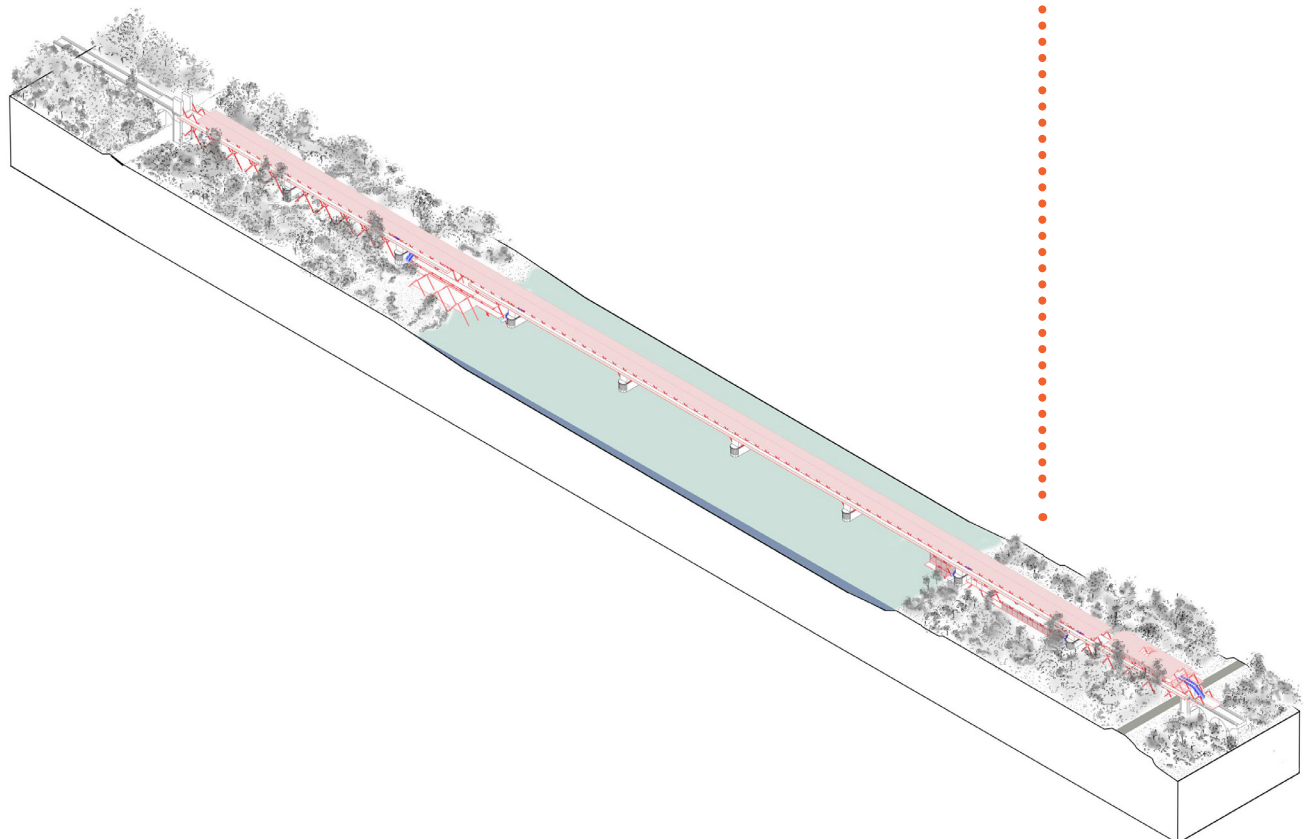
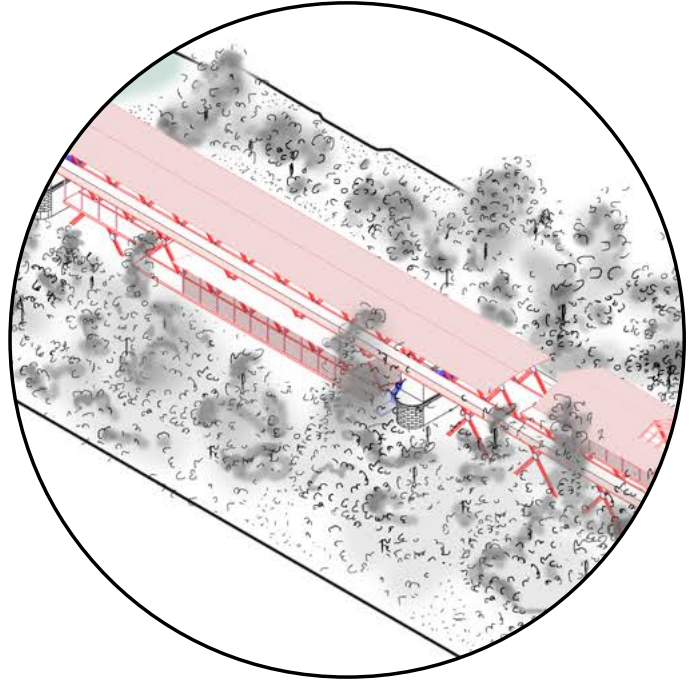
1 5

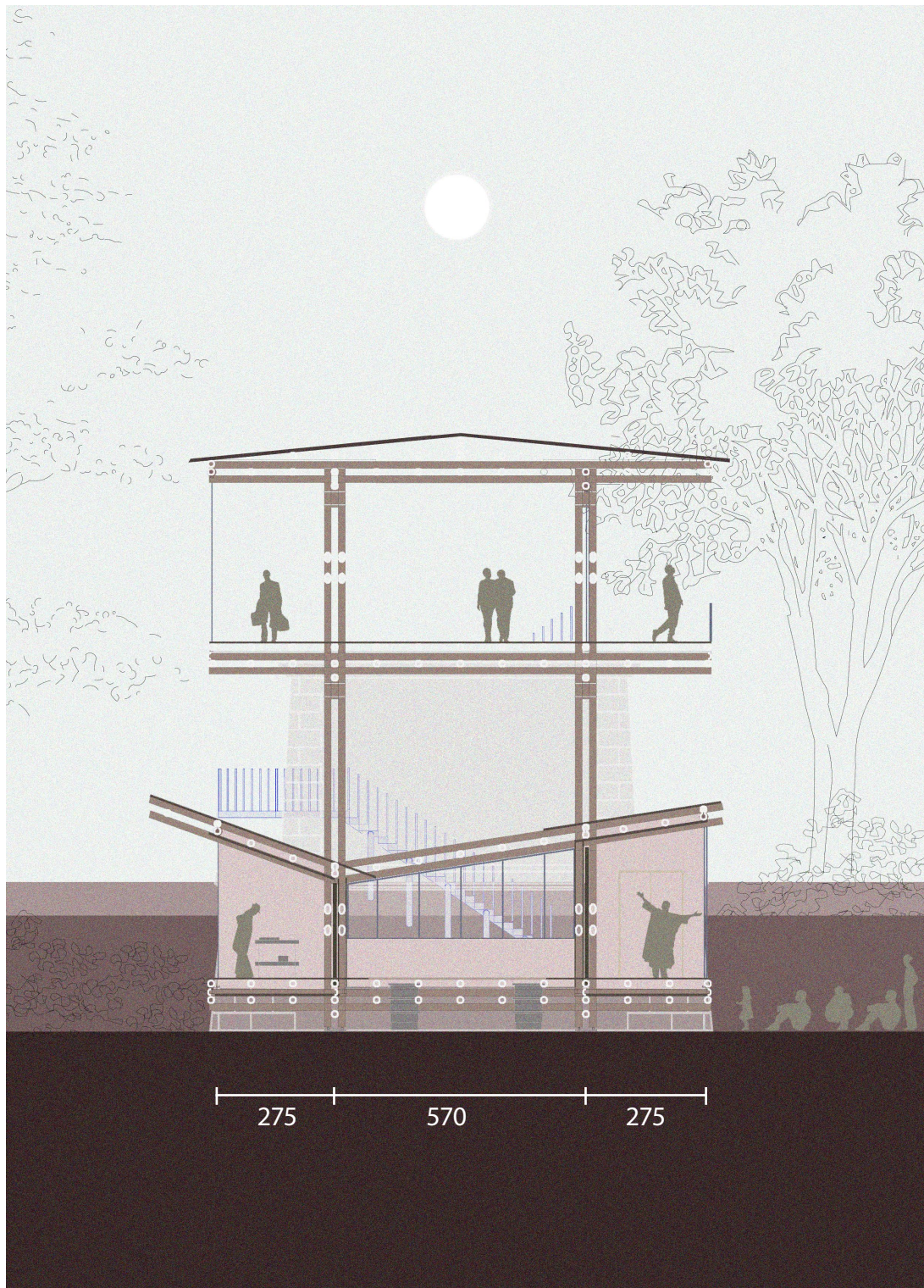
Plan et coupe longitudinale au 200e de la loge consacrée à la canopée

# Les loges

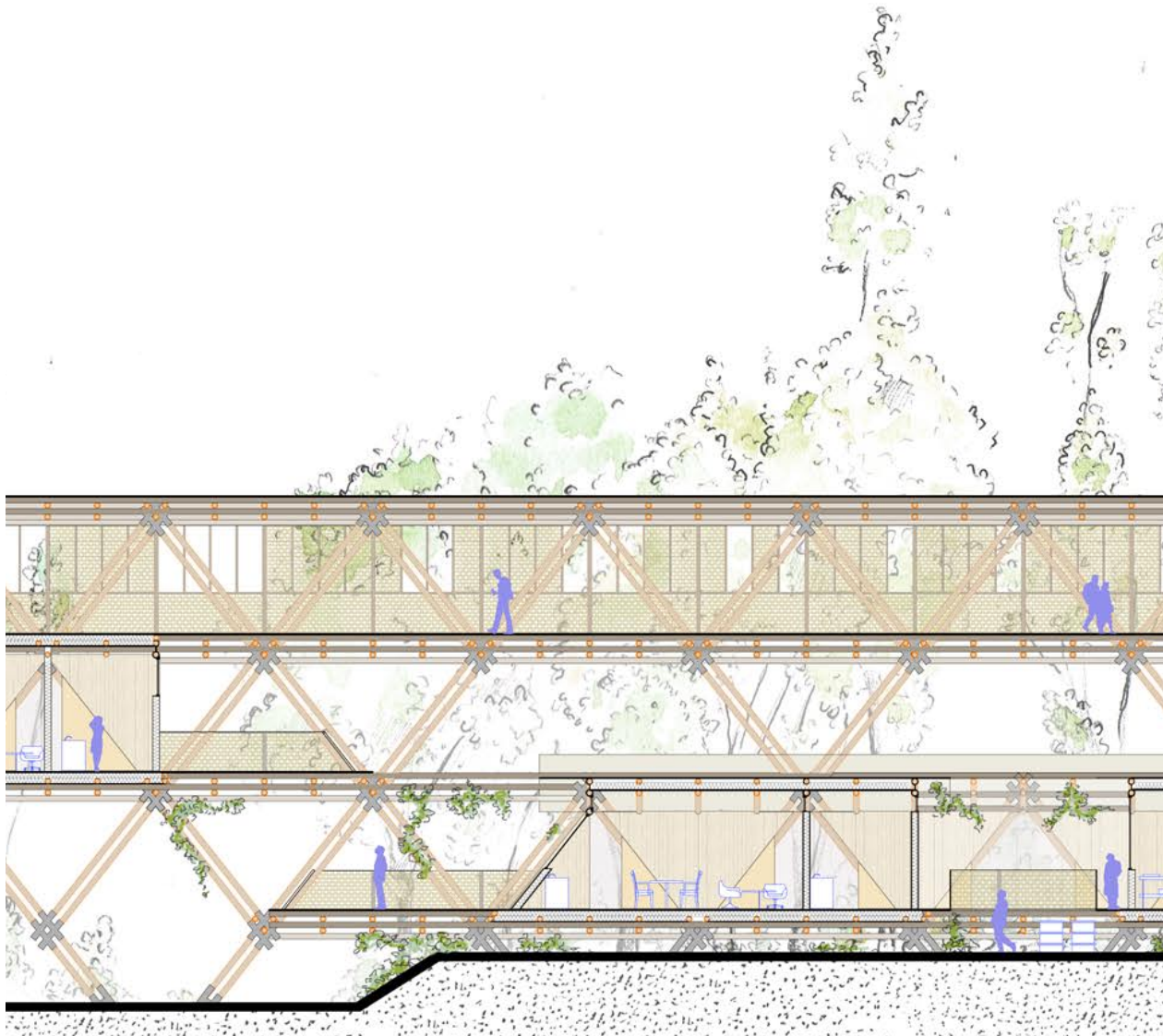
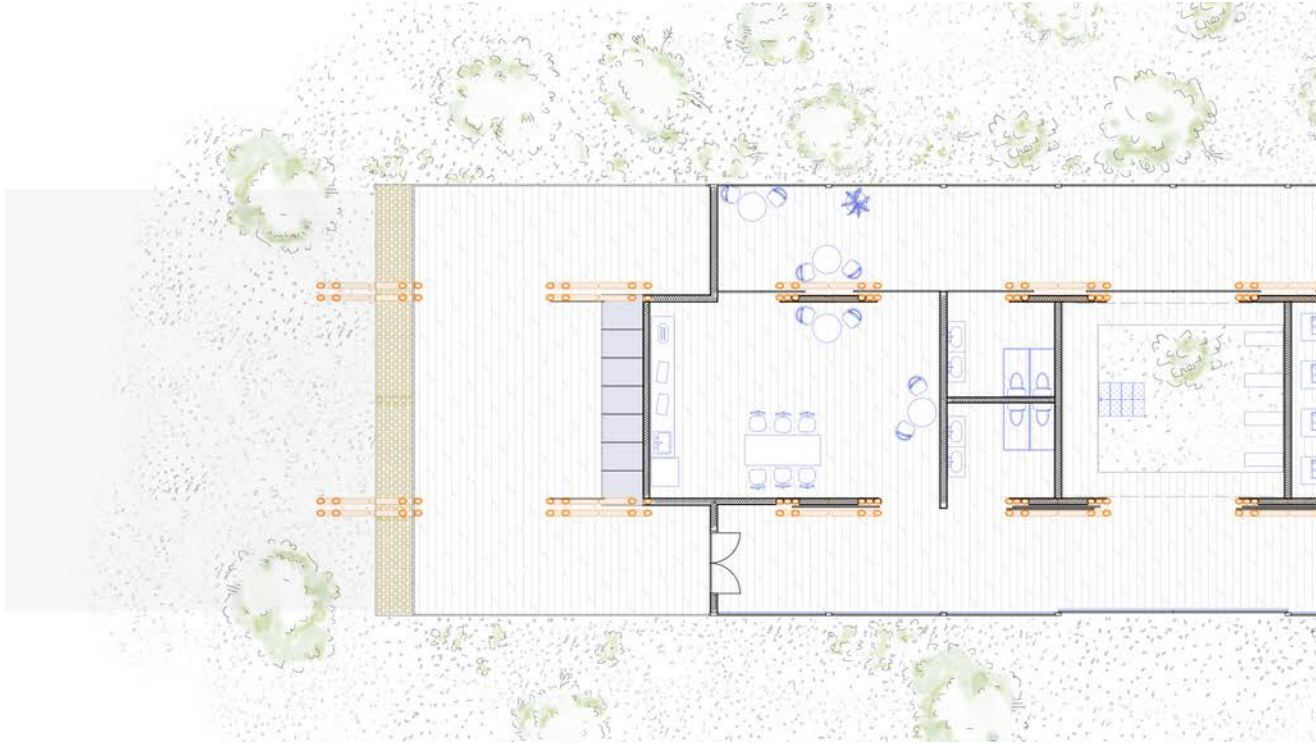
## La berge

La seconde loge située après la première pile est dédiée aux écosystèmes des berges sur les bords de Loire. Elle est ainsi associée aux amphibiens, aux insectes, mais également à certains mammifères. Sa toiture en double pente crée une ouverture cette fois vers les façades. Les berges, de parts et autres sont ainsi cadrées dans une forme de frontalité. Au centre on retrouve un accès direct au sol naturel, permettant l'observation des espèces vivant sous la loge, car profitant de son ombre, et de son humidité. Au Sud Ouest, on retrouve en façade une baie vitée, permettant de s'ouvrir directement vers l'espace naturel. La circulation peut alors se transformer en scène, et le sol naturel en gradins, pour des performances scéniques en espace naturel.

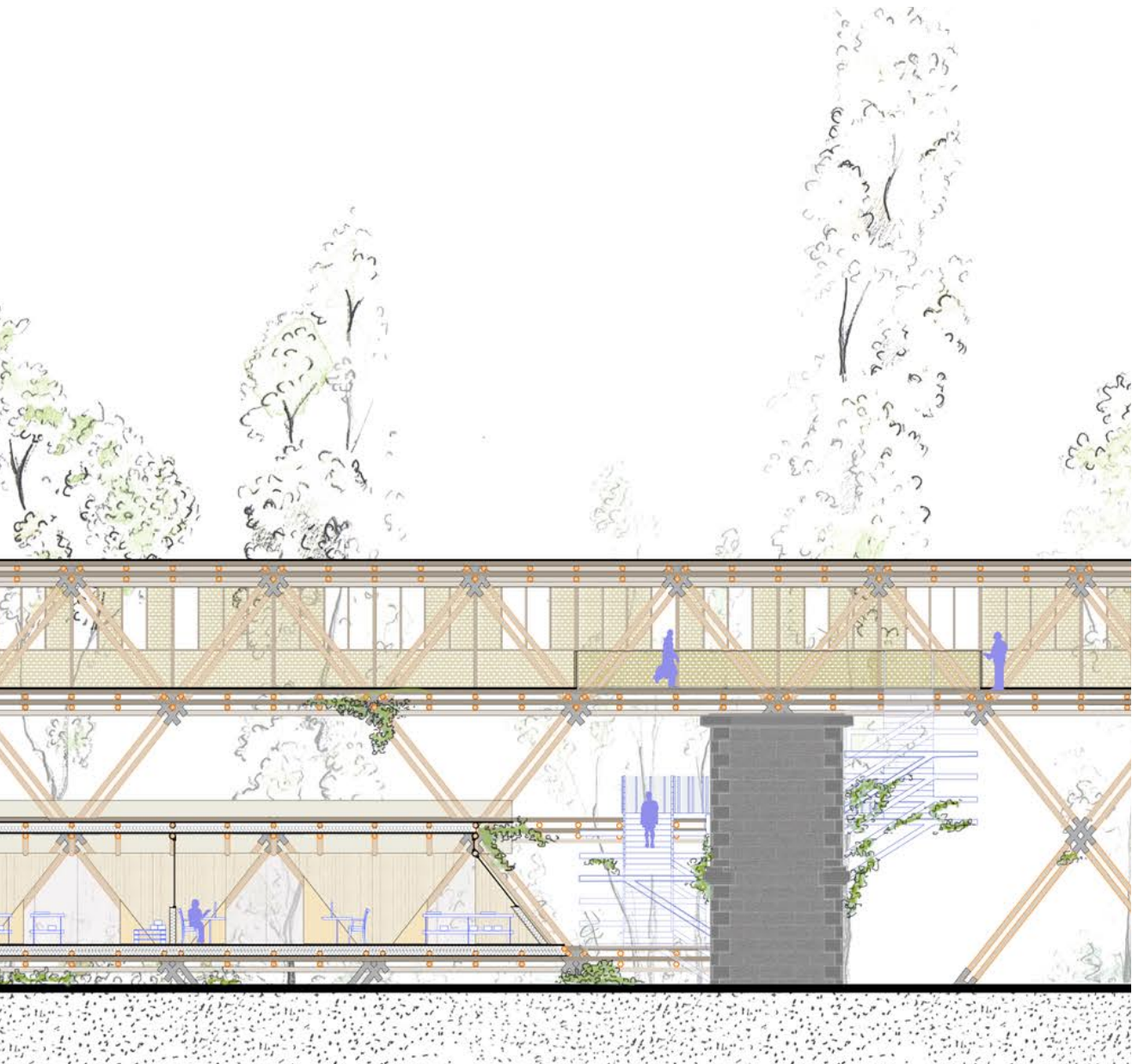
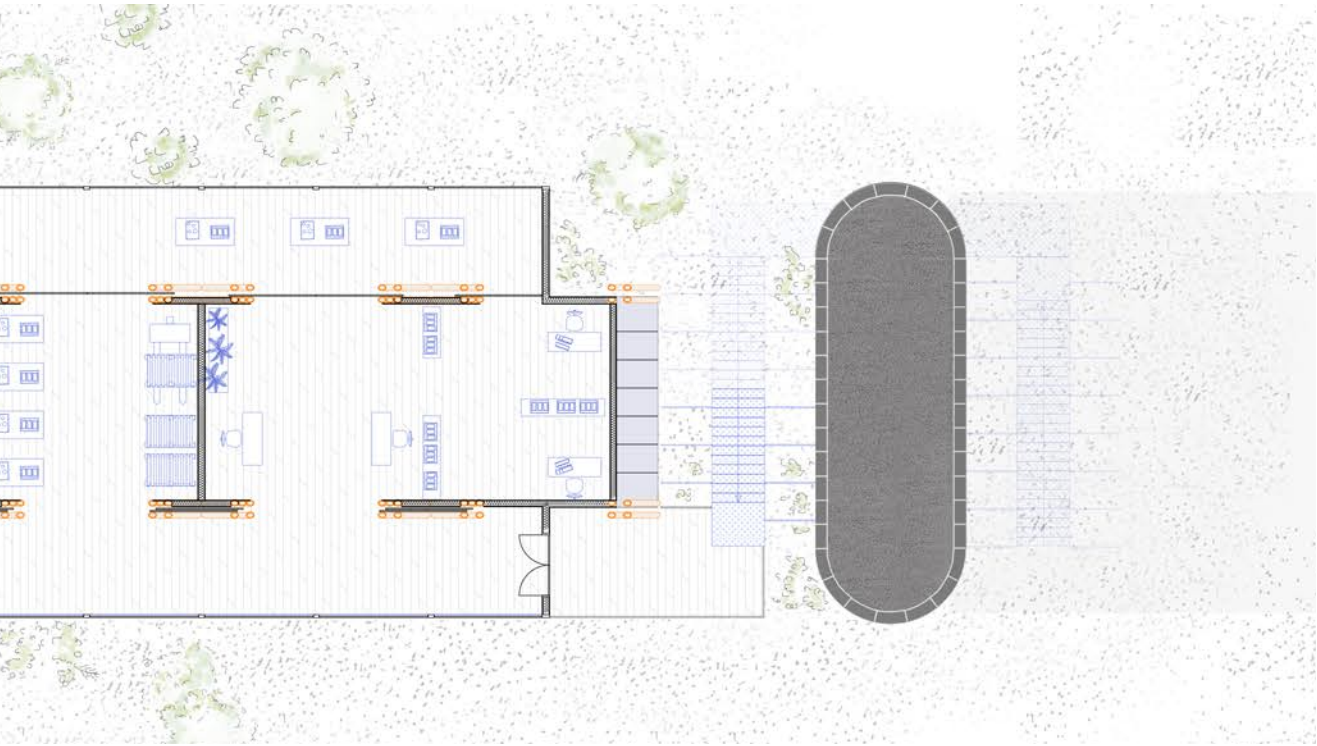




Coupe transversale de la loge, son ouverture vers le Sud Ouest, et l'accès au sol naturel au centre







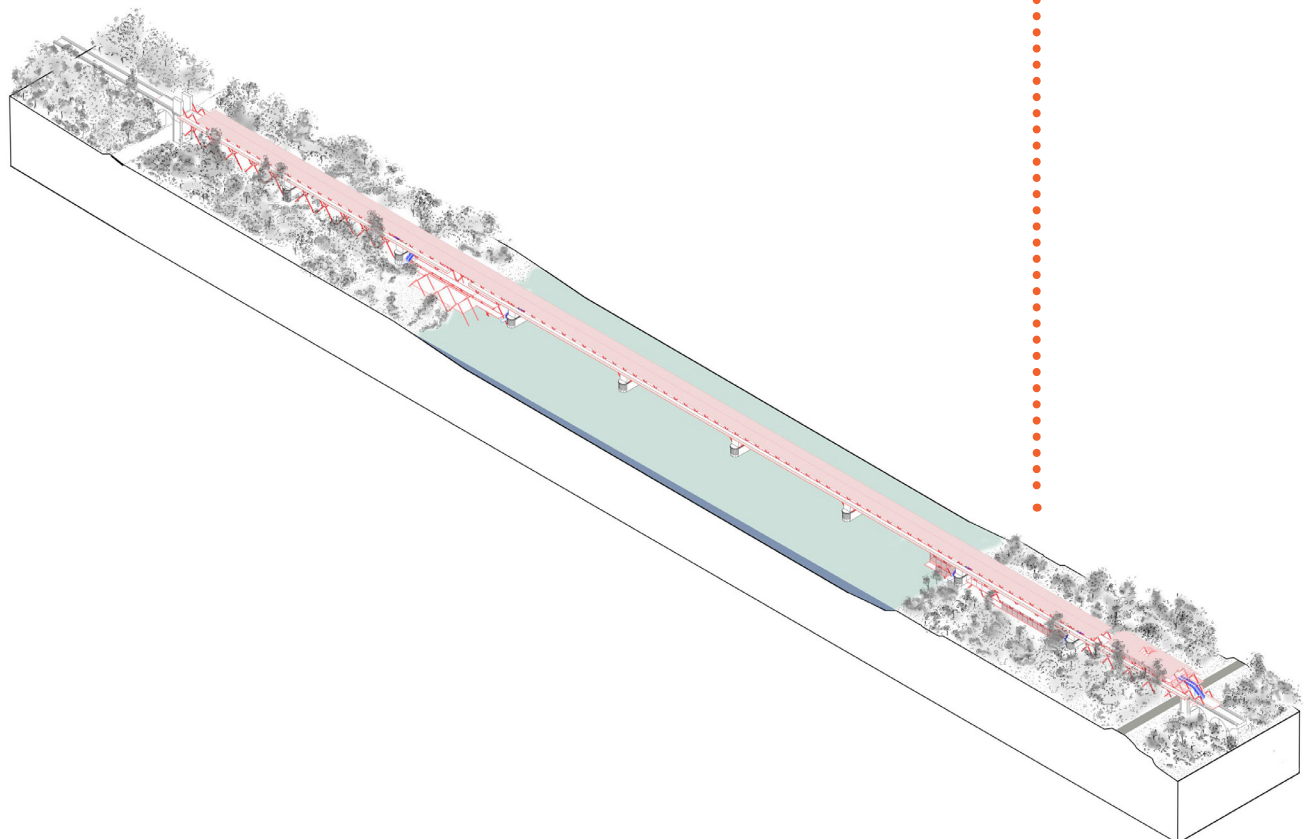
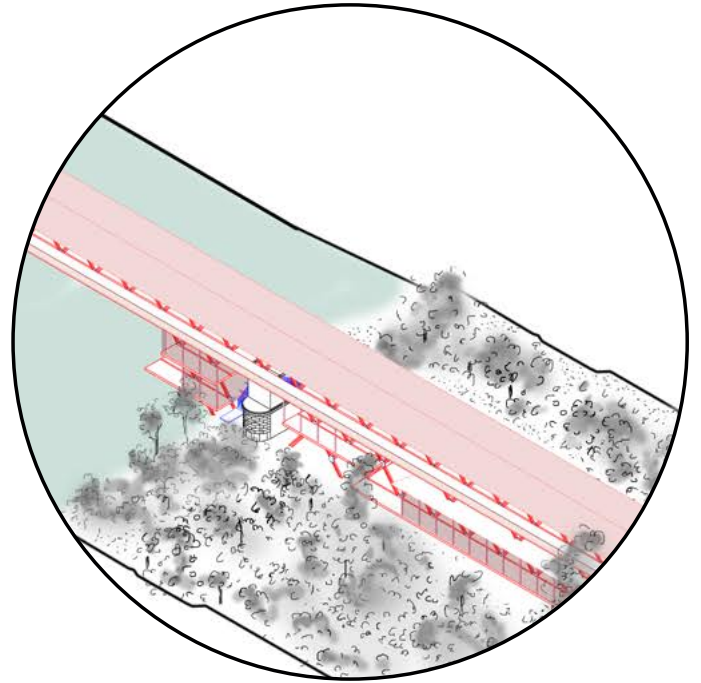
Plan et coupe longitudinale au 200e de la loge consacrée aux berges

1 5

# Les loges

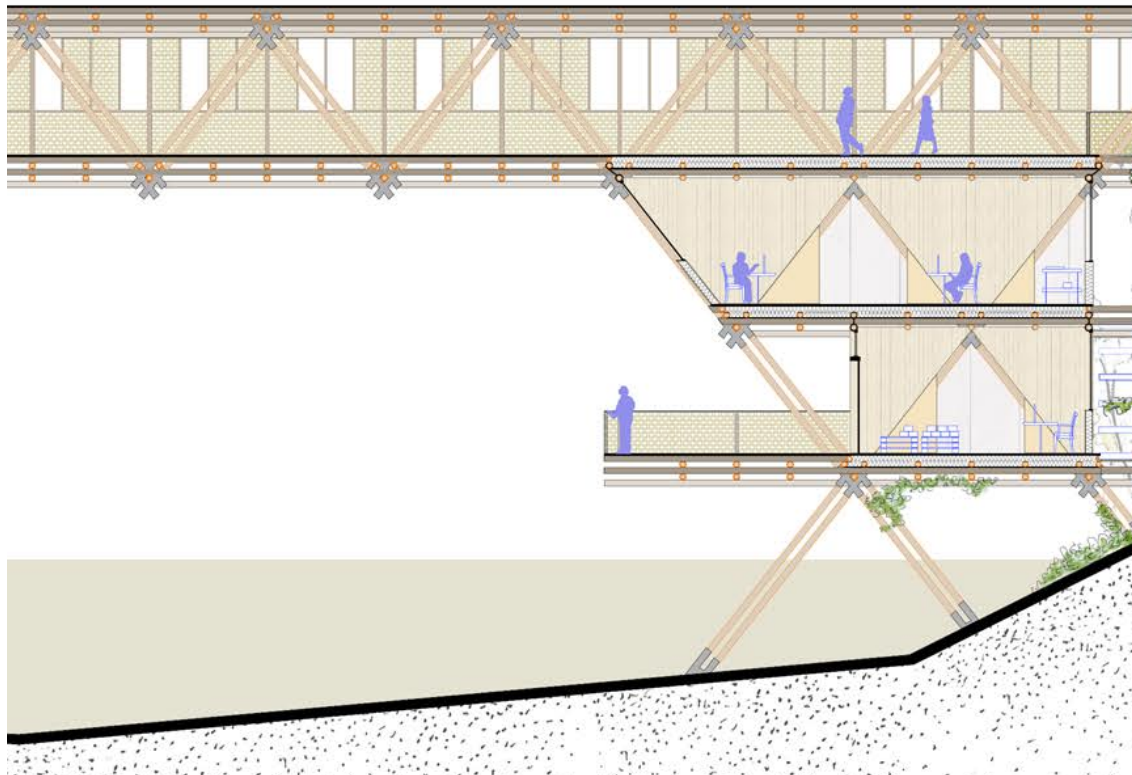
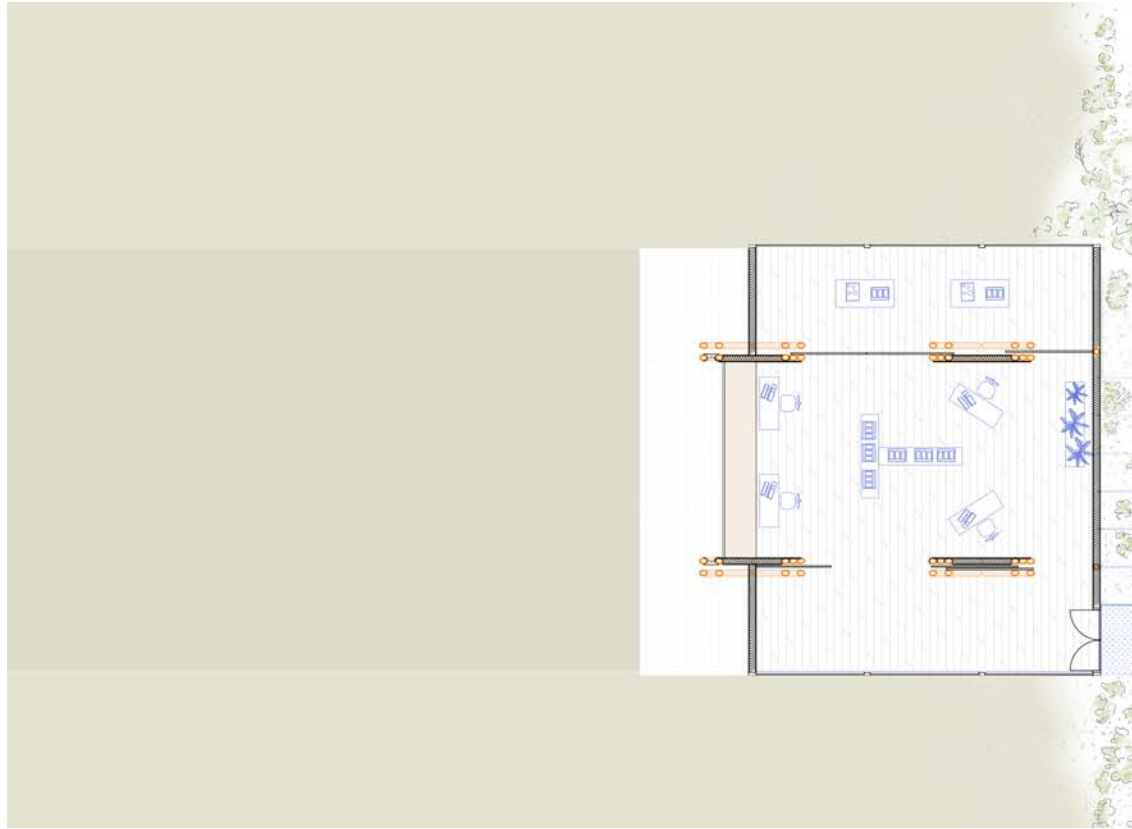
## Le Fleuve

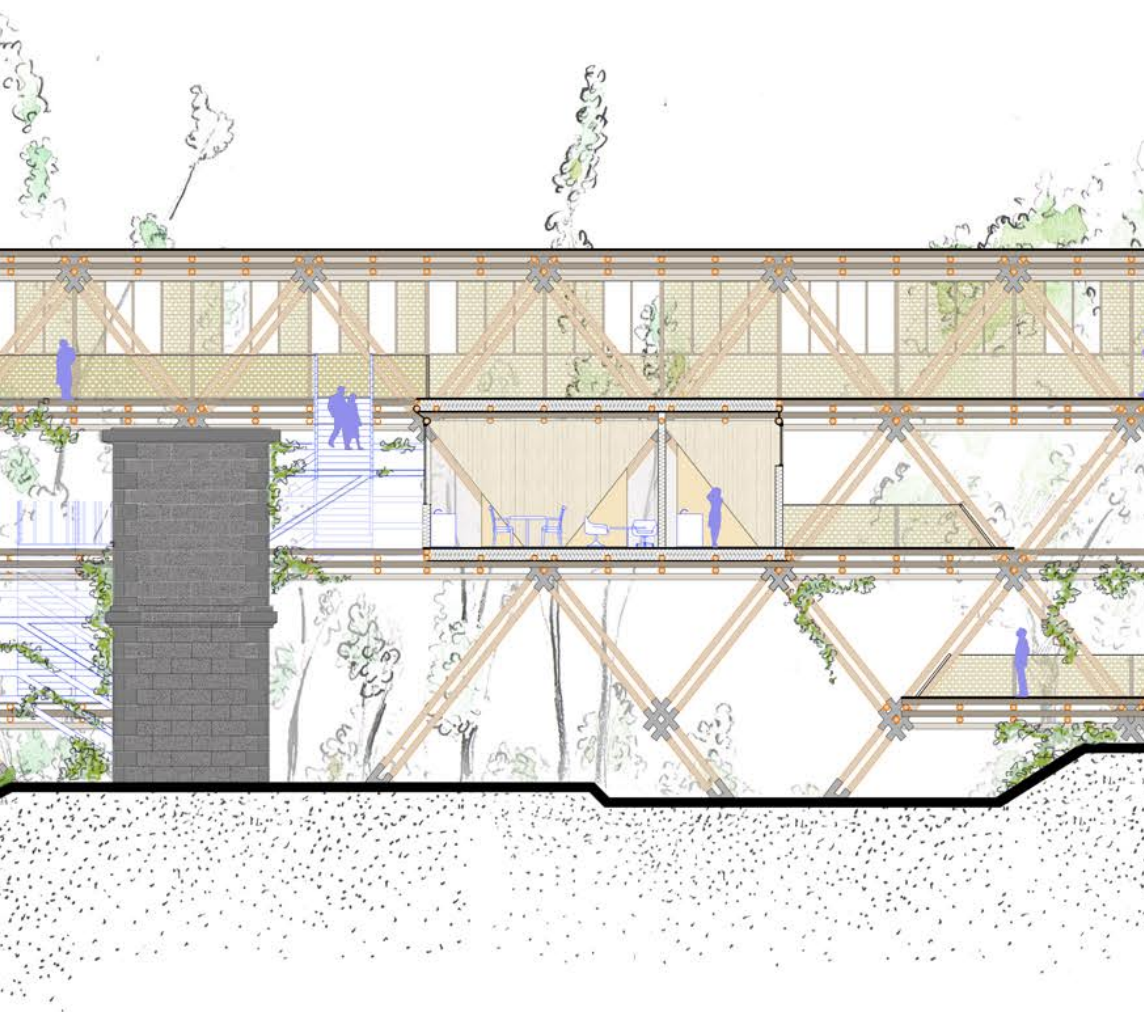
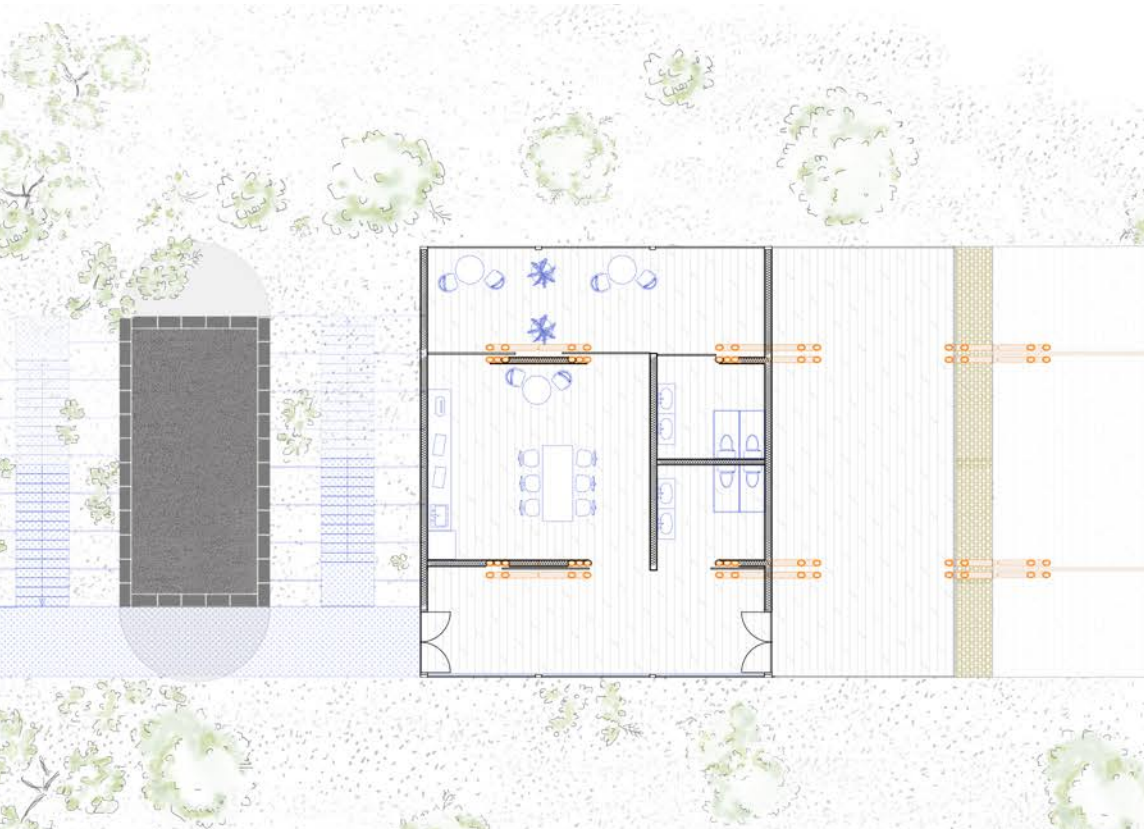
La dernière loge située autour de la seconde pile, et au bord de l'eau est dédiée aux écosystèmes aquatiques de la Loire. Elle est ainsi associée aux amphibiens, aux poissons, et aux oiseaux. Sur deux niveaux, elle vient s'intégrer directement en dessous de la circulation piétonne. Les laboratoires offrent une vue directe vers le fleuve, et le dessous de la structure. De l'autre côté, on peut observer à travers une baie vitrée la pile et la circulation verticale. Le niveau le plus bas offre un accès direct à l'eau, permettant aux chercheurs d'effectuer des analyses et recherches en bateau. Parfois, ce ponton peut se convertir en scène, le fleuve et la structure faisant office d'arrière scène.





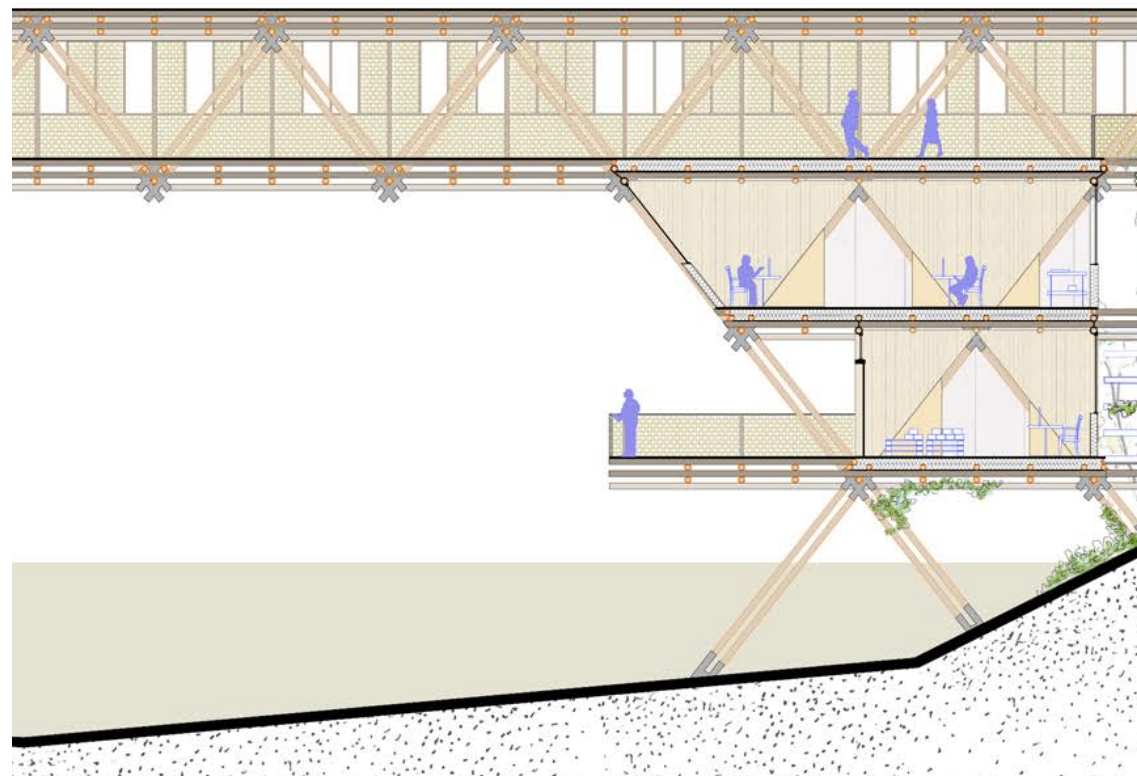
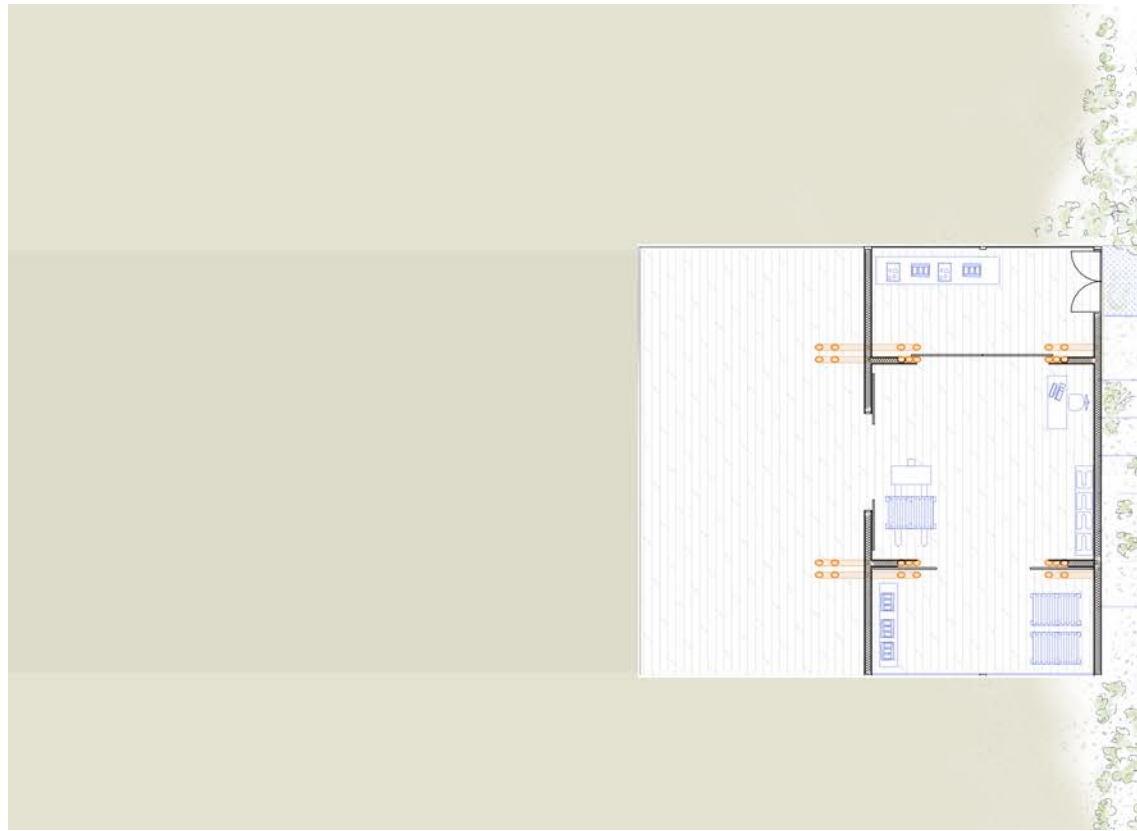
Coupe transversale de la loge, son ouverture vers le Sud Ouest, et l'accès au sol naturel au centre

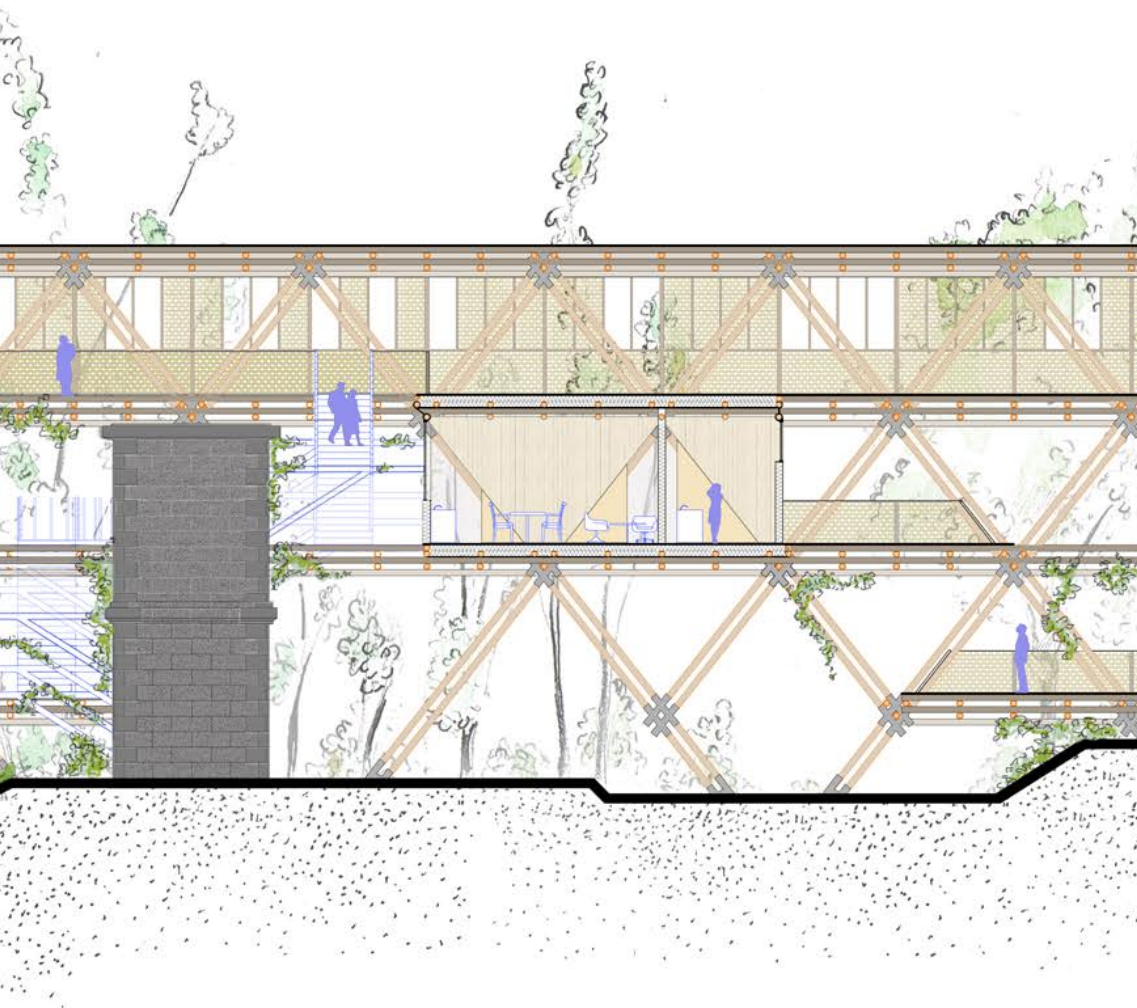
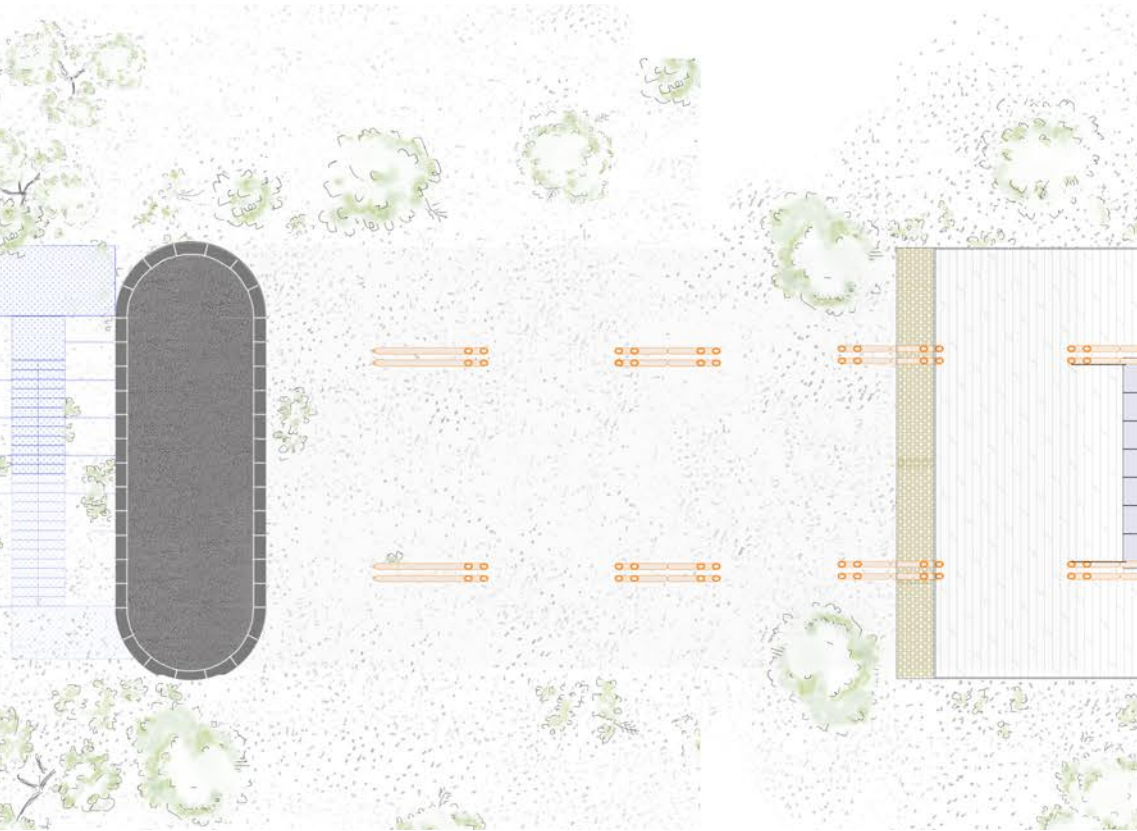




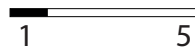
Section longitudinale au 200e de la loge consacrée au fleuve comme milieu aquatique





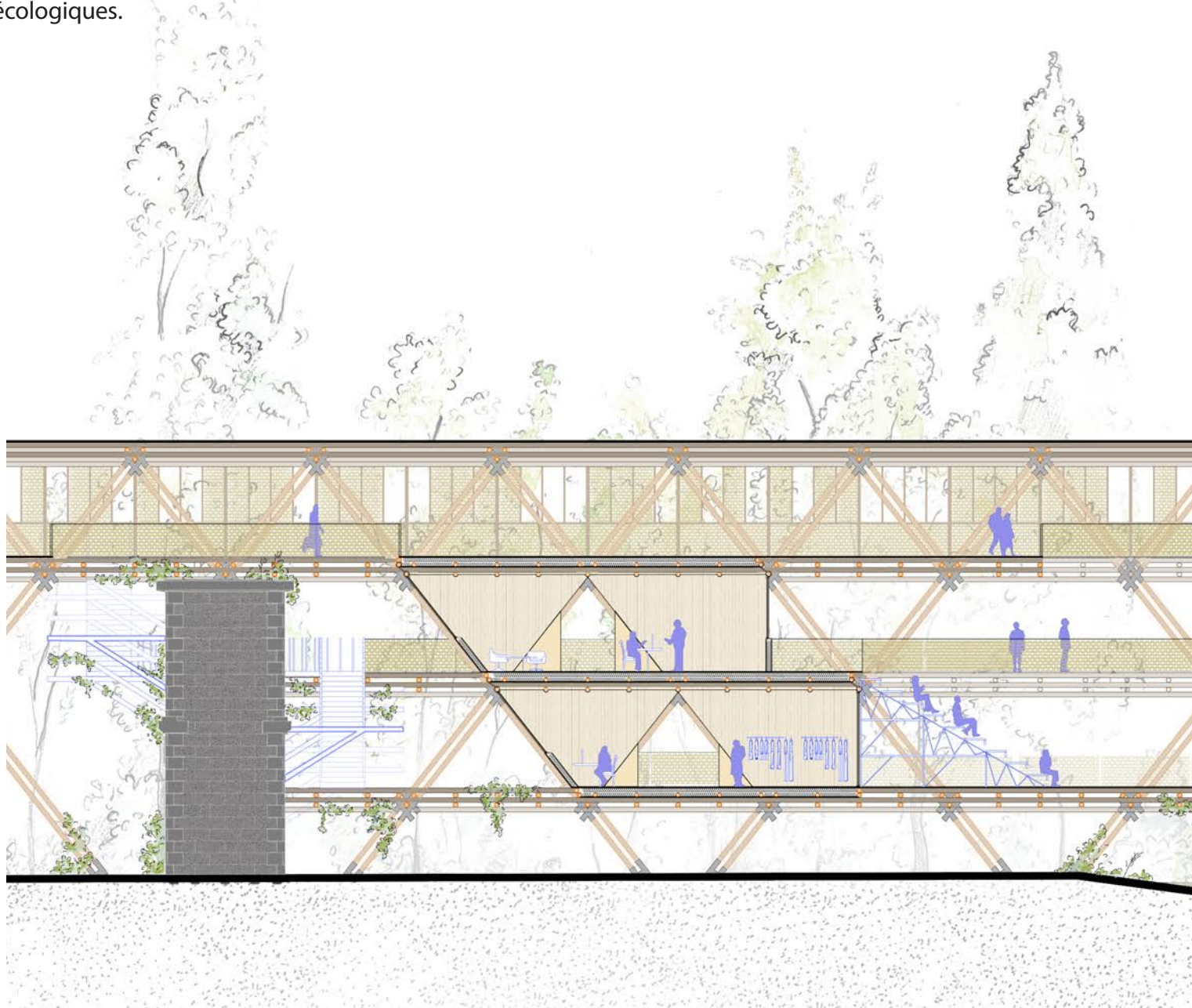
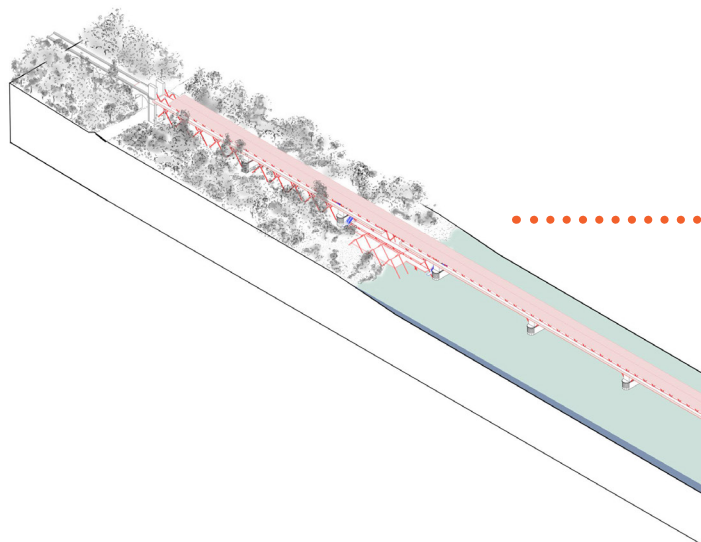


ale au 200e de la loge consacrée au fleuve comme milieu aquatique

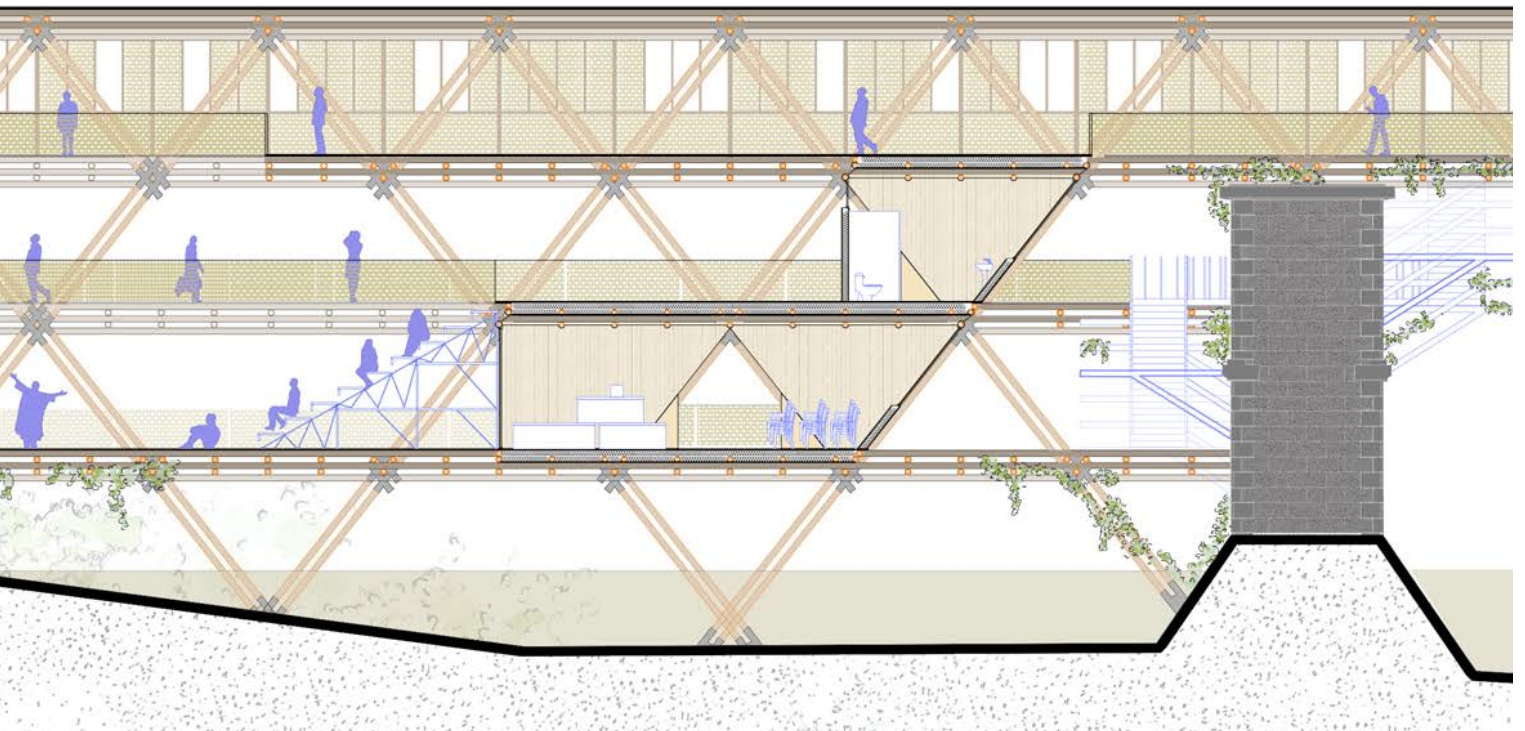
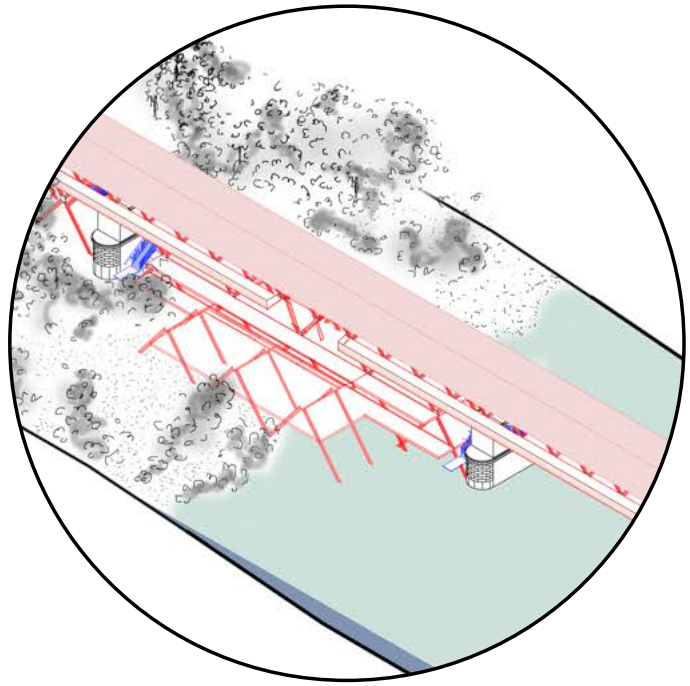
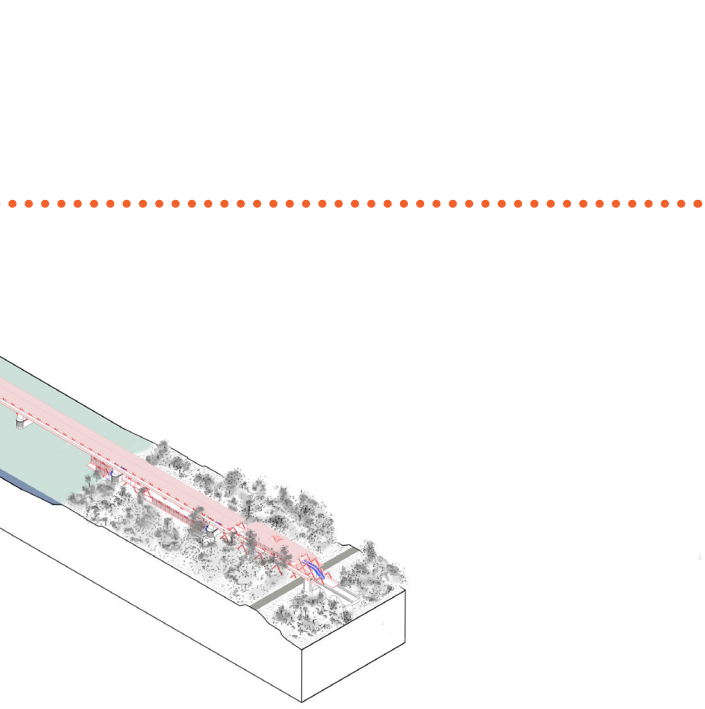


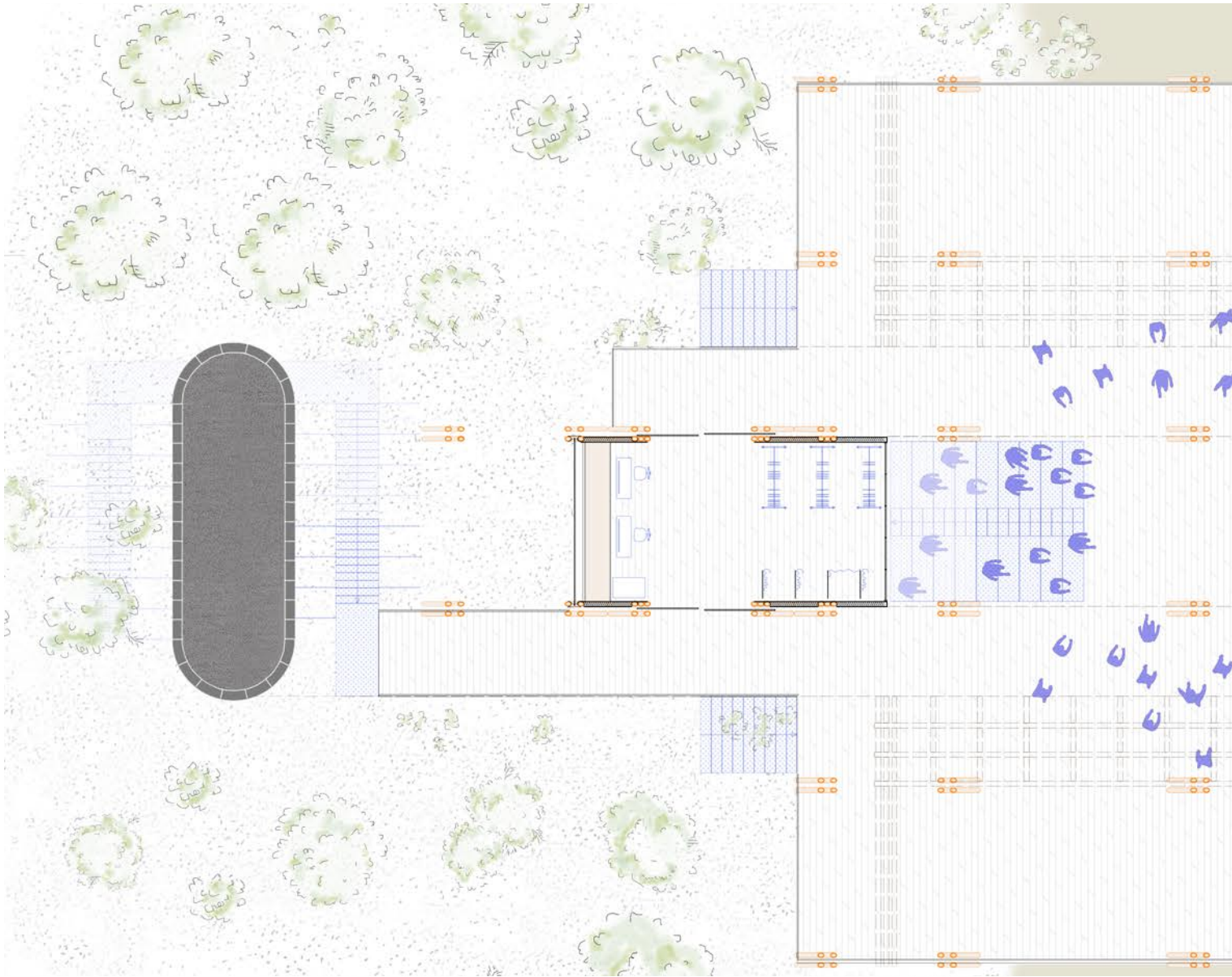
# L'Auditorium

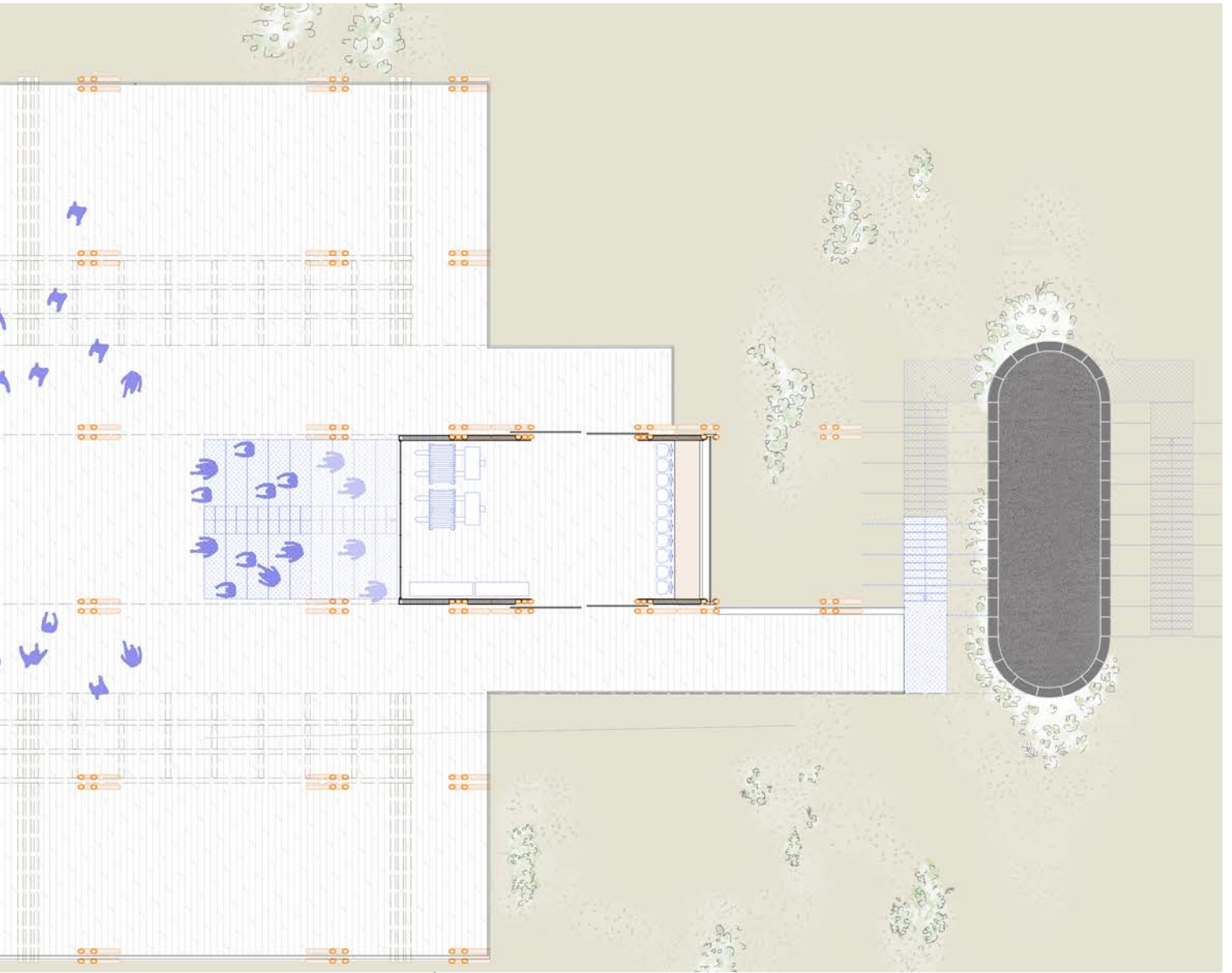
Une fois les loges et la Loire traversée, nous aboutissons à l'auditorium de ce parlement de Loire. Ce lieu représente l'aboutissement officiel pour les prises de décisions légales dans cette nouvelle forme de démocratie. Situé sur trois niveaux, le passant va de nouveau traverser ces différents écosystèmes. Au niveau le plus bas, deux gradins font face à la scène. De parts et autres, la structure vient se répéter permettant un rapport à la scène moins binaire. Ainsi, que l'on soit debout, assis, en hauteur ou proche de l'eau, chacun, qu'il soit parlementaire ou passants, peut assister et participer à ces débats écologiques.

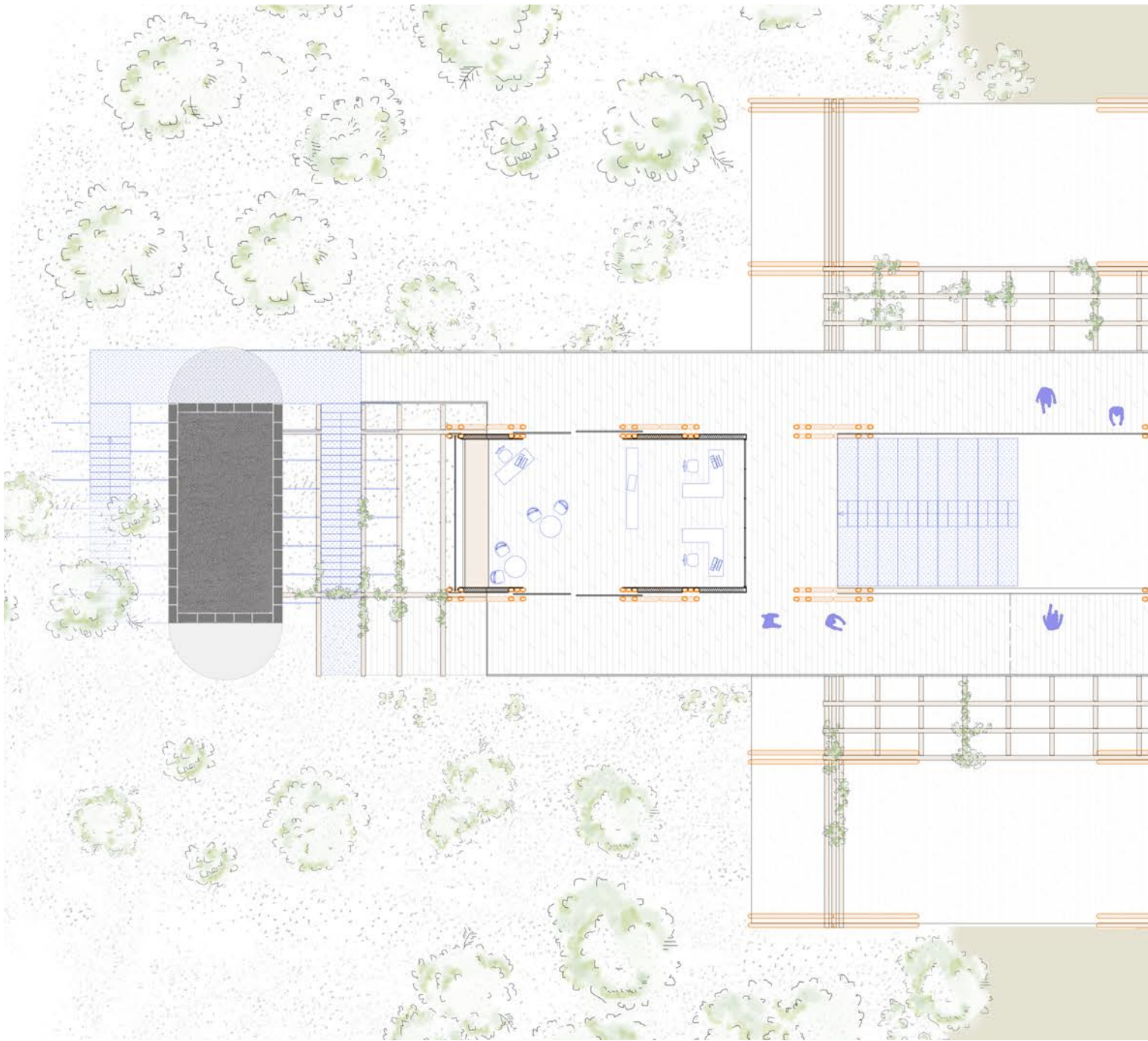


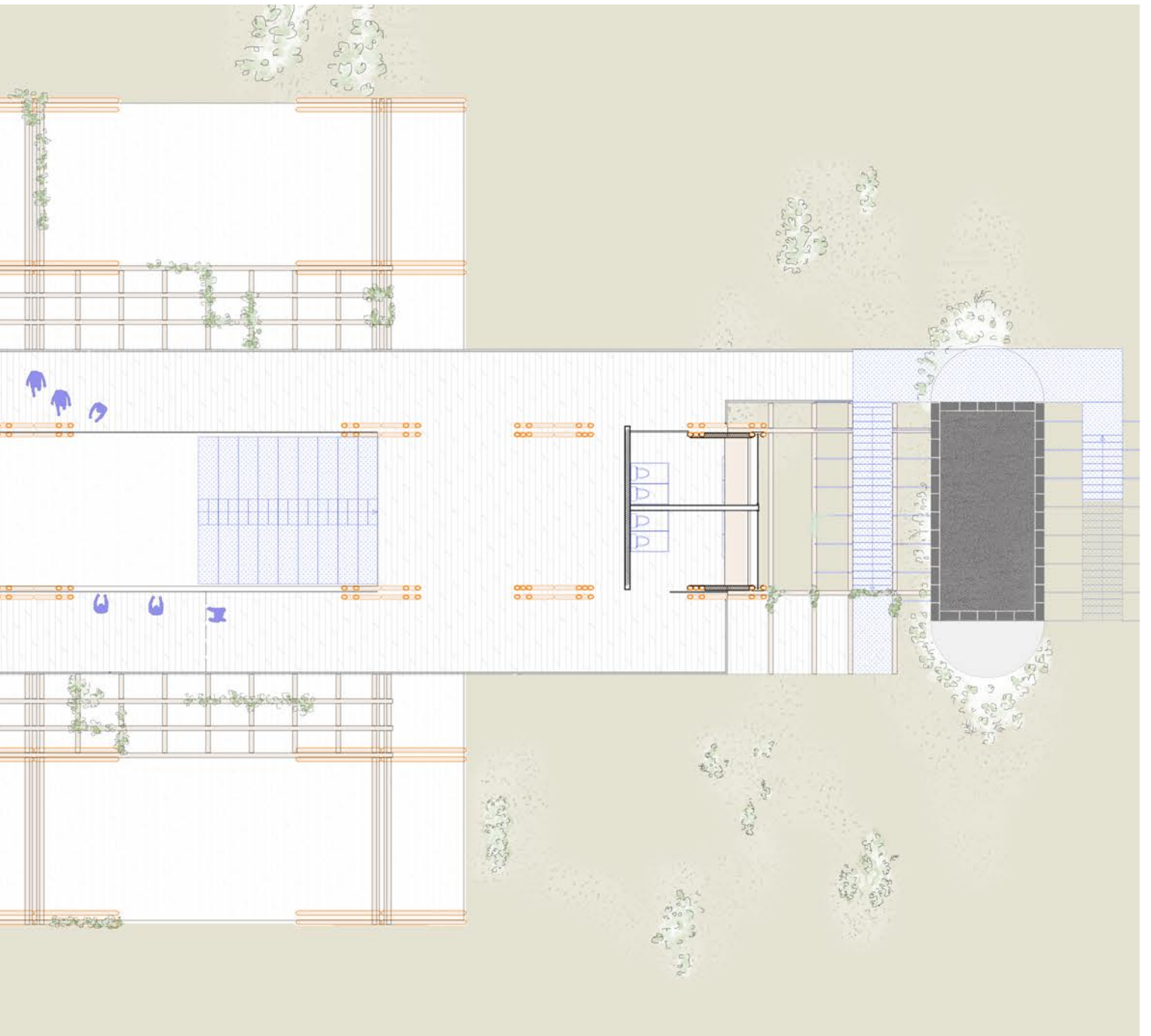


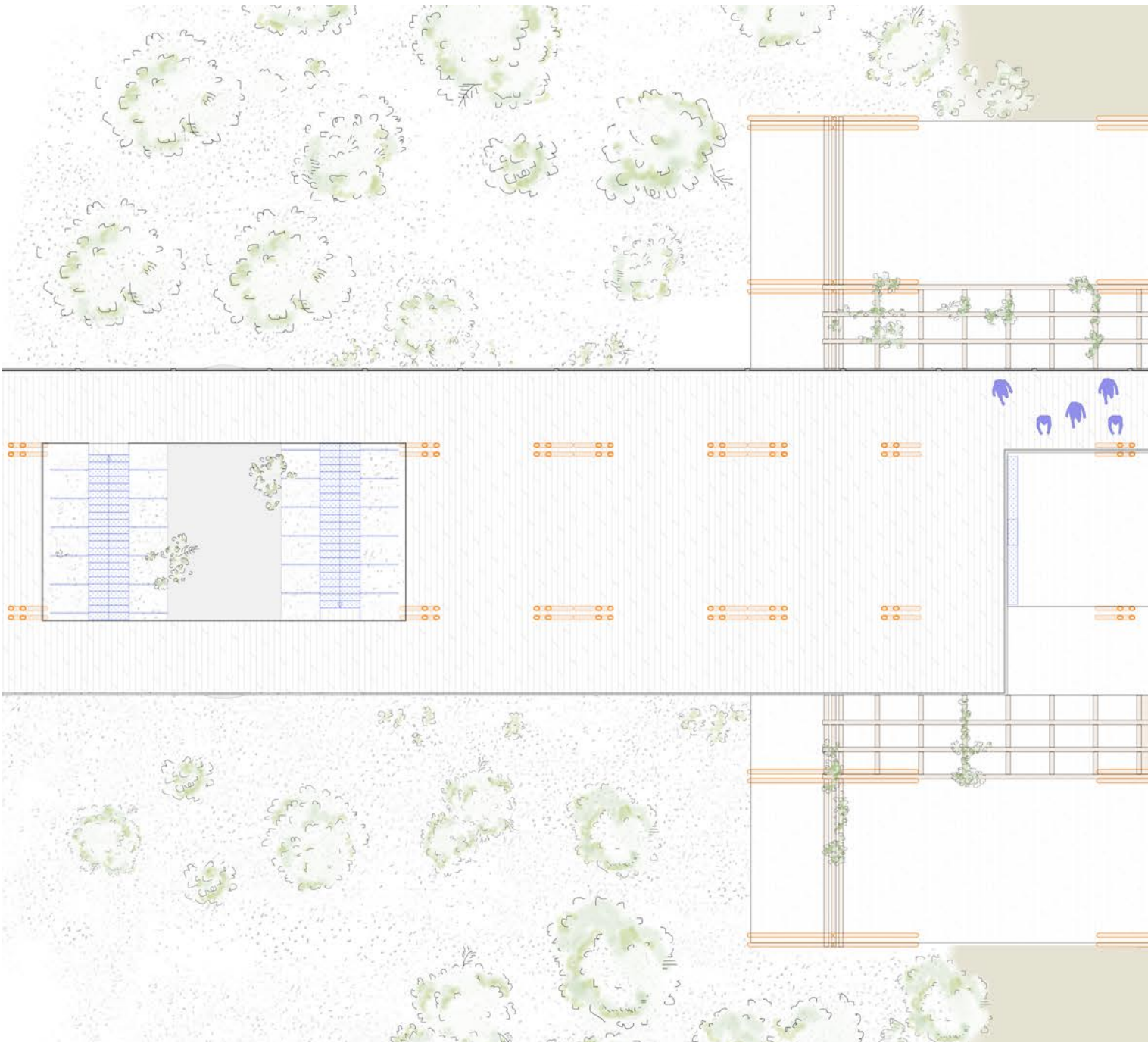


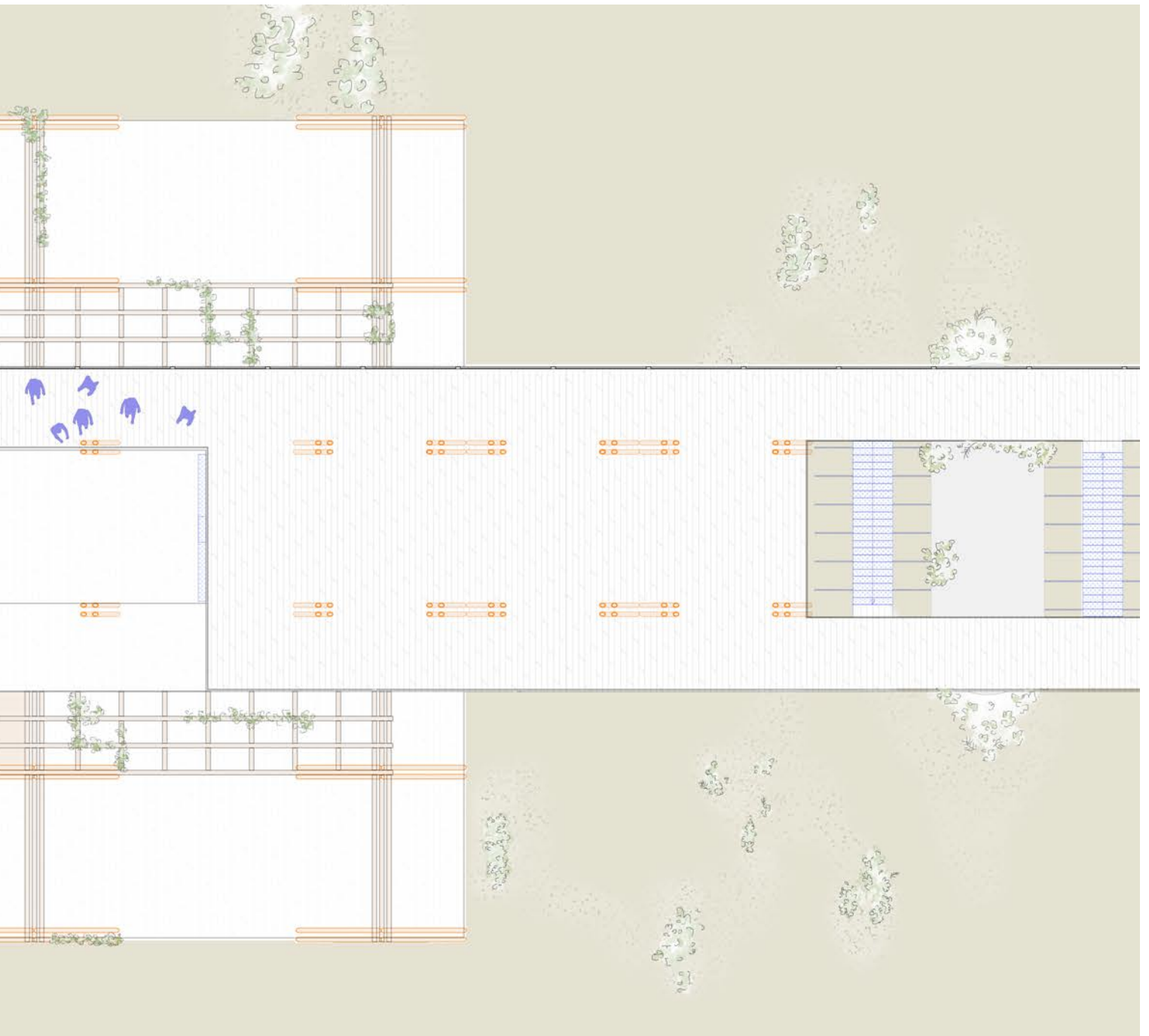




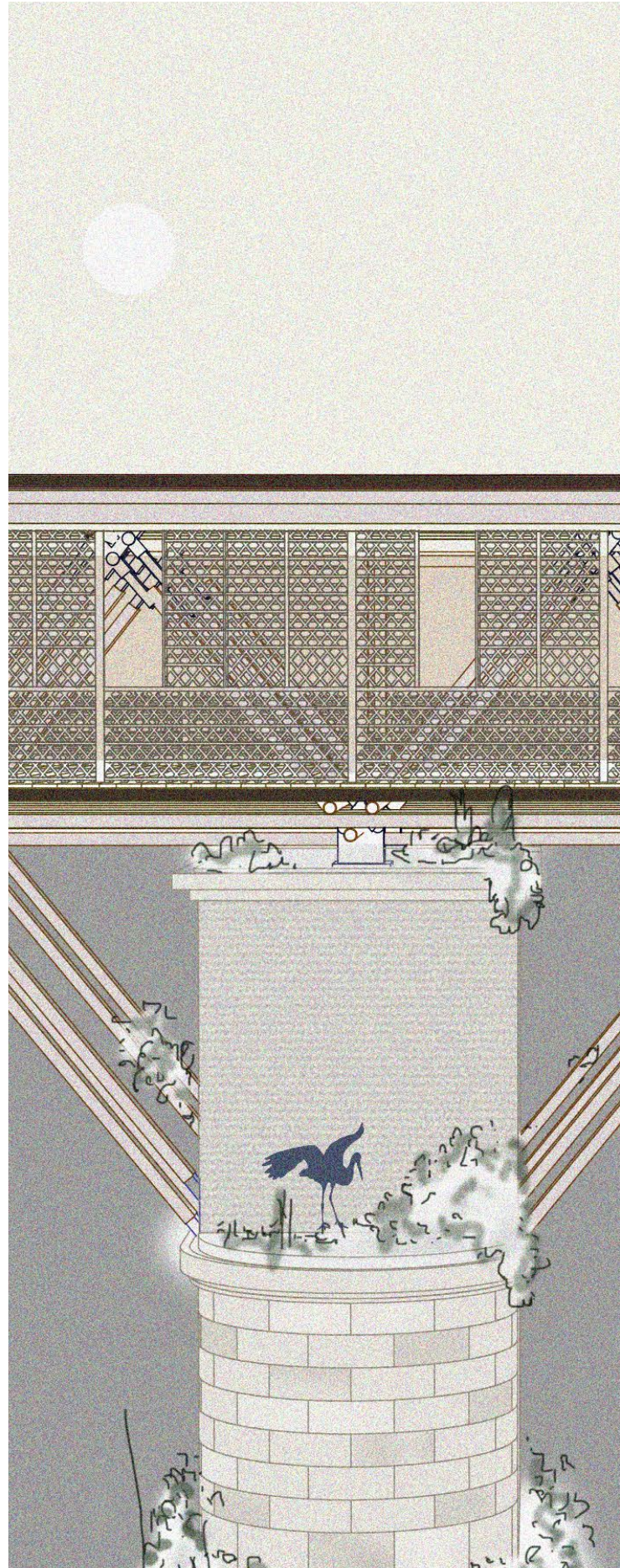




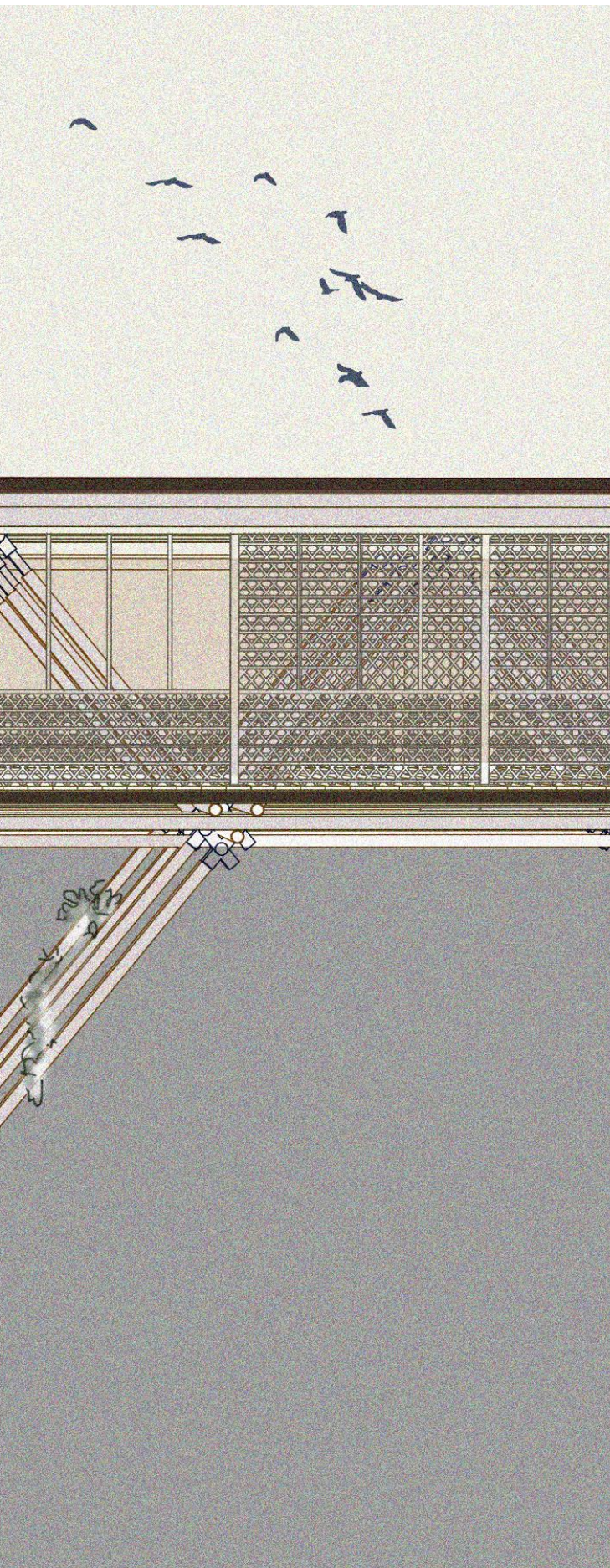




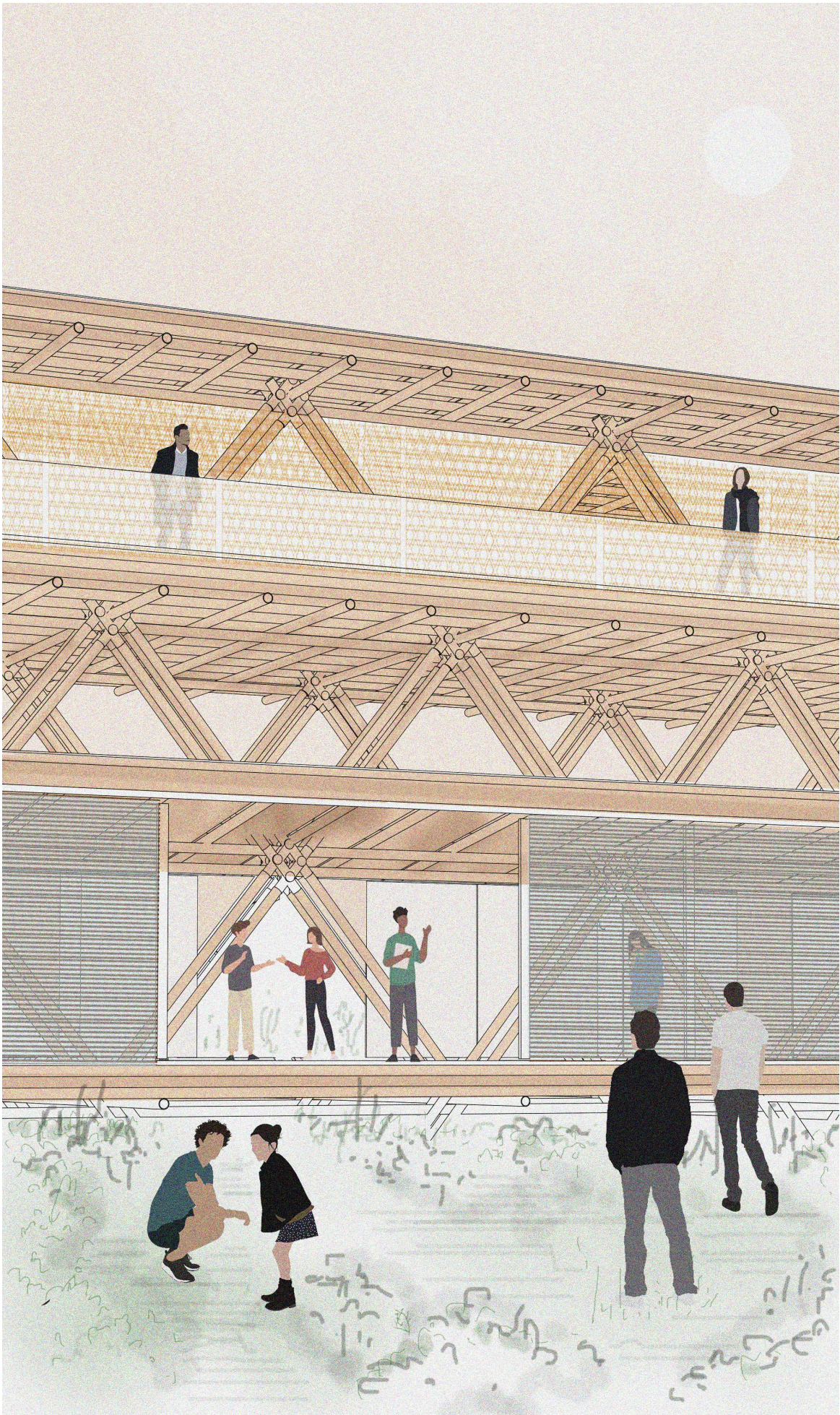
# Vues immersives



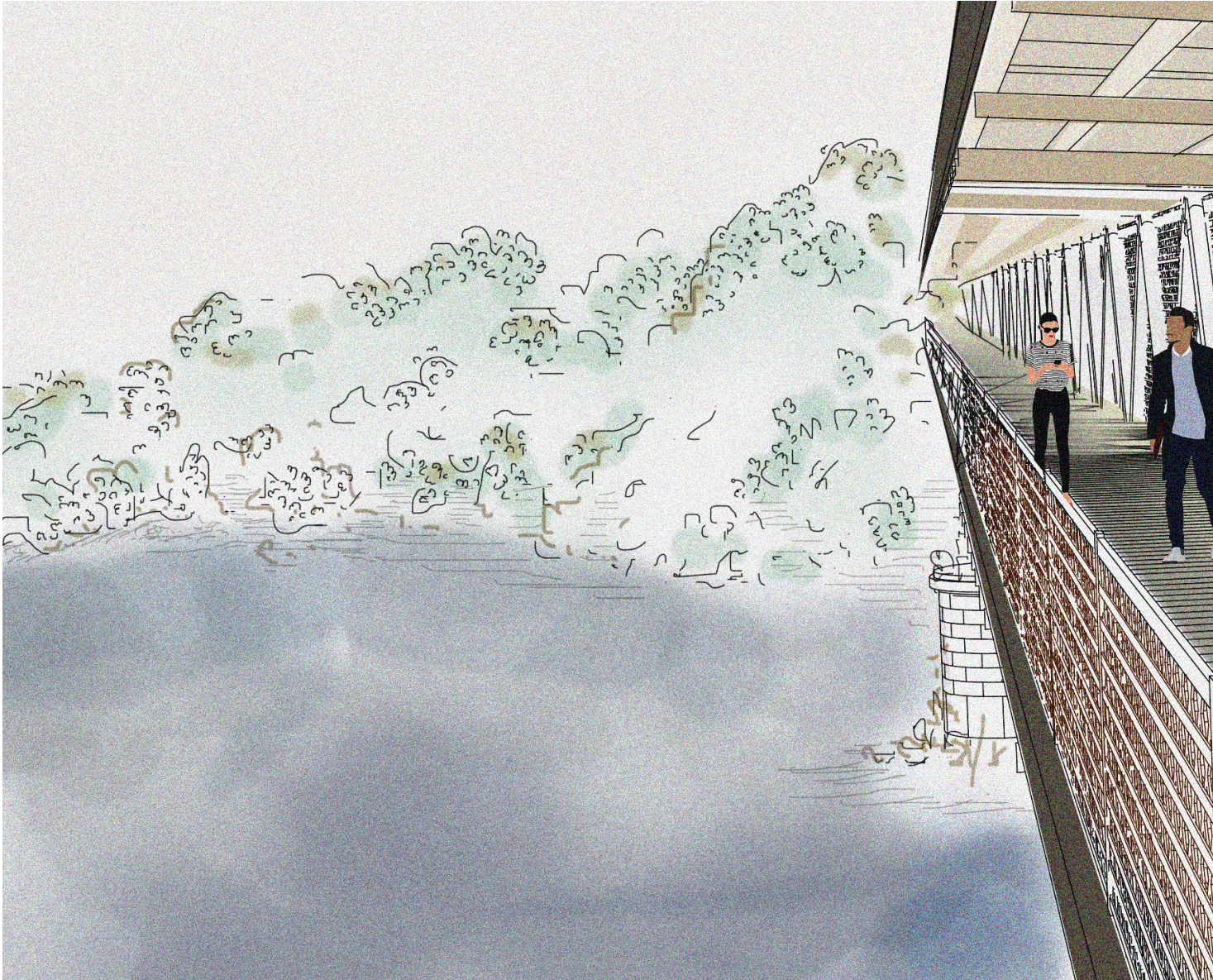




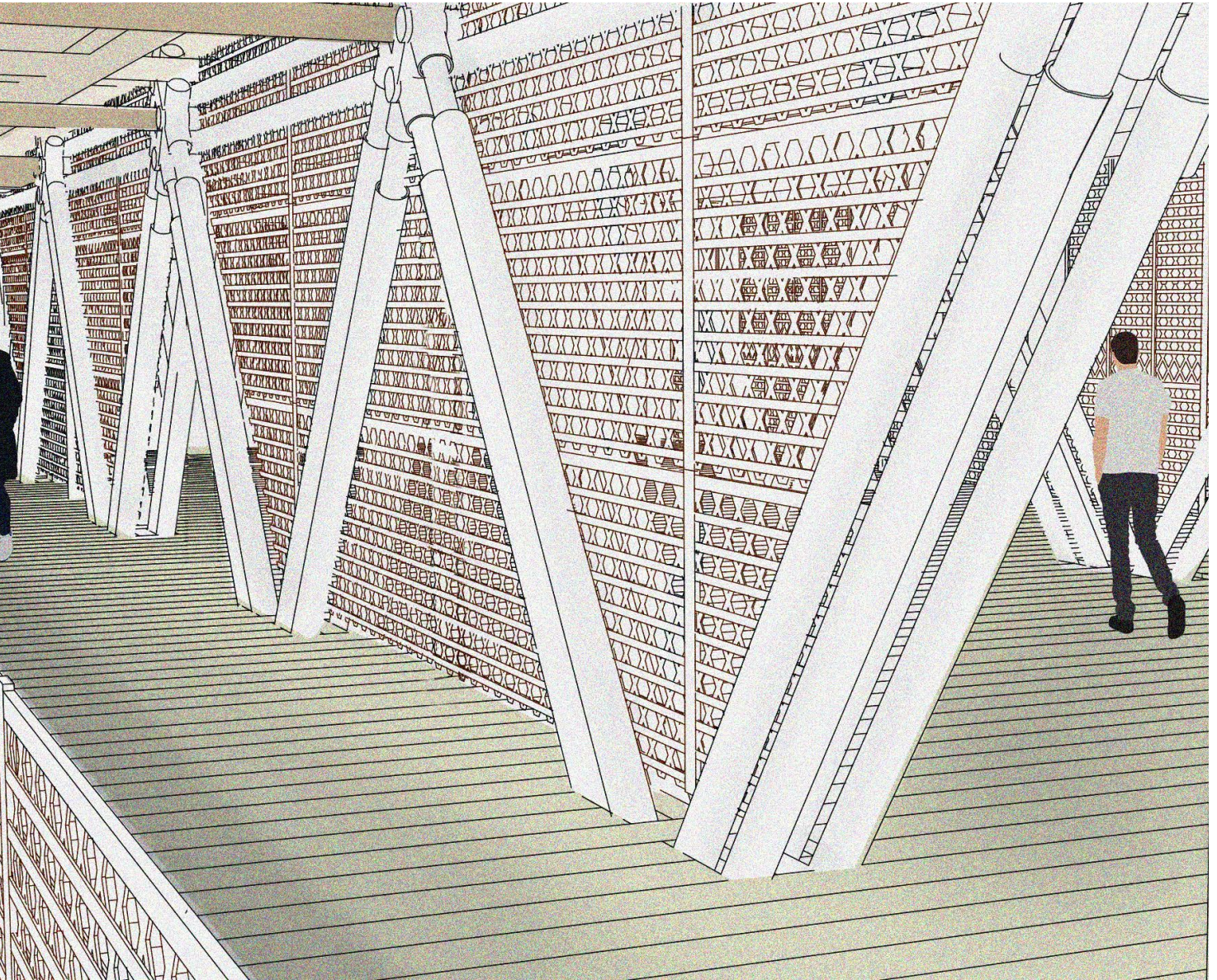
Plein Nord, un moucharabieh en tissage de bambou vient créer par un langage domestique différents cadrages le long de cette traversée.







Plein Sud, la façade s'intègre au sein de la structure, et donne accès à une coursive. Le territoire n'est ici plus cadré, mais vécu.





ÉCOLOGIE / PROSPECTIVE / ANTICIPATION /

**VERS UNE PERSONNALITÉ**  
**VERS UN PARLEMENT DU**



POLITIQUE / VAL DE LOIRE

## JURIDIQUE DE LA LOIRE FLEUVE